Terres de Bourgogne

N° 1080 - VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

*Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire



Certiphyto: Une réforme en marche. *(P16)*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
APPV de Côte d'Or : Et si la Russie ne resemait pas ?

P 05 **Actualités** Nièvre
Éleveurs/distributeurs : Un dialogue amorcé, des résultats espérés avant six mois

P 08 **Actualités** Yonne
UPVY: Les grandes cultures restent vigilantes

P 09 **Actualités** Bourgogne
Portes ouvertes de la ferme de Jalogny (71): Éleveurs charolais: producteurs d'avenir

P 12 Filières **Cultures**
Descriptif des sols de l'Yonne: Une expertise pédologique au service des agriculteurs

P 13 Filières **Élevage**
Race blonde d'Aquitaine: Quinze élevages blonds en Côte d'Or

P 15 Filières **Viticulture**
Premiers coups de sécateurs en Côte d'Or: Le Crémant, un bon placement

Encarté avec cette édition: Godard (partiellement Nièvre, Yonne)

▶ Après leur matériel, ils partagent leurs terres

L'ASSOLEMENT en commun en démonstration



Ils ont mis en commun leurs terres et leur matériel. Trois agriculteurs du canton d'Auxonne, en Côte d'Or, travaillent depuis cinq ans en assolement commun. Une expérience enrichissante sur tous les plans. Economiquement et humainement. Réduction des charges de mécanisation, meilleure efficacité, souplesse dans le travail quotidien, soutien mutuel… Les avantages du système permettent d'en dépasser les difficultés. Page 11.

GROUPE BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



PRESSES LELY WELGER
RP 415 • RP 445
Pick-up 2,25 m.
VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVEAUX MODÈLES

* Sous réserves d'acceptation du dossier

www.lely.com

LELY innovators in agriculture

Gamme MAGA YAMAHA



L'ACCESSOIRE
Anti-limaces T24 Delimbe



550 fi

PROMO 6 680 €HT*

* Offre valable jusqu'au 31/10/10

MOTOSPORT
ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers
Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Bessey-la-Cour : visite de deux poulaillers label

La Ferme de Bessey la cour (21360) organise le dimanche **26 septembre** de 10h à 19h, une visite de deux poulaillers label et la découverte de sa production de pommes de terre.

Réunions d'information de la Chambre d'agriculture modifications

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise des réunions d'information sur la conjoncture économique, la compétitivité des exploitations, le projet agricole départemental, la directive nitrates et les zones défavorisées simples. Les dates, lieux et horaires à retenir sont les suivants (attention, des modifications ont été apportées par rapport à notre précédente édition). Les réunions auront toutes lieu à 20h, le **27 septembre** à Magny-sur-Tille (salles des fêtes), le **4 octobre** à Semur-en-Auxois (salle Violet le Duc), le **11 octobre** à Pouilly-en-Auxois (salle des fêtes) et le **22 septembre** à Til-Châtel (salle des fêtes).

Salon européen du lama et de l'alpaga

L'association française des lamas et alpagas (A.F.L.A.) organisera un concours d'élevage dans le hall Auxois Sud Expo de Pouilly les **16 et 17 octobre**. Des éleveurs de toute la France et d'Europe (Allemands, Belges, Suisse, Italiens, Autrichiens,...) participeront. Les plus beaux animaux d'Europe seront ainsi exposés.
L'association des pigeons voyageurs de Côte d'Or sera également présente à Pouilly.

Formation sur les défenses naturelles des animaux à Liernais

Une formation sur 2 jours intitulée «gérer l'alimentation pour renforcer les défenses naturelles des animaux» se déroulera prochainement à Liernais. La première journée aura lieu le **lundi 4 octobre** avec le docteur vétérinaire vétérinaire Joseph Dabeux du GIE Zone Verte et la seconde le mercredi 10 novembre avec le docteur vétérinaire Jean-Louis Cloye de la Fevec. Places limitées et inscriptions obligatoires. Renseignements auprès d'Elise Pillant (Chambre d'agriculture) au 03 80 90 89 09.

Instants Santé à Gevrey les 8 et 9 novembre

Les Instants Santé organisés par la MSA pour le canton de Gevrey Chambertin se tiendront les **lundi 8 et mardi 9 novembre** de 7h30 à 11 heures au centre Social (avenue de Nierstein) à Gevrey.

Nièvre

Cartographie des cours d'eau

Suite au groupe de travail *«rivières»* du 1er juin dernier, le préfet de la Nièvre a pris un arrêté, le 11 août, validant la carte définitive, réalisée par la DDT, qui recense les cours d'eau du bassin versant de la rivière Nièvre par commune (consultation sur nievre.gouv.fr). Cinq réunions de présentation selon calendrier : Bassin de la Colatre, mairie de Saint-Parize le Chatel, **mardi 28 septembre** à 9h30; bassin du Sauzay, mairie de Varzy, **jeudi 30 septembre** à 9h30; bassin du Beuvron, mairie de Brinon-sur-Beuvron, **mardi 5 octobre** à 9h30; et enfin bassin du Nohain, mairie de Donzy, **mardi 12 octobre** à 9h30

Actrices nivernaises

L'assemblée générale des actrices nivernaises se tiendra le **28 septembre** de 9h à 16h30 à la mairie de Saint-Saulge sur le thème «le monde bouge». Jérôme Loan-Pascale, ingénieur de la FNGDA (Trame), animera la matinée et la vie de l'association sera examinée l'après-midi.
Un repas gratuit est prévu sur place, chacun apportant un plat salé ou sucré à partager.Renseignements: Nadine Loisy au 03 86 60 80 63 ou Michelle Picard au 03 86 60 22 47.

Vente aux enchères à Vandenesse

Le Gaec Gauthé, de Vandenesse, connu pour de nombreux animaux charolais sélectionnés et primés selon les critères de la race, organise sa traditionnelle vente aux enchères, vendredi **1er octobre**, au Domaine Saint-Etienne. Selon un rituel bien rôdé, la Sicafome apportera sa collaboration technique aux transactions. Cette année, 60 veaux reproducteurs et 30 vaches ou génisses pleines sont mis en vente.

Gercela Vente aux enchères et vente amiable

De reproducteurs charolais HBC. Vendredi **24 septembre** à 14h00, à la Ferme du Marault à Magny-Cours 58470. Exposition et vente à partir de 9h (catalogue au 03 86 58 16 03 ou 03 86 21 08 60.

Portes ouvertes

- Le Gaec Martin Gilles et fils ouvre ses portes les **24 et 25 septembre** à Mazille – La Chaise, 58170 Luzy. 20 taureaux de 18 mois, 50 veaux de l'année, 2 taureaux adultes seront exposés et l'élevage vendra aussi des embryons. Rens: 03 86 30 15 80.
- Trois élevages charolais HBC ouvrent leurs portes, les **24, 25 et 26 septembre**. Gilles Trinquet, les frères Beauzon et Raymond Lemaitre vous accueilleront respectivement à Moulins-Engilbert (Varennes), Préporché (Corcelles) et Montaron (Chevannes).
- Trois élevages organisent leurs portes ouvertes les **24, 25 et 26 septembre** à La Machine (Les Ecots), Ville-Langy (Angly) et Anlezy (Les Champs Loyaux). Le Gaec Jeandaux, Patrice Vagne et l'Earl Charetier proposeront un choix de 70 veaux de l'année, 7 taureaux de 18 mois et 50 génisses de 30 mois pleines. Renseignements: 03 86 50 83 48, 03 86 60 20 55 et 03 86 60 23 29.

Fête de l'énergie

La fête de l'énergie se déroulera du **25 septembre au 1er octobre** partout en France. Organisée par l'Ademe et les espaces Info:énergie, diverses animations mettront en valeur les solutions d'économie d'énergie et les énergies renouvelables. Dans la Nièvre, plusieurs rendez-vous sont proposés. Visite d'une maison équipée d'un chauffage solaire le **samedi 25 septembre** à 14h à Nevers (inscription au 03 86 38 22 20 ou 21 et sur www.infoenergie-ale58@orange.fr); portes ouvertes du nouvel espace Info: energie le mardi **28 septembre** de 9 à 12h et le **jeudi 30 septembre** de 9 à 12h; puis visites organisées par Bourgogne Energies renouvelables le **2 octobre** (maison bioclimatique et maison solaire à Saint-Benin d'Azy, inscriptions au 03 80 59 12 80 ou 06 85 75 76 35).

Cessation d'activité

La Chambre d'agriculture tiendra une réunion d'information sur la cessation d'activité, le **8 octobre**, à 13h45 dans ses locaux de Nevers.

Chevaux et poneys

L'Association Equi-Marault prépare sa deuxième vente amiable de chevaux et poneys, qui se tiendra le **dimanche 17 octobre** à la ferme du Marault de Magny-Cours. La journée est ouverte aux propriétaires d'AA, AQPS, PSA, trotteurs, SF, Connemara, Haflinger, Percherons et PFS... Renseignements et inscriptions **avant le 24 septembre** à Association Equi-Marault, Faye, 58160 Sauvigny les Bois. Contacts: Jean-François Naudin (06 14 28 53 15), Jacques Flexer (03 86 37 11 26), Michel Bourgneuf (03 86 50 52 33), Gérard Ville (06 31 10 15 22) ou Pascal Blanchard (06 78 75 95 74).

Formation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur «*la protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants*» à Ciez, au cours de trois journées qui se dérouleront en **novembre, décembre et janvier 2011**. Cette session, qui sera entièrement prise en charge dans le cadre du fonds Vivéa, s'adresse aux agriculteurs développant des grandes cultures, engagés ou souhaitant s'engager en MAEt réduction d'utilisation des phytosanitaires ou/et exploitant sur des bassins d'alimentation de captage. Inscription **avant le 8 octobre**. Tél: Céline Beauvois au 03 86 93 40 55.

Yonne

Cédants et repreneurs

L'organisme de développement et d'aménagement des structures des exploitations agricoles (Odasea) de la Nièvre, désormais intégré à la Chambre d'agriculture, organise une rencontre-échanges entre cédants et repreneurs, mercredi 29 septembre à 9h30, sur l'exploitation de Fabrice Gauthard (Savault à Ouroux-en-Morvan). Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme régional à l'installation (PRI Terres de vie). Jusqu'à 12h30, un éleveur de bovins bio en recherche d'associé pour son nouvel atelier, des exploitants en recherche de repreneurs ou d'associés et des candidats à l'installation échangeront à bâtons rompus. Fabrice Gauthard présentera ensuite son exploitation avant un verre de l'amitié.
La participation est gratuite sur inscription avant le 20 septembre auprès de Carole Simon (Odasea) au 03 86 93 45 99 ou par mail: carole.simon@nievre.chambagri.fr

MSA Instants santé à Saint-Florentin

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de saint-Florentin âgés de 15 à 74 ans, **du lundi 27 au jeudi 30 septembre** de 7h30 à 11h.
Les bilans se dérouleront dans la salle des fêtes d'Avrolles (ancienne mairie), à Saint-Florentin.

Ferme expérimentale de Jalogny (71)

La ferme expérimentale de Jalogny, pilotée par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en partenariat avec ses homologues de toute la Bourgogne et les organismes techniques, organise ses journées portes ouvertes les **jeudi 30 septembre** et vendredi **1er octobre** sur le thème «éleveurs charolais, producteurs d'avenir». Pas moins de 14 ateliers, un forum «l'élevage allaitant, enjeux et opportunités» et une table ronde «quelle génétique pour demain ?» ponctueront les deux jours. Cette manifestation, à portée nationale qui reçoit le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne, est conçue comme une occasion d'aborder les problématiques techniques de l'élevage. Entrée libre, parking gratuit, réservation pour les groupes. Rens. et programme auprès de la Chambre d'agriculture 71: service élevage au 03 85 29 56 13, par mail: bovin@sl.chambagri.fr ou sur le site internet: www.sl.chambagri.fr.

Ailleurs, aussi...

Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand (63)

Le sommet de l'élevage se déroulera les 6, 7 et 8 octobre à Clermont-Ferrand (Cournon). Le rendez-vous européen des professionnels de l'élevage réunira 76 000 visiteurs devant 1 200 exposants et 1 900 animaux. Un village charolais, animé par les représentants de la race dans la grande région, permettra au grand public d'admirer les qualités du premier troupeau de France. Informations sur www.sommet-elevage.fr

Observatoire prospectif de l'agriculture Bourguignonne (OPAB)

Les résultats économiques 2009

Un temps de réflexion et de débat sur les résultats économiques de la campagne 2009 a fait suite aux travaux menés en session le matin. A l'initiative du Conseil régional de Bourgogne, l'Observatoire prospectif de l'agriculture Bourguignonne (Opab) a été confié à la Chambre régionale d'agriculture et aux Chambres départementales avec la participation du CER France Bourgogne.

L'exercice 2009 est marqué par une diminution des prix et une forte augmentation des charges. L'étude économique engagée à l'échelle de la Bourgogne concerne principalement trois filières : le vin, les céréales et les bovins viandes.
Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture et responsable de l'Opab, assisté de Vincent Gallois, chargé d'études économiques à la Chambre d'agriculture de l'Yonne ont ainsi réalisé une présentation globale de l'agriculture bourguignonne. En quelques chiffres, la région regroupe aujourd'hui 35 000 actifs permanents dans les exploitations. 1 850 000 hectares sont valorisés pour un chiffre d'affaires annuel de 3,2 milliards d'euros (hors subventions), soit 5 % du chiffre d'affaires agricole de la France. La Bourgogne est donc sur le podium des régions françaises. L'activité agricole compte, par conséquent, du point de vue économique et vis-à-vis de son ancrage territorial.
Si le nombre d'exploitations et le nombre d'actifs familiaux continuent de baisser, le potentiel de production reste constant grâce à l'accroissement de la productivité du travail dans les entreprises agricoles (efforts de modernisation, amélioration de l'organisation de travail) mais c'est au prix d'investissements lourds.
L'environnement économique est marqué par une grande volatilité des prix (produits agricoles et intrants) ce qui réduit la lisibilité sur les perspectives d'évolution des marchés. L'ambiance générale se caractérise par une tendance haussière du coût des facteurs de productions et une très grande variabilité des prix des produits agricoles.

La filière bovin viande

Ce sont 4 535 exploitations spécialisées pour 495 000 vaches allaitantes. La Bourgogne se situe au deuxième rang national en nombre de vaches. La campagne 2009 se caractérise par une constance des volumes de production. La bonne tenue du marché italien a permis une augmentation des prix du broutard. En revanche, on observe un déclin de l'engraissement lié à la dépendance commerciale vis-à-vis de l'Italie. Le repli du coût des aliments et des carburants aurait pu favoriser le revenu des éleveurs mais c'était sans compter sur des coûts culturaux au plus haut liés aux engrais. Le résultat courant 2009 par UTAF atteint péniblement les 4 600 € en bovins spécialisés et - 1 700 € en système bovins cultures.
La filière est marquée de manière conjoncturelle par la FCO et l'effet du prix des matières premières ; de manière structurelle par la baisse de la consommation à laquelle s'ajoute une hausse des charges des exploitations. Le caractère progressif de la crise, subie depuis 2007, ne doit pas masquer son importance : le revenu est au plus bas depuis deux ans. Un nouvel équilibre entre charges et produit est donc à trouver.
Notons également que près de 40 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et qu'ils détiennent le tiers de l'effectif de vaches allaitantes. Quel jeune aura demain la capacité de reprendre une exploitation allaitante compte tenu de leur niveau de revenu ? De quelles manières ces exploitations pourront-elles être transmises ?
Le potentiel économique régional se fragilise (décapitalisation comme recours immédiat face à la crise, abandon de l'engraissement, dépendance accrue à l'Italie …).

La filière Bovins Lait

A l'échelle régionale, on dénombre 1 018 livreurs de lait soit une baisse de 11 % par rapport à 2008 et 61 018 vaches laitières (-3,5 %). Malgré une augmentation du quota livraison de 2,33 % entre 2008 et 2009, on note une sous réalisation record en France de 8 % et de 8,8 % en Bourgogne.
Le marché du lait affiche pour 2009 une baisse des prix de 18 %. La filière française perd des parts de marché. Les importations ont augmenté de 38 % tandis que les exportations ont baissé de 15 % pour le lait de consommation. A cela s'ajoute la baisse des prix des produits laitiers de grandes consommation.
Les résultats prévisionnels 2009 révèlent un produit de l'atelier laitier en baisse (-71 € pour 10001 soit - 20 %) non compensé par le recul du coût alimentaire et les charges de structures. La seule satisfaction de la filière est la productivité au travail (lait vendu par UMO) ainsi que la productivité des vaches en augmentation constante.
Les éleveurs laitiers, à l'instar des éleveurs bovins viande, sont face à un marché volatil qui limite toute anticipation. Quelles solutions peuvent être envisagées ? Des efforts ont été entrepris sur la réduction de la consommation d'énergie sur le bloc traite, l'analyse des coûts de production pour trouver des marges de progrès est une piste de travail, la contractualisation éleveurs-industries en est une autre mais seront-elles suffisantes pour être compétitifs face à l'Allemagne ? Exonéré de charges patronales (sur la main d'œuvre (MO) à temps partiel), notre voisin européen bénéficie de taux très bas avec un recours à la MO étrangère légalisé par l'État. Le prix du lait a effectivement baissé mais la rémunération aux producteurs est restée constante (compte tenu du soutien par les landers). Face à cette concurrence et ces disparités entre ces deux nations productrices de lait, la France a ainsi des difficultés à reprendre des parts de marché.

La filière Ovins Viande

Encore une fois, la décapitalisation du cheptel se confirme et l'hémorragie ne cesse en 2009. 2 128 éleveurs, soit une baisse de 7,7 % par rapport à 2008) pour 174 845 brebis PBC. Le marché ovin en 2009 montre un net recul de la production avec - 8,4 % et une baisse de la consommation de 5 %. Les prix en Bourgogne ont augmenté quant à eux de 4 %. Le revenu des systèmes «spécialisés ovins» est stable. Le produit augmente avec un prix de l'agneau qui bénéficie d'une augmentation de 4 % et des aides supplémentaires par brebis de 10,62 €. Les systèmes «céréales ovins» voient dramatiquement baisser leurs revenus de 50 %, dû à l'augmentation des intrants et à la chute des prix des grandes cultures. Enfin, les systèmes «bovins ovins» maintiennent leurs revenus grâce à la production ovine. Malgré la pression exercée par la Nouvelle Zélande sur les prix au second trimestre, les éleveurs sont toutefois optimistes. La perspective en 2010 de nouveaux soutiens à la brebis et aux hectares de prairie augure d'une rentabilité retrouvée. L'enjeu est de profiter du rééquilibrage des aides pour améliorer l'efficacité technico-économique des élevages ce qui implique qu'une baisse des prix n'annihile pas les soutiens supplémentaires.

La filière Porcine

Quelques chiffres clés : 127 exploitations en groupements de producteurs pour 11 471 truies dans des cheptels en groupements et 193 187 porcs charcutiers commercialisés par les groupements. La Bourgogne produit 1,2 % du total France en tonnage produit. 20 % de la production porcine est valorisée en démarche qualité.
Les résultats économiques en hausse, de l'ordre de 12 200 € / UTAF (contre 1 800 € en 2008), s'expliquent par la baisse des charges alimentaires mais ces derniers ne permettent pas la rémunération de la main d'œuvre (650 €/UTAF/mois).
Même si le cheptel porcin régional est en baisse, la production s'est maintenue grâce à l'amélioration de la productivité numérique et un maintien de l'activité commerciale. 2010 sera l'année des défis à relever : la valorisation du prix du porc, la maîtrise des charges et l'application des exigences réglementaires (paquet hygiène et mise aux normes bien-être).

La filière Avicole

En 2009, la production s'élève à 82 182 tonnes équivalent céréales réparties à 73 % pour le poulet et 13 % en dindes. La filière subit une érosion régulière. La Bourgogne, même si elle perd des m² de bâtiments, résiste mais la production est en baisse de 2,5 %. La volaille de Bresse fléchit elle aussi. La filière reste inquiète face à l'évolution des coûts énergétiques élevés et l'incertitude concernant les charges alimentaires dépendantes de la variabilité du prix des matières premières. La bonne orientation du niveau de consommation en 2010 laisse une lueur d'espoir et la Bourgogne peut faire jouer ses atouts à la condition qu'elle modernise son parc bâtiments et s'adapte à la mise aux normes bien-être.

La filière Grandes Cultures

2009 s'avère être une bonne année en rendement avec des blés tendres à 71 q/ha, l'orge d'hiver à 66 q/ha, l'orge de printemps à 62 q/ha, le maïs à 93 q/ha, le pois à 45 q/ha et enfin le soja à 30 q/ha. Économiquement, le bilan mondial annonçaient des marchés en berne. En revanche, les prix présentaient un renversement de situation qui provoquait un grand écart des revenus (le revenu courant était négatif en 2009). La volatilité des prix est le point marquant depuis le début de l'été 2010. *«Toutefois, il convient de rester prudent. Tout est réversible dès lors que la spéculation entre en jeu»* précise Gilles Abry. Les grands écarts entre 2008, 2009 et les années suivantes s'expliquent par une évolution des charges inquiétante générant des revenus très bas. A plus long terme, le renouvellement des actifs pourrait générer des difficultés de reprise d'exploitation, préfiguratrice d'agrandissements. La situation impose une réflexion sur des adaptations à court et moyen terme des exploitations afin de maintenir la compétitivité de l'agriculture bourguignonne. Le bilan de santé de la PAC 2013 reste un rendez-vous important à ne pas rater.

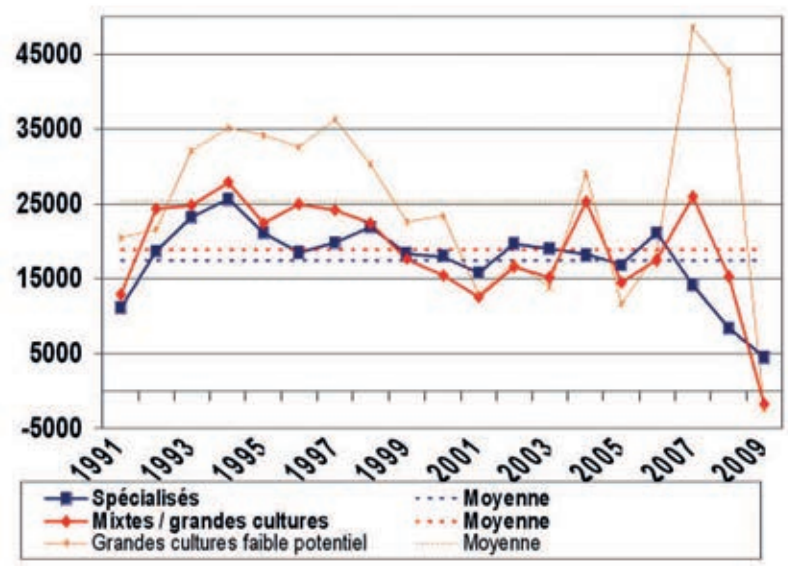
La Viticulture

La situation est toujours tendue avec des prix inférieurs de 12 à 15 % aux deux derniers millésimes. Les cours au négoce restent toujours en dessous des coûts de revient.
Cette baisse des cours se conjugue hélas avec un marché très peu actif en volume, ce qui pénalise très fortement non seulement la rentabilité mais également la trésorerie des opérateurs de la filière.
Le Chablis en particulier subit de plein fouet la crise économique avec - 40 % à l'export en 2010. Les coûts de production sont toujours à la hausse fragilisant les plus petites exploitations comme les grands domaines et entraînant des restructurations importantes par transfert d'actifs et de centres de décision vers des groupes extérieurs au département.
La filière viticole icaunaise est face à une autre problématique structurelle : la carence importante en main d'œuvre qualifiée. Problématique lourde de conséquence car pénalisant la compétitivité économique de ce secteur majeur pour l'économie agricole départementale.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Résultats courants / UTAF

(Bovin viande - euro constants)



Du retard pour les cultures de printemps

On attend des conditions «*séchantes*»

Il n'y a encore rien d'alarmant, mais de nombreux agriculteurs constatent un certain retard dans leurs cultures de printemps.

Devant le retard de développement de certaines cultures de printemps, des conditions climatiques séchantes seraient les bienvenues pour les prochaines semaines. Si tel n'était pas le cas, des maladies type botrytis pourraient se développer et certaines plantes pourraient ne pas arriver à maturité. Christophe Durafort est agriculteur dans le canton de Pontailler-sur-Saône et cultive une trentaine d'hectares de soja. Au gaec de Saint-Léger, la récolte de soja n'est pas encore d'actualité car la plante est encore *«bien verte»* et il y a encore *«beaucoup de feuilles»* sur la tige. Christophe Durafort envisage une récolte avec deux, voire trois semaines de retard par rapport à celle de l'an passé. Outre l'attente d'une bonne maturité de la plante, des parcelles «assez ressuyées et portantes» seront nécessaires : *«Un des avantages du soja est qu'il structure bien le sol avec ses racines, ce serait dommage de l'abimer pour la récolte»* signale l'agriculteur. En ce qui concerne le maïs, on ne sait toujours pas, au niveau départemental, si la quantité et la qualité des grains sera au rendez-vous. Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture, fait néanmoins une remarque sur le développement des cultures : *«Les tiges sont courtes en terres superficielles. Il y a eu un stress qui a bloqué la croissance au moment de la floraison. Dans les situations les plus critiques, le maïs ne fait qu'1,70m de haut !»*

Soja : du retard pour 2010, mais pas pour les prochaines années....

Les cultures de soja en Côte d'Or atteignent 2 700 hectares cette année. Il s'agit de la plus importante surface enregistrée depuis huit ans. Selon toute vraisemblance, le soja ne va pas s'arrêter là. La demande est croissante en alimentation humaine et les besoins en graines pourraient quadrupler ces dix prochaines années selon Louis-Marie Allard (Cetiom). Pour l'ingénieur régional, cette culture captant l'azote de l'air a de l'avenir : *«D'un point de vue environnemental, il y a très peu d'intrants (pas d'azote, ni de fongicide, ni insecticide en principe) et c'est une culture qui s'adapte très bien dans le cadre d'une conduite en agriculture biologique (désherbage mécanique qui se substitue au désherbage chimique)»*.

AURÉLIEN GENEST



Christophe Durafort (canton de Pontailler-sur-Saône), ici dans une culture de soja encore trop verte pour la récolte.

APPV de Côte d'Or

Et si la Russie ne resemait pas ?

L'Association pour la promotion des productions végétales de Côte d'Or (APPV) s'est réunie en assemblée générale à Dijon. Patrice Auguste, le directeur relation terrain de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB) est longuement intervenu au cours de cette réunion. Celui-ci a évoqué les problèmes rencontrés en Russie qui sont en grande partie responsables de la remontée des prix des céréales.

La très mauvaise récolte 2010 en Russie pourrait être suivie d'une nouvelle étape noire dans le pays. Les producteurs sont dans une situation telle que certains d'entre eux n'ont pas les moyens de semer les cultures pour 2011. Cela aurait forcément un impact sur les prix. Rencontre avec Patrice Auguste.

Vous avez parlé du redressement des prix. Celui-ci était plutôt inattendu...

«Oui, la seule chose qui pouvait les faire décoller était un accident climatique dans une des régions du monde. C'était impensable au printemps, mais c'est pourtant ce qui est arrivé. Suite à la sécheresse et aux incendies en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan, les prix ont augmenté selon la loi de l'offre et de la demande. Tout le monde avait oublié, même nos responsables politiques, que la France avait besoin de ses céréales et que le monde avait besoin des céréales françaises. Cela nous rappelle à notre premier devoir : la sécurité alimentaire de nos concitoyens».

La situation en Russie semble très délicate selon votre exposé. Qu'en est-il exactement ?

«Nous avons des responsables de différentes sociétés qui sont de retour de Russie. Ces derniers nous amènent une information qui peut avoir ses conséquences. Les difficultés économiques sont tellement énormes que certains producteurs n'auraient pas les moyens économiques de semer pour 2011. Les producteurs sont dans une situation extrêmement difficile, en plus de ce qui vient de se passer. Dans certains endroits, il n'y a pas eu de récolte cette année».

On ne peut pas se satisfaire des difficultés des autres, mais cela peut avoir ses conséquences en France.

«Oui, c'est un élément qui va jouer un rôle. Les prix vont sans doute se maintenir à un niveau relativement plus important que ce que l'on a connu au cours des précédentes campagnes. De toute façon, du blé payé au producteur à 170€ la tonne ne permet pas d'avoir des projets de développement au sein d'une exploitation».

Vous avez parlé d'une communication syndicale plus offensive. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

«Contrairement à ce que l'on a vécu dans le cadre du bilan de santé de la Pac, nous voulons anticiper. Nous voulons nous mettre dans une position plus offensive. Il nous faut apporter de l'information fiable de façon à répondre à un certain nombre de contradicteurs. Ceux qui disent que la France n'a pas vocation à exporter se trompent. On le voit bien cette année. Un certain nombre de pays souhaitent que la France soit un partenaire à leur porte pour pouvoir leur mettre à disposition des productions de qualité. A nos contradicteurs, nous répondons qu'il ne faut surtout pas casser notre potentiel de production sur les exploitations, je pense notamment à certaines décisions d'ordre environnemental».

Avec la grande volatilité des prix et l'importante spéculation constatée en 2010, quels enseignements les agriculteurs doivent tirer de la campagne qui vient de s'achever ?

«Pour moi, le grand enseignement, c'est que la commercialisation des grains reste un métier très complexe et très à risques. Nous rentrons dans des campagnes très à risques donc il faut faire très attention. Le plus grand conseil que je pourrais donner aux agriculteurs c'est de s'adosser à des organismes stockeurs. Le rôle de ces derniers, coopératives ou négociants, est bien la commercialisation et il faut cultiver cette relation de partenariat pour limiter les risques. Il est bien trop dangereux pour les producteurs d'aller seuls sur les marchés».



Pour Patrice Auguste (AGPB), les prix vont *«sans doute se maintenir à un niveau relativement plus important que lors des précédentes campagnes».*

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

DESTOCKAGE PIÈCES DÉTACHÉES
NEW HOLLAND - FIAT - FORD
REMISE Jusqu'à 50%

ACTION SUR TOUT LE MAGASIN
EN LIBRE SERVICE
Huile - Filtre - Batterie - Outillage - Boulonnerie
Roulement - Travail du sol - Accessoir - Etc...

DESTOCKAGE PIÈCES
Tecnoma - Kuhn - Berthoud - Rabe
Horsch - Laverda - Etc.

GIACOMEL Agriculture
NEUILLY LES DIJON 21
Tel. 03 80 47 35 18



Dialogue éleveurs / distributeurs

Un dialogue amorcé, des résultats espérés avant six mois

Mercredi 15 septembre s'est tenue à la préfecture de la Nièvre une réunion entre les représentants de Jeunes Agriculteurs et de l'enseigne Carrefour au sujet de la structuration d'une filière bovine sur le territoire nivernais. Chacune des parties, auxquelles il convient d'ajouter les représentants de la Chambre d'agriculture, et, de la Cialyn, a pu s'exprimer librement pour poser les bases d'un dialogue constructif.



La salle de réunion de la préfecture était presque trop petite pour recevoir tous les interlocuteurs invités à la table des discussions.

Dans un contexte agricole difficile, la première revendication du syndicat Jeunes Agriculteurs est d'obtenir des garanties de débouchés pour leurs productions et de pouvoir contractualiser sur des prix de manière à sécuriser leurs revenus. A cette fin, chacun des acteurs en est conscient, il faut pouvoir structurer la filière bovine.

Carrefour a immédiatement répondu présent à cette invitation. Alain Basquin, directeur Boucherie Carrefour France précise que Carrefour est la première enseigne de grande distribution à avoir engagé depuis 20 ans une démarche concrète pour créer des filières qualité en lien avec les producteurs locaux. Le dialogue avec ces derniers s'inscrit naturellement dans ce cadre.

A ce jour, 452 producteurs de charolais ont intégré la Filière Qualité Carrefour sur un total de 18 683 producteurs viande en France.

La production bovine dans la Nièvre s'établit à hauteur de 374 000 bovins, essentiellement en production de bovins maigres destinés à l'exportation, notamment vers l'Italie.

En fin de réunion, Jeunes Agriculteurs a réaffirmé sa volonté que soit établi un panel de prix leur permettant des revenus décents afin que la qualité et la charge de travail fournie soient rémunérées au plus juste.



Parmi tous les participants à la réunion, le préfet de la Nièvre, Nicolas Quillet, le président des JA58, Fabrice Prevotat et un représentant de l'enseigne Carrefour, Alain Basquin, ont accepté de poser pour la photo.

De son côté, le groupe Carrefour, à l'écoute des préoccupations des Jeunes Agriculteurs présents, a indiqué sa volonté de poursuivre le dialogue et d'avancer des propositions concrètes.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

A.D.P.A.58

Erosion des effectifs mais accroissement des cheptels

L'Association de développement des productions animales (ADPA) de la Nièvre, qui a tenu son AG, vendredi dernier au marché au cadran de Moulins-Engilbert a validé des comptes sensiblement identiques aux années précédentes. La crainte des responsables, c'est de voir de nouveaux éleveurs arrêter alors que les élevages sont en perpétuel agrandissement.



Le co-président de l'ADPA et Angélique Douard, animatrice, ont mené les débats et les délibérations.

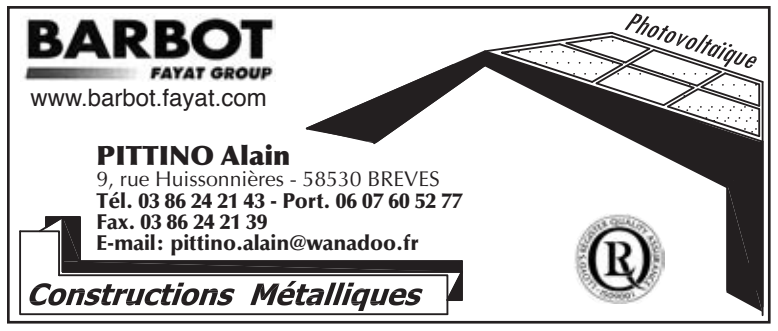
«*Le rapport d'activité a sensiblement la même tête que les autres années*» a lancé Angélique Douard, l'animatrice de l'Adpa, en introduction à la réunion, suivie par une trentaine d'adhérents. En 2010, l'activité commerciale de l'association a permis de réaliser la vente de «*87 bestioles*» en moyenne par élevage (18 445 animaux recensés contre 20 758 en 2008), toutes catégories confondues, pour un prix moyen de 1 008 euros. C'est une de moins qu'en 2008 mais quatre de plus qu'en 2007. Le prix moyen est encourageant puisqu'il signifie une augmentation de 28 euros par rapport à 2008 mais reste en-deçà de 2007 (-6 euros) et surtout de 2006 (-62), année de la FCO. Dans le détail, le gras retrouve son niveau de 2006, à 9,5% des ventes totales contre 7,5% en 2008. Les broutards restent de loin les animaux les plus vendus, avec une part équivalente à la moitié des transactions. Vaches et laitonnes représentent chacune 20% des volumes commercialisés et le reste se décompose entre les génisses de plus de deux ans, les génisses de trente mois et les taureaux de réforme. 70% des animaux ont été commercialisés sur les marchés au cadran, Sicafome (46%) et Sicagemac (24%).

Ces résultats contrastés ne masquent pas «*une certaine crainte pour 2010*». Pas tant sur le plan des transactions que sur le nombre d'adhérents de l'association et d'acheteurs, ce qui revient mécaniquement au même.

Moins d'éleveurs et d'acheteurs

Au 31 décembre 2009, l'Adpa comptait 211 éleveurs adhérents, chiffre qui révèle une baisse de 18 membres par rapport à 2008. Aux 4 adhésions, se sont soustraites 8 démissions, 11 radiations et 3 arrêts d'exploiter. Et le nombre d'acheteurs a lui aussi chuté, passant de 57 en 2008 à 46 en 2009 (-11). Pour une nouvelle adhésion, 9 radiations et 3 arrêts d'exploiter ont pénalisé les effectifs. La crise du secteur et les difficultés d'intégration des différentes filières qualité, notamment vers l'export (Italie, Espagne...), inquiètent naturellement Fréderic Remond, l'un des deux co-présidents de l'association, et les membres. D'autant que l'offre n'est pas prête de faiblir puisque le nombre d'animaux par exploitation, qui avait grimpé de 7,4 animaux en moyenne entre 2008 et 2009, a encore grimpé - de 12 bêtes en moyenne- au 1er janvier 2010 (57952 bovins dont 57 725 de type allaitant). Plus de génisses ont donc été mises à la reproduction au printemps 2009, afin de compenser la faiblesse des cours et la crainte de vache vide liée à la FCO. Au risque d'ajouter à la déprise.

E.C.



Vérification d'étiquettes

Une délégation de la FDSEA visite le centre commercial de Nevers

Francis Maenhout, vice-président de la FDSEA 58, Guillaume Colmont, représentant des JA, Régis Amiotte, directeur et Stéphane Lafranchise, animateur, sont allés constatés que de la viande étrangère estampillée VBF se trouvait bien dans les rayons du nouveau centre commercial de Nevers.



La délégation de la FDSEA et des JA58 pose pour la photo avant d'aller vérifier les étiquettes sur les barquettes de viande bovine vendues dans le centre commercial.

Mardi dernier, une délégation FDSEA / JA58 s'est invitée au nouveau centre commercial du centre-ville de Nevers. Et a pu constater sur des barquettes de veau né et importé des Pays-Bas, selon une première étiquette, qu'un autocollant portant la motion Viande bovine française (VBF) y figurait également. Après s'être plaints auprès de M. Michaud, directeur de l'enseigne commerciale, les représentants syndicaux ont fait retirer le logo non sans noter le numéro d'identification de l'abattoir (de l'Ain) d'où il provenait. Il s'agissait d'une promotion sur du veau à 7,90 euros le kilo. Les délégués ont aussitôt souligné «*le double discours*» tenu par les représentants de la marque de grande distribution, entre le dialogue affiché vis-à-vis des éleveurs et les pratiques en vigueur dans les supermarchés. Les syndicalistes n'ont pas manqué de souligner aussi qu'une promotion (nationale) sur des pièces de viande venant d'un abattoir du Maine-et-Loire était issue de vaches laitières, et non de vaches allaitantes intégrées dans des circuits courts.

D'autres actions

Dans la Nièvre, les opérations de mardi ne constituaient «*qu'une mise en bouche*» selon les termes de la délégation. Dès le lendemain, un autre groupe d'éleveurs, plus renforcé, s'est présenté dans la surface commerciale de la périphérie de Cosne-sur-Loire. Decize, La Charité-sur-Loire et Nevers étaient également au programme des actions syndicales de cette fin de semaine.

E.C.

En bref

Rentrée effectifs stables au CFA de Challuy

Daniel Barbier, le directeur du CFA de Challuy, est satisfait de la rentrée de l'établissement qu'il dirige. Présent samedi au concours de l'ASAVPA à Frasnay-Reugny, il s'est félicité de la stabilité des effectifs. 215 apprentis ont pris les cours et espèrent, toutes filières confondues, décrocher leurs précieux sésames.

Le directeur se réjouit, en outre, du taux de réussite aux examens de l'année dernière. 79% de jeunes ont été reçus. Seule petite déception: 8 candidats sur 14 ont décroché le BTS.

Concours de manipulation et de contention

Cédric Emile et Isabelle Jeannot en tête du palmarès

L'ASAVPA 58 a organisé son concours de manipulation et de contention ovine et bovine, samedi dernier, au Gaec Coichot de Frasnay-Reugny.



Moment le plus spectaculaire: les candidats retournent les brebis dans la cage de retournement.

Toutes catégories confondues (ovins et bovins), c'est Cédric Emile qui a obtenu, le week-end dernier, le meilleur score du concours de manipulation et de contention des ovins et des bovins, organisé par l'ASAVPA 58 à Frasnay-Reugny. Il est arrivé premier du classement ovins et second du classement bovins, après une femme, la seule inscrite à la compétition, Isabelle Jeannot, qui lui a volé la politesse. Au total, 8 candidats se sont affrontés en ovins et 9 en bovins, certains d'entre eux, comme le lauréat du jour, concourant dans les deux disciplines. Sur le plan de la compétition, les salariés agricoles se sont montrés très pointus et ont ravi la centaine de spectateurs qui se sont succédés sur l'exploitation de la famille Coichot, toute la journée.

40 déjeuners

Si à midi, 40 déjeuners ont été servis pour les concurrents et les visiteurs interéssés, c'est que la manifestation avait été conçue comme un moment convivial et populaire. «*Il y a quatre ans, la manifestation demeurait une action agricolo-agricole*» mesure Jérôme Ferré, l'animateur de l'ASAVPA58, tandis que là «*nous avons pu identifier plus de grand public issu de divers horizons*». La campagne de publicité visuelle et radiophonique a porté ses fruits. Si l'objectif de sensibiliser les spectateurs à la technicité requise par le métier de salarié agricole en polyculture élevage est en phase d'être atteint, «*le fait que le concours ait eu lieu dans un point central du département et sur une exploitation agricole n'y est pas pour rien*» se réjouit Jérôme Ferré.

E.C.



En bovins, les candidats n'ont pas tous réussi à prendre au lasso les animaux du premier coup.

Le palmarès

Catégorie bovins:
1) Isabelle Jeannot, de Montaron (58) qui travaille à l'EARL du Bon accueil de Nadine et Jean-Paul Loisy
2) Cédric Emile, agent de remplacement au Service Remplacement Nièvre, de Tintury (58)
3) Laurent Gamet, salarié de la SICAFOME, de Luzy (58)

Catégorie ovins:
1) Cédric Emile, agent de remplacement au Service remplacement Nièvre, de Tintury (58)
2) Mathieu Angel, salarié de la SICAFOME
3) Olivier Maratrat, salarié de la SICAFOME
Tous scores confondus, c'est Cédric Emile qui accède à la première place du concours. Il remporte un week-end pour deux de son choix.



CerFrance Yonne

Première pierre du futur bâtiment

La première pierre du futur bâtiment qui accueillera CerFrance Yonne et ses partenaires a été symboliquement posée le 14 septembre dernier. A la fin de l'année 2011, les personnels devraient prendre possession des nouveaux locaux et les visiteurs découvriront un espace accueil mieux adapté.

La pose d'une première pierre est toujours très chargée en symbole et en émotion. Et dans ces temps difficiles pour les agriculteurs et l'agriculture, un tel projet marque aussi la volonté d'aller de l'avant. 120 personnes ont assisté à la cérémonie, présidée par Éric Coquille, président du conseil d'administration de CerFrance Yonne. Sur la vaste plate-forme qui jouxte les actuels locaux (37 rue la Maladière) et qui abrite une partie des collaborateurs de CerFrance Yonne, aussi ceux de la FDSEA, des JA, de la FD Cuma et du Service de remplacement, se dresseront bientôt les 1600m² de bureaux destinés à accueillir les personnels, les clients et les adhérents de ces structures.

Les locaux opérationnels fin 2011

«Les nouveaux locaux» explique Laurent Beurienne, directeur de CerFrance Yonne *«vont offrir de meilleures conditions de travail à nos équipes et à celles de nos partenaires et permettre un accueil du public mieux adapté»*. Quand le nouveau bâtiment sera opérationnel, à la fin de l'année 2011, le bâtiment actuel sera démoli. L'espace ainsi libéré permettra d'aménager un parking et des espaces verts.

Sur les 180 salariés de CerFrance Yonne, 60 s'installeront dans les nouveaux locaux, ce qui permettra *«de rassembler les équipes et de créer des synergies entre les spécialités»* précise le directeur. Le siège de CerFrance Yonne, situé à proximité (35 bis rue la Maladière) héberge toujours une vingtaine de collaborateurs, tandis que les autres sont répartis dans les neuf agences installées au plus près des attentes et des besoins, sur l'ensemble du territoire de l'Yonne.

Le terrassement a commencé le 17 août et la livraison du bâtiment est programmée pour la fin de l'année 2011. Tout a été mis en œuvre pour favoriser les économies d'énergie et sans en avoir le label, l'immeuble aura tous les avantages d'une réalisation à basse consommation énergétique, du fait en particulier d'une isolation extérieure particulièrement bien maîtrisée.

Dans un quinzaine de mois, la rue de la Maladière devrait donc prendre un sérieux coup de jeune grâce à ce projet qui va renforcer la dynamique de l'ensemble du secteur.

ANNE-MARIE KLEIN



La pose de la première pierre, un moment symbolique.



Les nouveaux locaux seront implantés juste à côté de l'actuel bâtiment.





Union des productions végétales de l'Yonne

Les grandes cultures restent vigilantes

Les membres de l'Union des productions végétales de l'Yonne se sont réunis le 14 septembre à Auxerre. L'occasion de faire le point sur la situation des productions végétales et les dossiers en cours. Avec une partie élective qui a vu l'élection d'un nouveau bureau.



Séance élective pour cette réunion de l'UPVY qui a vu son président Arnaud Rondeau reconduit dans ses fonctions.

Vigilance... C'est le mot qui s'impose peut-être le plus actuellement pour les acteurs et responsables de l'Union des productions végétales de l'Yonne (UPVY), qui se sont réunis à Auxerre le 14 septembre. Vigilance sur le front réglementaire, avec la difficile bataille du 44 tonnes à mener auprès d'une administration plus que réticente.

Vigilance sur certaines évolutions européennes comme «*la durabilité des productions destinées aux biocarburants*», un schéma qui concerne tous les producteurs de cultures destinées à la production de biocarburants et pas seulement en Europe.
Vigilance enfin, car la forte hausse des prix des céréales ne doit pas faire oublier les caprices de marchés aussi promptes à la hausse qu'à la baisse et l'effondrement de l'EBE en 2009 pour toutes les exploitations de grandes cultures, du jamais vu depuis 10 ans !

44 t... Bientôt une issue ?

En présidant la réunion de l'UPVY le 14 septembre, Arnaud Rondeau a fait le point sur le dossier des 44 tonnes. «*Il a fallu batailler, car l'administration était réticente et beaucoup de contraintes ont été mises en travers du chemin*».

L'arrêté à portée locale devrait toutefois être prochainement signé, un arrêté «*provisoire*» qui sera valable jusqu'au 30 juin 2011. Affaire à suivre donc.

Biocarburants : vers un schéma volontaire de durabilité

Autre point d'actualité : «*la durabilité des productions destinées aux biocarburants*». Selon une directive européenne publiée en juin 2009, la production de biocarburants doit intégrer des critères de durabilité précis, qui impliquent le respect de règles environnementales, sociales et économiques. Des règles qui concernent tous les producteurs, en Europe comme ailleurs. Le Brésil rédige ainsi son propre schéma volontaire de durabilité, incontournable condition d'accès au marché européen. En France, les filières éthanol et biodiesel se sont rapprochées pour élaborer un tel document et établir elles aussi un schéma commun de durabilité, englobant l'ensemble du territoire français. Ce schéma -très coûteux à élaborer- est porté par les producteurs d'alcool, Diester industries, la CGB, l'AGPB, l'AGPM et la FOP. Bruxelles en fait la condition essentielle à tout accès au marché européen. La directive prévoit aussi la mise en place, d'ici 2013, d'une traçabilité totale des lots de grains destinés aux biocarburants.

Fiscalité : le stockage des grains en questions et réponses

La responsable du service juridique et fiscal commun à la FDSEAY et à CerFrance Yonne, est venue présenter le traditionnel point sur la fiscalité liée au stockage des grains. Avec une précision d'importance cette année : sous certaines conditions, l'administration fiscale reconnaît que le bien déposé dans un organisme de stockage peut être considéré comme non-vendu et peut apparaître en stock dans la comptabilité de l'exploitant. Mais, encore faut-il que ce dernier ait signé avec un organisme collecteur une convention de stockage écrite. Il faut aussi que le dépôt soit collectif (pas de dépôt individualisé). Le contrat doit assortir la livraison et le stockage d'une possibilité de reprise par l'exploitant de la marchandise stockée. C'est la preuve qu'il n'y a pas eu transfert de propriété. Sans convention écrite respectant ces conditions, la récolte est considérée comme vendue. Le versement d'un acompte a valeur de preuve du transfert de propriété.

2010 mieux que 2009, mais...

Pierre Perreau, conseiller CerFrance Yonne a présenté «*la primeur*» des résultats des exploitations céréalières pour 2010. Une projection provisoire, car limitée à quelques exploitations (480) mais qui permet de lancer quelques hypothèses.

Premier constat, par rapport à 2009 qui a connu la plus forte baisse de l'EBE depuis dix ans, la situation s'améliore nettement, du fait de la hausse des prix des céréales et de la stabilité des charges de structure. Beaucoup d'exploitations céréalières ont abordé 2010 en grande difficulté financière, avec un fort niveau d'endettement car les investissements sont restés soutenus en 2007, 2008 et même 2009. CerFrance note ainsi que le nombre d'exploitations «*à risque financier élevé*» est en augmentation.

L'EBE s'améliore nettement pour certains en 2010, mais l'optimisme doit rester mesuré. D'abord du fait de l'échantillon restreint, ensuite parce que les références de prix ne reflètent pas toujours la réalité dans une période où la variabilité des marchés est forte.

Enfin tout dépend aussi des engagements des agriculteurs, des niveaux de rendements, des quantités négociées et des engagements des OS eux-mêmes. Autre bémol, il est difficile de prédire l'évolution des marchés sur l'ensemble de la campagne de commercialisation qui vient de commencer.

ANNE-MARIE KLEIN

Composition du nouveau bureau de l'UPVY

A l'occasion de cette réunion, les membres de l'UPVY ont procédé à l'élection du nouveau bureau
- **Président: Arnaud Rondeau**
- **1er vice président: Daniel Rougegrez**
- **2ème vice président: Jean Luc Gennérat**
- **3ème Vice président: Sophie Chabrol**
- **Secrétaire: Eric Sottiaux**
- **Trésorier: Hubert Leprêtre**
- **Commissaire aux comptes: Frédéric Junot**
- **Membre du bureau: Jérôme Vincent**
- **Délégué ORAMA: Etienne Henriot**
- **Délégué AGPB: Jean-Luc Gennérat**
- **Délégué AGPM: Arnaud Rondeau**
- **Délégués FOP: Alain Renoux et Gérard Delagneau**



Portes ouvertes de la ferme de Jalogny (71)

Éleveurs charolais : producteurs d'avenir

La Ferme expérimentale de Jalogny tient ses portes ouvertes nationales les jeudi 30 et vendredi 1er octobre , à Jalogny, près de Cluny. Ces deux journées résolument tournées vers l'avenir, invitent les éleveurs bovins charolais de tous horizons à venir explorer de nouvelles pistes et utiliser des techniques innovantes.

Informer, expliquer, préciser et échanger et permettre aux éleveurs de dégager de nouvelles marges de manœuvre, telles sont les ambitions de la Chambre d'agriculture de Bourgogne et de ses partenaires qui proposent pas moins de 14 ateliers techniques thématiques aux éleveurs de bovins charolais. Tous les thèmes seront balayés : économie d'énergie, production d'énergie verte, bio, génétique, alimentation, pathologies, organisation du travail, bâtiments, électronique, informatique... Une table ronde envisagera la question *«Quelle génétique pour demain ?»* et un forum, *«L'élevage allaitant face à son avenir : enjeux et opportunités»* permettront d'aller plus loin en creusant de nouvelles pistes innovantes et en présentant les pratiques les plus à même de préparer l'avenir des élevages.

Enjeux et opportunités

Point de cristallisation de ces portes ouvertes, le forum *«l'élevage allaitant face à son avenir : enjeux et opportunités»*, est au coeur des préoccupations des élevages. Les réseaux d'élevage allaitant et le réseau charolais poursuive leur travail d'analyse et dégagent des pistes d'adaptation



des exploitations en fonction de leur système et de leur dépendance au revenu agricole. L'essentiel de leurs travaux et des expérimentations conduites sur la ferme expérimentale de Jalogny seront présentés sur ce forum, avec une large place laissée à l'échange et aux discussions avec la salle.

La génétique au service des éleveurs et de la filière

La table ronde *«Quelle génétique pour demain ?»* à l'initiative de la Fédération bovins croissance, se déroulera sous l'égide du réseau génétique Bourgogne qui regroupe l'ensemble de la filière bovins viandes. De l'amont à l'aval, tous les représentants de la filière confronteront leurs points de vue. Les travaux en cours sur les nouvelles technologies seront aussi présentés, comme autant de possibilités de répondre aux attentes des éleveurs (facilité de vêlage, docilité, résistance aux maladies, fertilité...), aux attentes de la filière (rendement, conformation, découpe...) et à celles du consommateur (tendreté, couleur, matière grasse...).

▶ Pratique

Horaires : Jeudi de 9h à 17h ; vendredi de 10h à 17h
Les 14 ateliers se déroulent en simultané, par séquences de 45 minutes.

Table ronde : jeudi 30 septembre de 11h à 12h
Forum : Vendredi 1er octobre de 10h à 12h

Entrée libre. Parking gratuit. Restauration possible sur place, réservation obligatoire pour les groupes.

Renseignements : 03 85 29 56 13

▶ Au programme

14 ateliers

- Atelier 1 : Consommation d'énergie en élevage : repères et marges de progrès
La problématique *«énergie»* est aujourd'hui l'un des champs d'investigation de l'analyse globale des systèmes d'exploitation.
- Atelier 2 : Produire de l'énergie verte à la Ferme
Le bois énergie, la méthanisation, le photovoltaïque ont fait leur entrée dans les exploitations. Les éleveurs qui souhaitent développer une nouvelle source de revenus ou d'économies et s'engager dans ce type de démarche bénéficieront d'informations neutres et avisées.
- Atelier 3 : Réussir sa conversion à l'agriculture biologique
Les conditions de la résussite passe par des solutions techniques permettant d'aller vers l'autonomie alimentaire et un cadre réglementaire qu'il faut connaître.
- Atelier 4 : Produire de la viande pour les besoins du marché
Contractualisation, finition des animaux, itinéraires techniques de production de finition, adaptation au marché et aux besoins de la filière... seront au menu de cet atelier.
- Atelier 5 : Bien choisir son reproducteur ! La génétique à votre service
La qualité d'un reproducteur impacte directement sur les performances techniques et économique d'une exploitation, il doit donc être raisonné pour optimiser la rentabilité de l'élevage. Cet atelier vous y aidera.
- Atelier 6 : Plus de veaux avec le vêlage à deux ans.
L'augmentation du nombre de vêlages apparaît comme l'un des axes les plus porteurs pour la performance et la productivité des exploitations.
-Atelier 7 : Pathologies respiratoires du veau... Réfléchir et agir pour réussir.
Ces pathologies représente une préoccupation sanitaire grandissante, l'atelier présentera les gestes, les méthodes et les solutions pérennes pour y remédier.
- Atelier 8 : Des fourrages de qualité... Pour qui, pourquoi ?
Pour identifier et mettre en place un système fourrager cohérent et performant en passant par une bonne gestion de l'herbe.
- Atelier 9 : Distribuer des fourrages autrement
Libre-service, mélangeuse, 1 jour sur 2... les stratégies de simplifications sont multiples Comment choisir en toute connaissance de leur coût et des conséquences.
- Atelier 10 : Fourrages secs en libre-service
Présentation du système et illustration par des cas concrets.
- Atelier 11 : Bâtiments simplifiés, innovants, économes
Les outils de production représentent à la fois un enjeu capital et une charge importante. Des solutions simples et innovantes permettent de limiter les charges tout en préservant de bonnes conditions d'hébergement pour les animaux et de travail pour les hommes.
Atelier 12 : Et si nous parlions travail
L'agriculture a évolué et le travail de l'éleveur a changé. Comprendre ces évolutions et les gérer au mieux, c'est l'objectif de cet atelier.
- Atelier 13 : Electronique et informatique au service des éleveurs
Gain de temps et réactivité... le bouclage et la gestion électroniques du troupeau facilitent le travail de l'éleveur.
- Atelier 14 : Mon troupeau... Identifier les marges de progrès
«Mon troupeau» un outil pour aider les éleveurs à améliorer leur efficacité technique et économique.

▶ Zoom sur...

Des contraintes transformées en atouts

Les énergies renouvelables s'installent petit à petit dans les élevages allaitants. Le bois énergie évidemment, mais aussi le photovoltaïque et demain la méthanisation. Trois types d'énergies pour *«transformer des contraintes en productions»* qui rendent les exploitations plus diversifiées et plus compétitives. Si les projets sont bien menés…
En charge de ces dossiers avec ses collègues à la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire,
Étienne Lalanne présentera ces trois types d'énergies sur un atelier à Jalogny.
Depuis le Grenelle, le bois énergie est partout et peut être utilisé pour la production de chaleur. *«Avec des bois d'un diamètre minimum de 5 cm, produire des plaquettes devient intéressant»*, débute le conseiller. Évidemment, au préalable, il faut structurer ses débouchés, fidéliser sa clientèle avec un approvisionnement régulier et de qualité. Les investissements sont toujours à raisonner en fonction de ce critère. Pour limiter la manutention, *«s'équiper d'une petite machine avoisine les 20 000 €, mais s'il faut passer à un matériel plus conséquent –avec grappin déchiqueteur– la somme peut monter aux alentours de 40 000 €»*, explique étienne Lalanne. Il faudra donc amortir les outils mais l'intérêt réside principalement dans le fait de *«valoriser du bois qui n'avait pas de valeur marchande et celui produit par l'entretien obligatoire»*.

Une nouvelle voie adaptée

Autre débouché, *«faire subir aux effluents d'élevage une méthanisation qui fournira biogaz et digestat épandable»*. Cette solution semble aboutir enfin en France. Lors de sa visite en Saône-et-Loire, répondant à Guy Martin, président de Coop'évolia impliqué sur un projet à Fontaines avec le lycée et le Grand Chalon, le ministre de l'Agriculture ne pouvait nier le rôle déterminant de la méthanisation dans la compétitivité des élevages allemands et pour le revenu de ces éleveurs.
«À la recherche d'une meilleure valorisation des sous-produits», la méthanisation apparaît comme *«la nouvelle voie qui se profile»* avec la possibilité future d'injecter le gaz produit dans le réseau GDF, anticipe étienne Lalanne. Un optimisme à confirmer puisqu'il faut encore, *«modifier la réglementation actuelle»*, se presse-t-il de rajouter. Mais *«des unités plus agricoles et moins industrielles»* seront envisageables, permettant de limiter la taille des projets avec déchets verts de collectivités ou d'industries agroalimentaires.

La guerre solaire

Enfin, bien connu pour valoriser sa structure bâtiment, avec la revente d'électricité, le photovoltaïque semble toujours voué à un fort développement. En effet, la filière photovoltaïque va connaître une *«guerre des prix dans les mois à venir»*, prédit le conseiller, poursuivant que la filière est désormais *«obligée de s'adapter aux nouvelles tarifications en vigueur»*. Constructeurs de panneaux et revendeurs vont accentuer leur compétition pour survivre, provoquant une diminution des prix par kiloWatt-crête (kWc) installé normalement. Pour étienne Lalanne, malgré les nouveaux tarifs *«plus drastiques»*, le photovoltaïque reste actuellement une solution économiquement *«intéressante lorsqu'on ne dépasse pas 3 € du Wc pour les installations intégrées aux bâtiments existants et 2,5 € du Wc pour les bâtiments neufs avec intégration simplifiée»*.

Multiplier les sources de revenus

Toutes ces nouvelles productions suscitent de nombreuses questions chez les éleveurs : ai-je un potentiel de production d'énergie renouvelable sur mon exploitation ? ces nouvelles productions peuvent-elles s'intégrer dans mon exploitation ? quelle rentabilité puis-je espérer ? Sur cet atelier, les éleveurs bénéficieront d'informations neutres et avisées sur tous les aspects :
- taille des ateliers et conditions techniques pour envisager l'une de ces productions ;
- différentes solutions techniques;
- éléments économiques repères;
- références et personnes ressources.
Des ressources bien utiles et productives donc…

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

FDSEA 21

Crise agricoles : des premières réponses… Qui en appellent d'autres !

Lors de sa visite au Space, le ministre de l'Agriculture Bruno Lemaire a annoncé un plusieurs mesures qui répondent, en partie, aux revendications de la FNSEA. Mais soyons clair, l'essentiel reste à faire !

Si les perspectives des exploitations de grandes cultures peuvent sembler plus prometteuses en terme de prix, elles restent sans traduction concrètes pour le moment. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des filières de l'élevage, qui connait cette année encore, des prix qui ne couvrent pas les coûts de production.

Annonce des versements Pac anticipés

En réponse à notre demande syndicale, Bruno Lemaire vient d'annoncer l'avance du versement des soutiens PAC, dès le 15 septembre pour 75% du montant de l'ICHN et à partir du 16 octobre pour le paiement de 40% de la part historique des DPU (le découplage 2010 n'est pas intégré), 40% des aides ovines, 60% de la PMTVA et 75% de la PHAE.

Attention aux effets d'annonces !

Cette mesure permettra de soulager ponctuellement la trésorerie des exploitations toutes productions confondues. Mais il est important de noter que ce paiement ne concernera que les exploitants pour lesquels les contrôles sont terminés. C'est pourquoi, La FDSEA dénonce à nouveau cette situation qui sera encore supportée par quelques exploitants victimes du système. Il est nécessaire que la France obtienne de Bruxelles le paiement d'un acompte pour tous les dossiers des agriculteurs.

Urgences pour la production porcine

Très soucieux de l'avenir des élevages porcins, nous prenons acte des décisions du Ministre de doubler l'aide financière pour la mise aux normes, qui passera à 200€ par truie gestante. Le seuil par élevage sera porté à 50 000€ (15 000€ auparavant). D'autres mesures devront nécessairement être mises en place pour atténuer les effets d'une crise importante en viande blanche.

Des «*rallonges*» budgétaires non significatives

La FDSEA accueille également avec satisfaction la rallonge budgétaire de 30 millions d'euros pour soutenir les exploitations les plus fragiles à travers le dispositif Dacs Agri. Mais le compte n'y est pas. Les exploitations *«dans le rouge»* sont innombrables. Nous sollicitons à nouveau des mesures d'allègement des charges par une année blanche sur les annuités d'emprunts pour les exploitations d'élevage, qui ne peuvent espérer aucune embellie sur les marchés à cours terme. A ce sujet, il est urgent que le Ministre pèse de tout son poids sur l'Interprofession bovine pour que le prix payé au producteur augmente enfin rapidement d'au moins 20%. Sans réponse sur ce point, la FDSEA de Côte d'Or continuera à se mobiliser sans relâche.

La FDSEA tient à rappeler que ces mesures ne remplaceront jamais une juste rémunération des produits par les prix et qu'il est urgent que l'ensemble des filières s'engage sur une meilleure valorisation des productions agricoles.

FDSEA de Côte d'Or



FDSEA 58

Pac 2010 - L'avance des aides a été officialisée

Lors de son intervention au Space le 14 septembre dernier, le ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire, a officialisé le versement par avance d'une partie des aides PAC, répondant ainsi favorablement à la demande formulée par la FNSEA pour soulager au plus vite les trésoreries les plus tendues.

Sous réserve des dispositions finales de la décision de la Commission Européenne début octobre, le taux d'avance sera de 50% pour :
- La seule partie *«historique»* des DPU, c'est-à-dire sans tenir compte des nouveaux découplages 2010 (DPU herbe, maïs valorisé par les animaux, découplage des 25 % de la PMTVA, SCOP, PB) dont l'instruction ne sera pas achevée à la date de versement
- Les aides aux ovins et aux caprins mises en œuvre dans le cadre de l'article 68.

En ce qui concerne la PMTVA, le taux est fixé à 60%.
Les aides suivantes ne feront pas l'objet d'un paiement d'avance en 2010, du fait de la nécessaire finalisation de leur instruction et de la fixation complexe des montants unitaires (aides relevant de l'article 68 notamment) :
- aide à la diversité des assolements, soutien à l'agriculture biologique, aide supplémentaire aux protéagineux ;

Prime aux protéagineux
Aide à l'assurance récolte.
L'avance devrait être d'un montant total d'environ 3 milliards d'euros (sur les 8 milliards d'euros à payer en 2010) contre 5 milliards d'euros en 2009.

Les aides surfaciques du 2nd pilier feront bien l'objet d'avances, à hauteur de 75%, comme cela est prévu dans le cadre réglementaire, sans nécessité de démarche spécifique, à partir du 15 septembre pour l'ICHN et du 15 octobre pour la PHAE.

Tout le monde ne sera pas bénéficiaires...

En application de la réglementation communautaire, seuls les dossiers dont les contrôles administratif et sur place sont terminés peuvent faire l'objet d'un paiement. Le ministère nous rappelle que la Commission est très attachée à ce principe auquel elle ne dérogera pas. Ainsi, en 2009, des dossiers non contrôlés n'avaient pu bénéficier de l'avance.
Comme l'an passé, les dossiers d'aide qui feront l'objet d'une avance sont ceux qui seront instruits au plus tard fin septembre. Pour les dossiers dont l'instruction ou les contrôles ne sont pas achevés à cette date, il ne sera pas possible de verser une avance car les opérations permettant les paiements de décembre auront débuté.

Superpopulation de sangliers en Côte d'Or

L'overdose agricole

A l'initiative de la FDSEA, une délégation FDSEA - JA - Chambre d'agriculture - Groupement de Défense Sanitaire - a rencontré le lundi 20 septembre Christian de Lavernée, préfet de Côte d'Or, pour rappeler une ultime fois l'exaspération du monde agricole face à la surpopulation de gibier. Cette délégation a tenu à proposer de nouvelles mesures visant à réduire urgemment les populations de sangliers.

Excédés par les dégâts aux cultures et les risques sanitaires encourus par la proximité grandissante entre cheptel bovins et sangliers, les responsables agricoles ont proposé à M. le préfet la mise en place urgente de mesures pragmatiques et surtout complémentaires pour réduire les populations :
- Le classement nuisible du sanglier, tel que le permet l'article R 427-7 du code de l'environnement. Cette décision constituerait un signal fort en direction des chasseurs et permettrait au détenteur d'un droit de chasse d'effectuer des prélèvements hors période de chasse.
- Interdire tout type d'agrainage sur l'ensemble du territoire côte d'orien en période de chasse, pour favoriser l'éclatement et la circulation des animaux.
- Permettre aux personnes qui disposent d'un territoire de moins de 30ha d'obtenir des bagues de sanglier.
- Prendre un arrêté permanent pour que l'ONCFS et les louvetiers puissent intervenir rapidement et partout, y compris dans les réserves officielles ou non.

Les agriculteurs ne peuvent plus accepter que le loisir des uns se développe au détriment du labeur des autres.
Les éleveurs ne peuvent plus supporter les contrôles sanitaires et les abattages de leur cheptel alors que le faune sauvage divague et croît à la vitesse d'un fléau incontrôlable.
Nous attendons une prise de décision rapide des pouvoirs publics sur ces propositions. A défaut, nous serons contraints d'en tirer les conséquences.
La profession agricole invite donc les services de l'État et l'ensemble des chasseurs à prendre enfin la mesure de la situation, pour revenir rapidement à contexte plus sain et plus équilibrée, dans le respect de notre travail.

Contact :
FDSEA : 03 80 68 67 68



Après leur matériel, ils partagent leurs terres

L'assolement en commun pour trois Côte d'oriens

Trois agriculteurs du canton d'Auxonne travaillent depuis 5 ans en assolement commun. Réduction des charges de mécanisation, meilleure efficacité et souplesse dans le travail quotidien sont au rendez-vous.

Très peu répandu en Côte d'Or, l'assolement en commun permet de travailler différemment et de bénéficier de nombreux avantages. Quatre agriculteurs du village de Champdôtre l'ont choisi en 2005. Le groupe, aujourd'hui réduit à trois agriculteurs suite au départ en retraite de Daniel Maréchal, a voulu *«aller plus loin que la Cuma»*, à laquelle ils adhéraient depuis 2001. *«Cette Cuma a très bien fonctionné avec notamment l'achat et l'utilisation d'une moissonneuse-batteuse»* se rappelle Dominique Leneuf, *«en 2005, nous avons fait la même chose avec les terres»*. *«Avec l'assolement en commun, la marge nette est partagée et nous tirons tous dans le même sens»* ajoute Pascal Farcy, *«le statut de chaque exploitation individuelle ne change pas, mais nous travaillons ensemble, avec les mêmes objectifs et les mêmes terres. Dans les réflexions et la pratique, chacun tente d'apporter le meilleur de ce qu'il fait. Pour la commercialisation, nous avons pris la décision de vendre individuellement»*.



Samuel Maréchal, Dominique Leneuf et Pascal Farcy : trois agriculteurs du canton d'Auxonne qui travaillent ensemble leurs terres depuis cinq ans.

Une meilleure efficacité

Un des principaux objectifs des agriculteurs est la réduction des charges de mécanisation. C'est d'ailleurs ce qui les avait motivés en 2001 en intégrant la Cuma Fertichamp. En mettant le parcellaire en commun, cela permet de l'optimiser au maximum. Les secteurs éloignés sont par exemple regroupés. *«Avant, dans un secteur donné, nous avions individuellement plusieurs cultures pour partager les risques. Désormais, nous avons une seule culture et nous nous déplaçons une seule fois»* explique Pascal Farcy. Travailler à plusieurs permet également l'achat et l'optimisation d'un matériel plus performant, plus large et puissant. *«C'est d'autant plus vrai qu'une grande partie du matériel était à bout de souffle en 2005»* enchaîne Pascal Farcy. Dès le passage à l'assolement en commun, le nombre d'heures de traction pour les quatre exploitations va passer de 4 000 heures à seulement 1 920 heures l'année suivante. Ce nombre d'heures est même descendu à 1575 l'an passé.

Plus forts ensemble

Les compétences multiples du groupe ont rendu possible le développement de nouvelles cultures comme du trèfle graine et de nouvelles techniques comme le semis direct sous couvert (qui devrait encore faire baisser le nombre d'heures annuelles de traction). L'année dernière, ces mêmes compétences ont permis aux agriculteurs de *«mieux supporter»* les fortes difficultés économiques liées à la crise. Entre 2004 et aujourd'hui, les charges de mécanisation n'ont certes pas diminué mais sont restées au même niveau malgré les investissements conséquents en matériel. Certaines charges sont encore supportées, comme celles liées au départ d'une exploitation de la Cuma (ce qui reporte certaines charges), ou encore les charges supplémentaires liées aux perspectives 2006 d'augmentation de la production betteravière (qui avaient généré certains investissements). Selon toute vraisemblance, ces charges de mécanisation devraient diminuer ces prochains mois. Travailler en assolement en commun permet également de faire face aux *«coups durs de la vie»* : *«Nous sommes plusieurs à en avoir eu dans le groupe, c'est bien de savoir que l'on peut compter sur les autres s'il vous arrive un pépin»* commente Pascal Farcy. Les clés de la réussite ? *«Bien communiquer, bien s'organiser et, bien sûr, avoir une partie d'objectifs communs»* enchaîne l'agriculteur.

Nécessité de s'adapter

Cette mise en commun des terres n'est pas sans poser de problèmes. *«Au départ, ça n'a pas été facile avec les organismes stockeurs»* se rappelle Pascal Farcy, *«tout le monde n'était pas adhérent à la coopérative et ça a un peu coincé»*. En ce qui concerne les déclarations Pac, une seule et même déclaration n'est pas possible. *«Nous faisons trois déclarations par an»* explique Pascal Farcy, *«nous divisons l'assolement en commun en trois assolements individuels et chacun déclare de tout. Tous les ans, chacun déclare des cultures au prorata de nos apports de départ»*.

AURÉLIEN GENEST



Miscanthus - Switchgrass

Huit réunions d'information

Afin de permettre le développement de la filière miscanthus, l'Europe via le document régional du programme de restructuration national sucre (DR-PRN) apporte une aide sur des fonds FEAGA aux coûts d'implantation de cette culture. Des réunions d'information sont organisées afin de présenter l'intérêt de cette culture destinée à la biomasse.

Le miscanthus est une plante hybride pérenne (stérile) à rhizome non invasif d'origine d'Asie Centrale. Il est cultivé pour une durée minimale de 15 ans et récolté avec du matériel conventionnel chaque année. Récoltée par voie sèche (en hiver) cette culture a un grand intérêt environnemental puisque après la première récolte, plus aucun produit phytosanitaire n'est nécessaire pendant sa durée de vie. La première récolte s'effectue (en mars) à partir de la seconde année qui suit l'implantation. Lors de la troisième année la culture peut déjà produire plus de 15t/ha de matière sèche.

Pour cela, la réussite de l'implantation des rhizomes est une étape clé afin d'assurer un retour économique. Un minimum de 10 000 pieds de miscanthus par hectare est nécessaire. La coopérative s'occupe de l'implantation, ce qui permet d'avoir une garantie d'implantation de rhizomes de qualité. Le taux de levée pour 2010 sur 80 parcelles, tous type de sol confondu, est de 75% soit 14 500 pieds à l'hectare. L'implantation est onéreuse (3 200€/ha), mais celle-ci doit s'amortir sur 15 à 20 ans.

Un objectif de 250 ha supplémentaires à implanter en avril 2011

Depuis 2009, et dans le cadre du DR PRN Sucre deux sociétés coopératives situées en Côte d'Or (Aiserey et Baigneux les Juifs) souhaitent développer leurs activités grâce à la culture du Miscanthus.
Pour cela elles proposent des contrats pluriannuels qui permettent d'assurer les débouchés aux exploitations agricoles qui souhaiteraient introduire cette nouvelle culture sur leurs terres.
Les débouchés sont multiples, mais il s'agit principalement de fabrications de pellets qui peuvent être utilisés pour le chauffage, en litière, en paillage horticole ou incorporés dans les bioplastiques. A ce jour, sur les deux coopératives, plus de 90 exploitations ont consacré une partie de leur surface agricole pour développer ces cultures destinées à la biomasse.

Pour le Miscanthus, 120 ha ont été implantés en 2009 puis 220 ha en 2010. Le switchgrass représente plus de 150ha en 2010. Les surfaces recherchées en 2011 pour ces deux cultures sont de 250 ha.

10 réunions d'information à partir du 20 septembre

Afin de permettre le développement de cette nouvelle culture des réunions d'information de proximité sont prévues fin septembre dans les zones concernées sur les départements de Côte d'Or, Jura et Saône et Loire. Ces réunions aborderont les aspects techniques et économiques de la culture.

Elles permettront également aux exploitations intéressées de leur proposer un accompagnement dans leurs démarches administratives pour développer cette culture.

Ces réunions réalisées en partenariat avec la chambre d'Agriculture de Bourgogne seront animées par Philippe Bejot chargé de mission pour le groupe cultures énergétiques DR-PRN Bourgogne-Franche Comté.

▶ Dates des réunions

• Côte d'Or
- Gerland (21700), Salle des fêtes, 8 rue Jura, lundi 27 septembre, 9h00
- Auxonne (21130), Salle du caveau,
- Château Prost proximité hôpital, mardi 28 septembre, 9h00
- Trochères (21310), Salle de la mairie, 4 rue Croix, mercredi 29 septembre, 9h00
- Aiserey (21110), Salle du canal, Sucrerie, lundi 4 Octobre, 9h00

• Saône et Loire
- Palleau (71350), Salle Mairie, 41 rue Principale, vendredi 24 septembre, 9h00
- Lays / Doubs (71270), Salle polyvalente, vendredi 1er Octobre, 9h00

• Jura
- Champdivers (39500), Salle polyvalente, mercredi 22 septembre, 9h00
- Rye (39230), Salle polyvalente, Jeudi 30 septembre, 9h00

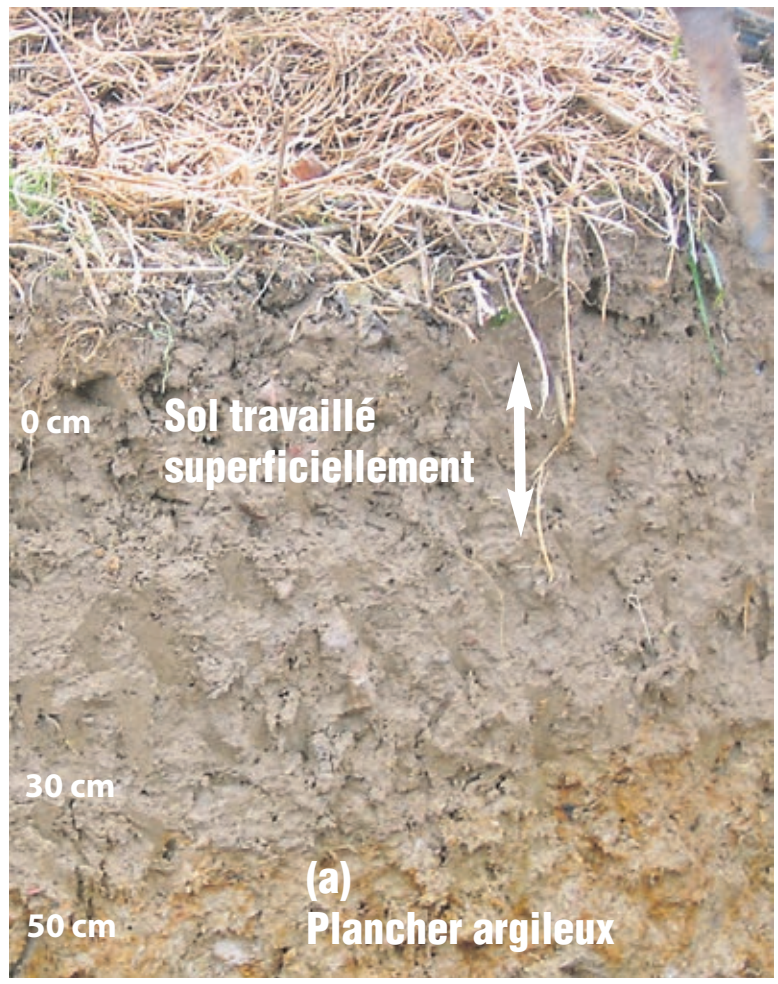
Descriptif des sols de l'Yonne

Une expertise pédologique au service des agriculteurs

Dans le cadre de l'évolution des activités agricoles indispensables à l'économie et à l'attractivité des territoires, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, prend en compte l'environnement et recherche la valorisation des ressources naturelles et des richesses locales.



Même profil en travail superficiel sans labour.



Les anciens labours ont lissé le plancher argileux (a)

Avec plus de 400 types de sols, l'Yonne est un département d'une grande richesse en matière pédologique. Depuis plus de dix ans, la Chambre d'agriculture de l'Yonne bénéficie des compétences d'une pédologue. Valérie Duchênes a été embauchée pour apporter son expertise sur la problématique de la qualité de l'eau et le maintien d'une activité agricole en réalisant des plans d'épandage et des études de bassins de captages (BAC).

De nombreux travaux spécifiques aux sols ont été développés. Sollicitée par l'Inra et le CNRS, la Chambre d'agriculture a contribué à l'acquisition de références avec le Réseau de mesure de la qualité des sols (RMQS) pour cartographier l'ensemble du département et à l'IGCS/STB (Inventaire gestion et conservation des sols / sols et territoires de Bourgogne).

La mission d'expertise en pédologie permet, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, une valorisation et une vulgarisation des données départementales au service du conseil auprès des agriculteurs. Calcaires oolithiques, Terres d'Aubues, Rendosols, Néoluvisols, Argiles gonflantes, … des termes accessibles uniquement aux spécialistes ? Non : de l'information à la formation, la Chambre d'agriculture assure également le développement d'outils pédagogiques et une vulgarisation de ses connaissances qui permettent aux agriculteurs de comprendre le fonctionnement de leurs sols, et de palier souvent les contraintes de ces derniers par des pratiques culturales adaptées. «*Les sols possèdent des qualités intrinsèques. Un sol non calcaire ne deviendra pas un sol calcaire. Un sol superficiel demeurera superficiel,…mais des leviers existent*», précise Valérie Duchênes, pédologue de la Chambre d'agriculture.

La compréhension des sols est une notion fondamentale. «*Il n'y a pas de hasard dans les sols. Ils résultent d'un équilibre qui a mis 10 000 ans à s'installer. Mais c'est un capital qui parfois peut être fragilisé en une génération. Le sol n'est pas un milieu inerte, mais il se forme, se développe*» (voir photos). Ainsi, la complémentarité entre l'expertise pédologique et les compétences agronomiques de ses conseillers confère à la Chambre d'agriculture un savoir-faire et une pertinence de conseil auprès des agriculteurs. Le conseil pédologique consiste en effet à analyser l'équilibre du sol via trois critères de fertilité :

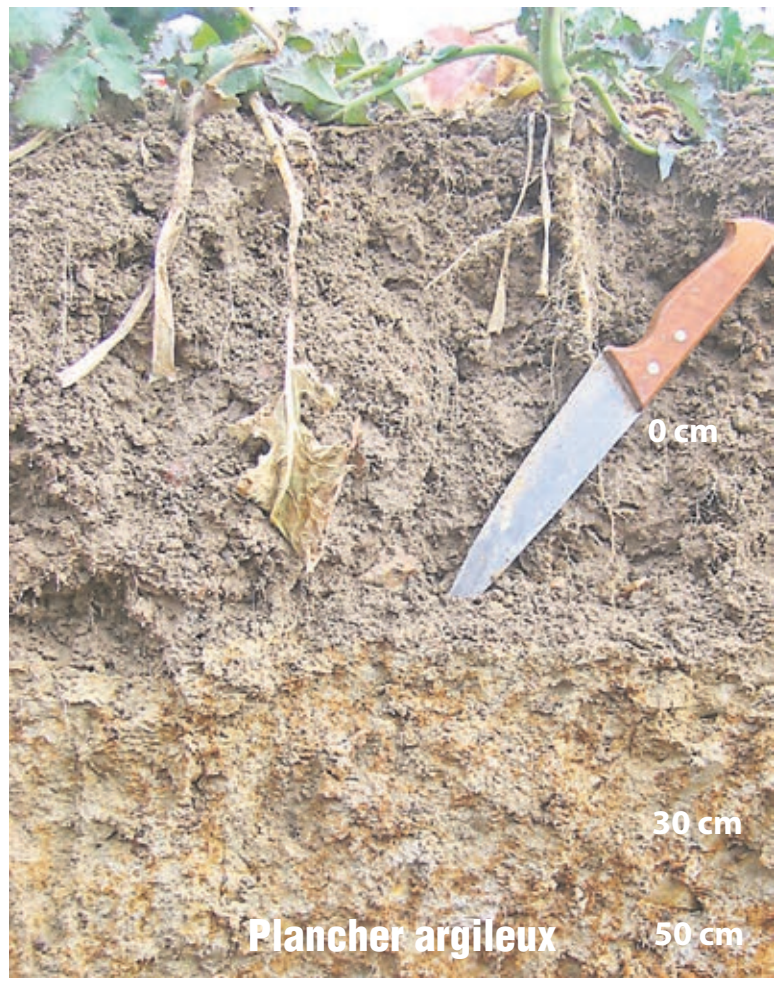
- Physique : texture, connaissance structurale, atouts, contraintes, circulation de l'air, de l'eau et disponibilité des nutriments,
- Chimique : pH, importance et équilibre des éléments,
- Biologique : équilibre de la vie microbienne, développement des racines, transferts, minéralisation.

L'interprétation d'une analyse de sol ou la réalisation d'un profil peuvent permettre de répondre à de nombreuses problématiques : estimer la potentialité des terres à l'échelle de la parcelle, connaître le pouvoir tampon ou épurateur de celle-ci ou déceler un problème de structure du sol lié par exemple à une semelle de labour ; ceci en adéquation avec l'expertise agronomique. Cette interprétation permet également aux agriculteurs de bénéficier de préconisations adaptées à leurs propres situations en matière de travail du sol. En tenant compte de la disponibilité ou du stockage des éléments fertilisants, des économies sont également possibles (exemple : dates d'apport en phosphore adaptées à la rotation, réalisation «*d'impasses*», élaboration d'un plan de fertilisation personnalisé).

Impact du travail du sol sur un sol hydromorphe de Puisaye

Sol qui entre 30 et 50cm présente un «*plancher*» argileux constituant une barrière à la circulation de l'eau, de l'air et au développement des racines.

Inra :: Claudie Jolivet au 02 38 41 78 69
et/ou Dominique Arrouays au 02 38 41 78 45
Base de données IGCS, RMQS



De 0 à 20cm : sol exploitable par les racines n'est plus que de 20cm
Avant l'apparition de la semelle de labour qui frène toute progression des racines et empêche la circulation de l'eau et de l'air

▶ Constat

Disparités entre les pratiques de travail du sol et la nature du sol. Le fond de labour correspond à la limite du plancher argileux. Par ces pratiques, l'agriculteur limite le volume de sol exploitable sur cette parcelle.

▶ Préconisations

Le drainage permettrait d'augmenter le volume de sol exploitable en baissant le niveau du plancher argileux (Photo ci-dessus).
Un travail superficiel permettrait d'éviter d'atteindre et de lisser le plancher argileux.
De plus entre 10 et 30cm, ce volume de sol, naturellement fragile conserverait de bonnes structures favorables à la disponibilité des éléments fertilisants.



Race blonde d'Aquitaine

Quinze élevages blonds en Côte d'Or

La blonde d'Aquitaine est l'une des races bovines qui augmentent le plus en France. Denis et Gérard Chauve font partie des quinze éleveurs côte d'oriens qui l'ont choisie. Direction le canton de Laignes au nord du département.



Denis Chauve, éleveur dans le canton de Laignes, possède des Blondes d'Aquitaine depuis plus de vingt ans.

Au Gaec Chauve à Puits, la blonde d'Aquitaine n'est pas toute jeune. *«Cela fait 23 ans que j'ai acheté mes premiers animaux»* se rappelle Denis, 57 ans. Pourquoi un tel choix ? *«Un vieil ami dans l'Auxois en avait. En voyant ces bêtes, un jour, je suis tombé un peu amoureux ! J'ai été attiré par leur apparence, leur finesse et leur conformation»* répond l'éleveur. A Puits, le cheptel blond a grandi au fil des années et comprend aujourd'hui 85 vaches à vêler. Une grande partie des animaux est inscrite au Herd Book. Ce Gaec qui compte 377 hectares en SAU (dont 290 en Scop), ne souhaite pas s'arrêter là. Gérard fera bientôt valoir ses droits à la retraite et sera remplacé par Nicolas et Arnaud, les fils de Denis. *«Nous allons essayer d'atteindre les 100 vêlages, tout en continuant d'améliorer la génétique»* annonce Denis Chauve, confiant en sa race bovine.

Loin de ses terres, mais...

La Côte d'Or n'est pas le berceau de la race. L'Aquitaine est même plutôt loin. *«Nous sommes même très excentrés !»* avoue Denis Chauve qui ne semble pas souffrir de cet éloignement : *«d'un point de vue technique, l'Upra est plutôt bien organisée. Nous faisons partie de sa section Est qui compte, il est vrai, assez peu d'animaux. En ce qui concerne la commercialisation, les boucheries sont très demandeuses. Les rendements des viandes sont exceptionnels en race blonde car il n'y a que très peu de déchets dans les carcasses. Et je ne vous parle pas de la qualité gustative de la viande»*. Le gaec Chauve vend des broutards en Italie par l'intermédiaire d'un GIE basé dans le Finistère. Le même GIE met des taureaux à la disposition de ses adhérents pour la reproduction. Concernant les autres *«produits»* de la ferme, les femelles non gardées sont vendues à l'age de 13-14 mois au printemps, les autres sont engraissées sur l'exploitation et quelques reproducteurs sont mis à la vente.



Le *«fleuron»* de l'élevage : un superbe taureau de 1 600kg.

Le syndicat repart

Pour Denis Chauve, la Blonde d'Aquitaine est une race *«qui va monter»* : *«Elle a de nombreuses qualités : sa viande, ses vêlages, ses qualités laitières... Elle n'est peut être pas 100% adaptée à notre région car c'est une race qui valorise moins l'herbe que d'autres races, mais son potentiel est très fort à l'engraissement»*. En ce qui concerne l'organisation des éleveurs, le syndicat de la race Blonde d'Aquitaine du département a été *«remis en route»* cette année, après une période de mise en sommeil. Un bureau s'est reconstitué et c'est désormais Franck Debeaupuis, éleveur à Montberthaut à proximité d'Époisses, qui préside le syndicat. *«Cela nous permet d'avoir accès à certaines manifestations dont la ferme Côte d'Or ou encore la foire de Montbard»* se satisfait Denis Chauve, *«tous les éleveurs ayant au moins une vache blonde peuvent faire partie du syndicat. Cela permet de nous connaître, de nous retrouver et d'échanger ensemble»*.

AURÉLIEN GENEST

Caméra ÉLEVAGE
VIDEO SURVEILLANCE POUR L'ELEVAGE
GRAFFE LAURENT
AUDIO VIDEO SAT 3000
66, Avenue Jean Jaurès - 89400 Migennes
Tel. 03 86 80 14 84 - Fax 03 86 80 15 11 - **Portable 06 07 18 81 55**

13ème foire-concours de Dornes (58)

59 animaux dans l'allée du château

A l'heure où les éleveurs chargent les bêtes dans les camions et les organisateurs plient les stands, Didier Guillaumin répète à qui veut l'entendre que cette 13ème foire-concours s'est déroulée dans le professionnalisme et la bonne humeur.



L'allée du château de Dornes offrait une haie d'honneur animalière aux visiteurs de cette 13ème foire-concours. Les plaques accrochées ajoutaient aux belles couleurs de la végétation ensoleillée par cette fin d'été.

Demain soir, un banquet viendra clore cette semaine de fête. Le président du Comité de la foire, entouré de son équipe, festoiera, le cœur léger, après le succès de l'édition 2010 du concours qui s'est tenu samedi dernier. 59 animaux issus de 15 élevages du canton ont fait le show. Compte-tenu du succès à la fois professionnel et populaire, Didier Guillaumin annonce que l'an prochain, un comice du canton devrait également voir le jour, comme en 1997. Le site, particulièrement pittoresque sous une nuée de branches d'arbres ensoleillées, devrait donc reprendre du service plus tôt que prévu. Les animaux semblent décidément se plaire le long de l'allée du château.

Charolaises, jersiaises, chevaux, moutons et lapins...

Les vedettes incontestées de cette 13ème édition ont été les charolaises des environs. Mais elles ont eu à faire à la concurrence de chevaux de selle, de moutons et même de lapins. Et en «*guest star*», dans l'enclos le plus près du château, les trois petites jersiaises présentées par Arthur et Robin Mangote (8 et 12 ans) ont remporté l'estime des visiteurs. Ces laitières, rares dans la région, offrent un lait très riche en matière grasse qui ressemble à de la crème. De l'avis des organisateurs, «*les animaux présentés témoignaient de l'effort des éleveurs, avec une qualité homogène*» et les deux jurés -Éric Compot de Beaumont Sardolles et Jacques Cyprès de Montigny-sur-Canne- ont eu quelques difficultés à départager les concurrents. Si l'essentiel est de participer, les plaques du concours permettront peut-être de transformer les contacts pris sur place en prochaines transactions.

E.C.

HERD BOOK CHAROLAIS
CONCOURS **NATIONAL CHAROLAIS**
RETROUVEZ **LE NATIONAL CHAROLAIS** AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE
SHOW CONTINU
LES 6, 7 ET 8 OCTOBRE AU ZÉNITH D'AUVERGNE
Avec plus de **500 animaux** en concours
Grande Halle: 63800 Cournon d'Auvergne
TOUTES LES INFOS SUR www.charolaise.fr
Renseignements: Tel. 03 86 59 77 00 - mail: contact@charolaise.fr

1ère vente aux enchères de Luzy (58)

De beaux taureaux très «*typés*»

A en croire les éleveurs présents le 17 septembre à la 1ère vente aux enchères électroniques de Luzy, les 24 taureaux présentés, qui avaient été sélectionnés auparavant, étaient tout à fait typiques du sud-Morvan, fins d'os et à la culotte bien arrondie.



13 des 24 taureaux présentés aux enchères ont trouvé acquéreurs sur le ring.

Michel Marion, le président de Charolais sud-Morvan, le groupement organisateur, était un homme réjoui, vendredi dernier vers 17 heures. Non seulement cette vente aux enchères -une première- s'est déroulée sans anicroche, en partenariat avec la Sicafome, mais le public était au rendez-vous (150 visiteurs) et les animaux se sont bien vendus. 13 des 24 taureaux, issus d'élevages locaux, ont été adjugés, pour des prix allant de 2 300 à 3 300 euros (mises à prix de 2 250 euros). Et quelques specimen invendus ont été ensuite échangés, à l'amiable, après la présentation officielle, en même temps que 26 autres animaux non retenus pour défiler sur le ring. *«Pour une première, nous sommes satisfaits même si nous ressentons une petite déception parce qu'on espérait encore mieux»* nuance-t-il. Les élevages apporteurs étant bien connus pour leurs lignées, les éleveurs acheteurs ont-ils été un peu décontenancés par les boîtiers électroniques ? Nombre d'entre eux sont pourtant des habitués du marché au cadran de Moulins-Engilbert.

Et la crise?

Martial Tardivon, qui animait les enchères avec le talent tribunicien qu'on lui connait habituellement, explique que ce mode de vente, derrière l'aspect spectaculaire du procédé, reste une valeur sûre destinée à un bel avenir. *«Il n'y a aucun frais d'adjudication, les ventes se font dans la clarté, dans la discrétion, et sans tricherie. C'est sécurisant à la fois pour les propriétaires et pour les acheteurs»* assure-t-il. Et on veut bien le croire car il faut prendre en compte le contexte économique de la filière. *«2300 euros pour un taureau de deux ans, une conformité de moins de 2 mois, avec de la génétique derrière et un important potentiel de saillies, ce n'est pas énorme»* poursuit Michel Marion. *«Les éleveurs n'ont pas le moral. Ici, il y a des gens qui sont venus par curiosité et les achats ont juste été faits par ceux qui en avaient besoin. Il n'y a pas eu de folie et cette vente a été le reflet de la morosité commerciale du marché»* confirment Martial Tardivon et Bernard Gauthier, le président de la Sicafome.

«Belle qualité»

Outre que la fréquentation, sur ce site mis à disposition par la commune, a été qualifiée de *«bonne»* par les organisateurs, la qualité des taureaux présentés était irréprochable. Tous en sont convenus et de nombreux éleveurs, tels que Ludovic Gauthier l'ont souligné: *«C'étaient des taureaux très typés viande, du style de ce qu'on trouve autour de Luzy, où les herbages sur sols calcaires favorisent des animaux plus fins d'os et un bon arrondi de la culotte»*. L'an prochain, le challenge est tout trouvé: faire au moins aussi bien!

EMMANUEL COULOMBEIX



Production ovine dans l'Yonne

Une troupe stabilisée et un outil d'abattage performant

Les effectifs ovins restent limités dans l'Yonne, pourtant le département abrite un outil d'abattage performant qui a tenu le pari du développement pour adapter son offre aux attentes des marchés. Il faut maintenant espérer que la production suivra et permettra à la Sicavyl de gagner son pari sur l'avenir.

La filière ovine dans l'Yonne reste une filière de petite taille où la moyenne des troupes ne dépasse pas une centaine de brebis. Les aides ovines sont arrivées à point nommé pour apporter une bouffée d'oxygène aux éleveurs et des raisons d'espérer pour cette production. Toutefois, comme le remarque Yves le Boulbin, conseiller à Chambre d'agriculture 89, *«la taille limitée de la filière explique que l'on trouve sur le plan des élevages autant de cas particuliers que d'exploitations produisant des ovins»*. Sur le terrain nous avons en effet rencontré deux élevages très différents, tant par leurs objectifs que leurs pratiques et leur histoire. Un même constat s'impose, renforcé par Yves le Boulbin, qui témoigne aussi que *«la nouvelle tendance c'est de conserver la troupe ovine quand un jeune reprend l'exploitation»*. C'est nouveau et c'est l'une des raisons d'espérer dans cette production. L'autre raison c'est que le département de l'Yonne dispose d'un outil particulièrement performant pour l'abattage et la commercialisation de la viande ovine. L'abattoir de la Sicavyl à Migennes, dont la Cyalin est actionnaire, s'impose aujourd'hui comme un acteur essentiel dans le paysage ovin. C'est un outil d'exception qui a nécessité de lourds investissements et qui représente aujourd'hui une réelle opportunité de développement pour la filière ovine du département et bien au-delà.

500 000 euros d'investissements dans une chaîne ovine

«En 2007» rappelle Philippe Tournant, directeur de la Sicavyl, *«en constatant la carence d'outil d'abattage ovin de référence dans la zone, nous nous sommes appuyés sur la production organisée au sein de notre actionnaire Cialyn, pour nous spécialiser et remplacer la chaîne d'abattage des porcs par une chaîne d'abattage et un atelier de désossage ovin»*. 500 000 euros ont alors été investis dans une chaîne moderne et un process qui permet d'éviter les contaminations croisées, tout en diminuant la pénibilité du travail. Les nouvelles installations ont permis d'améliorer la qualité du produit, l'hygiène et le confort du travail. Mais l'enjeu était de taille, puisqu'il fallait passer de 500 à 1 000 agneaux par semaine pour satisfaire aux besoins de la chaîne. Un défi pour l'amont et un défi vers l'aval, car il a fallu trouver de nouvelles opportunités de commercialisation. *«L'objectif a été atteint et même dépassé»* se réjouit Philippe Tournant. *«Nous avons abattu en une année 52 000 agneaux soit une moyenne hebdomadaire de plus de 1 000 agneaux»*. L'évolution quantitative et qualitative de l'abattage a favorisé de nouveaux partenariats avec les GMS, qui ont manifesté un regain d'intérêt pour l'agneau français ; à condition toutefois qu'il soit produit dans le cadre d'une démarche qualité (Berger des Lys, EQC...). La Sicavyl travaille aujourd'hui avec Carrefour, Système U et Casino. En Label rouge avec les boucheries de détail et également les GMS. Et à l'export avec l'Italie.

Adapter l'offre aux besoins des clients

Pour répondre aux attentes diversifiées de l'aval, la gamme des produits a du être étoffée : de la carcasse jusqu'à l'UVCI en conditionnement double film (agneau prêt à découper et barquettes finies), la Sicavyl propose maintenant tous les niveaux d'élaboration de l'agneau. Ce qui entraîne de nouveaux investissements et explique la nécessité du maintien, voire de l'augmentation de la production ovine dans toutes les zones d'approvisionnement : Auvergne, Aube, Loiret, Cher, Nièvre, Côte d'Or, Allier, Puy de Dôme, Lorraine. Car, pour fonctionner et satisfaire la demande, le potentiel de production représenté par la Cyalin ne suffit pas. Philippe Tournant s'avoue d'ailleurs *«très soucieux pour la production ovine. La disponibilité des agneaux et la gestion des flux sont essentielles. Avant d'aller chercher le client, il faut être sûr d'avoir les agneaux à disposition en qualité et en quantité»*.
Dans une production victime d'un mouvement de restructuration d'une telle ampleur qu'on a pu craindre pour sa pérennité, l'incertitude demeure vive quant à la capacité de la production à répondre de façon pérenne à la demande des marchés.

ANNE-MARIE KLEIN

En chiffres

L'Yonne compte 74 élevages ovins dépassant les 100 brebis, dont 12 sont spécialisés, pour 229 exploitations produisant des ovins et 23 000 brebis recensées.
Sur la base des données CAIAC, 306 élevages comptent plus de 10 brebis et 57 entre 50 et 100. 131 élevages de plus de 50 brebis détiennent 22 356 brebis, dont 50 élevages en système bergerie (10 232 brebis), 73 en système herbe (10 383 brebis) et huit élevages en système mixte bergerie/herbe.



Photo: Institut de l'élevage

La moyenne des troupes ovines icaunaises ne dépasse pas la centaine de brebis.

Tastevinage d'automne

Soixantième anniversaire, un bon cru...

Ce vendredi 3 septembre, plus de 260 dégustateurs étaient réunis dans le cellier cistercien du château du Clos de Vougeot pour déterminer lesquels, parmi les 670 vins présentés, pourraient porter l'habillage du tastevinage créé il y a tout juste 60 ans par la Confrérie des chevaliers du tastevin.



Une dégustation qui a rassemblé plus de 670 vins de Bourgogne dont près de 34% ont été retenus.

Plus de 220 vins de Bourgogne ont été sélectionnés lors de cette dégustation présidée par Anthony Hanson, expert en vin de Christie's à Londres, et titulaire du très select «*Master of Wine*». Ce qui représente un taux de réussite de 33,63%.
Lors de son allocution, ce dernier ne manqua pas de nous confirmer que «*malgré quelques crochets dans l'ancien et le nouveau monde*», son parcours viticole l'a «*toujours ramené vers la Bourgogne et ses grands vins*».

100 millions de bouteilles

À l'heure du décompte de son soixantième anniversaire, le tastevinage peut proclamer près de 100 000 000 de bouteilles qui ont porté et portent les armes de la confrérie. Ce chiffre «*représente environ une année de consommation de vins de Bourgogne dans l'hexagone !*».
Les viticulteurs le savent bien, c'est à tous les amateurs de vins de Bourgogne que s'adresse le tastevinage, comme un repère à travers la complexité des terroirs bourguignons. Il donne une garantie de plaisir au consommateur. Et de plus amples garanties commerciales aussi…

Du Chablisien au Beaujolais

évoluant, le tastevinage consiste en un examen sévère qui permet d'accorder aux vins de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais, répondant aux caractéristiques de leur appellation et de leur millésime, le sceau de la Confrérie des chevaliers du tastevin signalant ainsi aux consommateurs les bouteilles qui, par leur honnêteté, leur caractère et leur indiscutable qualité méritent cette distinction.
À chaque table, une vingtaine de vins, présentés sous forme anonyme –c'est-à-dire sans mention du nom du viticulteur ou du négociant– étaient soumis pendant près de deux heures à la rude épreuve de l'examen organoleptique.

Un SAQ pour la traçabilité

Pour suivre la distribution des vins sélectionnés, la Confrérie a instauré un programme de Suivi Aval Qualité. Il offre une traçabilité unique et complète des vins sélectionnés. Parallèlement à la dégustation, les vins sont transmis au Centre œnologique de Bourgogne où ils seront analysés lot par lot. Cette analyse, basée sur huit critères précis (masse volumique, degré, FML, acidités, etc.) permettra de conserver une carte d'identité analytique du vin. Ces analyses de chaque bouteille, effectuées par un laboratoire agréé Cofrac, et les échantillons témoins conservés par les organisateurs, peuvent intervenir comme contrôle à tout moment dans la vie de chaque bouteille de vin. La Confrérie prélève régulièrement chez les cavistes où dans le rayon cave des grandes surfaces des bouteilles tastevinées. Elles sont comparées aux analyses et au double du vin conservé dans l'œnothèque du château du Clos de Vougeot.
Cette double garantie dans le suivi des vins sélectionnés assure au consommateur de faire le bon choix en préférant un vin tastevinié.
Cette dégustation confirme ainsi le rôle de la confrérie des chevaliers du tastevin : celui de promouvoir la qualité des grands vins de Bourgogne.

ARNAUD ORSEL

▶ 60 années de sélection

Lors du premier tastevinage, le 28 juin 1950, sur 133 échantillons de vins présentés à l'appréciation de trente dégustateurs, 114 furent sélectionnés pour porter l'habillage du tastevinage. Ce sont plus de 1 500 vins qui, en 2010, sont dégustés. En soixante années de sélection, le tastevinage a su évoluer pour se conformer aux exigences des consommateurs. Le perfectionnement de l'organisation de l'épreuve, les nouvelles appellations dégustées, la reconnaissance officielle de l'Union européenne... Ces évolutions se sont mises en place dans un souci constant de qualité. La sélection est rigoureuse et le pourcentage des heureux élus est là pour témoigner de la sévérité de l'épreuve : environ un tiers des lots présentés est distingué.

Premiers coups de sécateurs en Côte d'Or

Le Crémant, un bon placement

Les vendanges sur la côte de Beaune ont débuté en fin de semaine dernière avec les Crémants de Bourgogne. Cette production semble être en pleine évolution.



Mathieu Laboureau, viticulteur à Bligny-lès-Beaune, a terminé de vendanger ses quatre hectares de Crémant.

«*Les Crémants, nous les récoltons toujours un peu plus tôt, généralement une semaine avant les appellations villages*» signale Mathieu Laboureau, viticulteur à Bligny-lès-Beaune. «*Ce sont des raisins qui avoisinent les 9 degrés, il n'y a pas besoin d'avoir beaucoup de sucres*» ajoute le jeune viticulteur de 25 ans. Celui-ci informe que le marché du crémant est en «*pleine évolution*» : «*les gens apprécient de plus en plus le côté festif du vin, mais la crise est là. Alors, entre une bouteille de Champagne à 15 euros et une bouteille de Crémant à 7 euros, il n'y aura pas photo*». Contrairement à certains Bourgognes qui ont du mal à être vendus chaque année, les crémants «*partent facilement*» informe le 11ème viticulteur consécutif de la même famille. «*Pour les crémants, nous travaillons beaucoup en contrats avec la Maison Veuve Ambal à Montagny-lès-Beaune. Certes, nous gagnons moins qu'avec des bourgognes, mais nous sommes sûrs que tout est vendu. Nous ne stockons pas le vin, nous le faisons façonner. Une fois coupés, les raisins sont placés dans des caisses percées pour que le jus puisse s'écouler. La production est aussitôt livrée à Montagny pour éviter l'oxydation*». Comme les deux précédentes années, Mathieu a produit 4 hectares de crémants : «*Avec les Crémants, nous faisons aussi plus de volume. Nous sommes tolérés jusqu'à 70 hectolitres par hectare. Sur les villages, nous ne le sommes qu'à 45. Avec le même nombre de ceps, il y a donc plus de vin avec les crémants*».

AURÉLIEN GENEST

▶ En bref

Les bourgognes sur Iphone

Le BIVB utilise les données collectées sur chaque entreprise en vue de leur utilisation sur l'application Iphone. Cette application permettra aux touristes qui l'auront téléchargée gratuitement sur leur smartphone (I-Phone, androïd...) d'obtenir, quand ils se promènent dans le vignoble et grâce à la géo-localisation, toutes les informations concernant les appellations traversées (cartes, chiffres, descriptif...), mais aussi sur les producteurs de chaque appellation (contacts, horaires d'ouverture, vins commercialisés...), les hôtels et restaurants à proximité et les fêtes viticoles du moment. La version pilote est disponible sur une zone test autour du Montrachet et devrait être ensuite étendue avant la fin de l'année à l'ensemble de la Bourgogne…

Vertus du vin sur la santé

Les consommateurs moins convaincus.
L'étude sur la consommation de vins par les Français est réalisée depuis plusieurs années auprès de 4 000 personnes dans des périodes autres que celles de fêtes ou de foires aux vins. Au-delà des tendances bien connues qui voient augmenter la part des buveurs occasionnels de vins et régresser le poids des buveurs réguliers, l'étude montre que les consommateurs sont moins souvent convaincus des vertus pour la santé du vin. En 2005, environ 62% des personnes se déclaraient d'accord avec l'affirmation selon laquelle le vin est bon pour la santé. En 2010, ils ne sont plus que 57% à le penser…

Bientôt obligatoire pour tous les utilisateurs de produits phytosanitaires.

Certiphyto : Une réforme en marche

L'année 2010 est la première année de mise en place, à titre expérimental, d'un certificat bientôt obligatoire pour tous les utilisateurs de produits phytosanitaires comme pour les vendeurs et les conseillers. Dès 2015, la capacité *«Certiphyto»* sera nécessaire pour tout acheteur professionnel de produits phytosanitaires.

Cette dernière peut être acquise selon quatre voies. En 2010, la voie formation est privilégiée.



CRÉDIT PHOTO : JOHN DEERE

Les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires à usage agricole se durcissent sous l'impulsion des réglementations européennes et de la loi *«Grenelle I»* afin de mieux protéger l'environnement et la santé.

Les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires à usage agricole se durcissent sous l'impulsion des réglementations européennes et de la loi *«Grenelle I»* afin de mieux protéger l'environnement et la santé. La réforme est d'ores et déjà en marche, dictée à la fois par la directive-cadre 2009/128/CE d'octobre 2009 sur l'usage des pesticides et par le plan d'actions national *«Ecophyto 2018»*. *«Certiphyto»* (certificat pour le conseil, l'achat et l'utilisation des produits phytosanitaires) fait partie du plan *«Ecophyto 2018»* qui vise à rendre les exploitations agricoles moins dépendantes des produits phytosanitaires, à réduire les risques et l'utilisation des pesticides (jusqu'à 50%), tout en maintenant une protection des cultures efficaces.

Tout sur Certiphyto

A l'horizon 2014-2015, la directive européenne oblige tous les États membres à mettre en place un système de formation pour les utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires, les distributeurs et les conseillers, sur des thèmes identifiés. Pour être plus précis, il s'agit des professionnels du conseil et de la vente, des utilisateurs agricoles pour le compte d'un tiers ou le leur et des utilisateurs non agricoles. Les décideurs, qu'ils soient responsables d'entreprises facturant les traitements, responsables d'exploitation ou opérateurs comme salariés réalisant les traitements, sont tous concernés.

Les objectifs de ce certificat sont donc de sensibiliser à la réduction et à l'utilisation sécurisée des pesticides. Sa détention sera obligatoire dans le cadre du futur agrément des entreprises et pour l'achat des produits. Distribué par France AgriMer, *«Certiphyto»* mentionnera l'activité concernée. Quant à son contenu, des thèmes sont imposés par l'Union européenne et les référentiels nationaux : réglementation sur les pesticides, choix des produits, dangers et risques liés aux pesticides, protection de la santé et de l'environnement, utilisation et entretien du matériel de pulvérisation, lutte intégrée et traçabilité… Les objectifs seront aménagés selon les publics visés, décideurs ou opérationnels.

Voies	Mode d'attribution	Durée
A	Validation des diplômes	0 jour
B	QCM	1/2 journée
C	Formation sécurité + QCM	1 journée
D	Formation	2 jours minimum

Le dispositif expérimental Certiphyto en Bourgogne

Fin 2009, les cinq Chambres d'agriculture de la région Bourgogne et le réseau des CFPPA se sont engagés ensemble pour la mise en place de la phase d'expérimentation de Certiphyto. Cette expérimentation se poursuivra jusqu'en juin 2011.

Dans le cadre de ce partenariat, ces deux réseaux proposent des formations *« mention décideurs »*, permettant aux chefs et aux responsables d'exploitation d'obtenir le Certiphyto par la voie C et D. En couvrant l'ensemble du territoire, l'objectif est de proposer des formations à proximité de votre exploitation. Dans le cadre

CFPPA
AUXERRE - LA BROSSE
EPL DES TERRES DE L'YONNE

Vous êtes exploitants **AGRICOLES et VITICOLES**, salariés d'une entreprise d'**ESPACES VERTS**...
*Le **CERTIPHYTO** vous concerne !*

Venez suivre une formation au CFPPA d'Auxerre afin d'obtenir le **CERTIPHYTO** !

Les frais de formation sont pris en charge par les fonds de formation.

Pour vous inscrire, obtenir un devis ou tous renseignements complémentaires, contactez le CFPPA d'Auxerre au **03 86 94 60 20**

Les MFR vous accompagnent pour le CERTIPHYTO

3 & 4 Novembre 2010 (Agriculture)
7 & 8 Décembre 2010 (Viticulture)
MFR de RUFFEY LES BEAUNE
03.80.26.61.44

16 & 17 Novembre 2010
CFP des MFR de Bourgogne—FAUVERNEY
03.80.79.10.70

14 & 15 Décembre 2010
MFR de QUETIGNY
03.80.46.35.49

Pour toute demande de renseignements et d'inscription : Contacter la MFR de votre choix

9 & 10 Novembre 2010
7 & 8 Décembre 2010
MFR de LIERNAIS
03.80.84.41.60

16 & 17 Novembre 2010
9 & 10 Décembre 2010
MFR de SEMUR en AUXOIS
03.80.97.07.08

Les 18 & 19 Novembre 2010
14 & 15 Décembre 2010
MFR de BAIGNEUX les JUIFS
03.80.96.50.89

▶ Ce qu'il en pense

Romain Roudier, arboriculteur à Larnage



Romain Roudier, jeune arboriculteur drômois soutient : *«La reconnaissance d'une formation validée ne peut que nous rendre plus crédibles vis-à-vis du consommateur. On a toujours tout à gagner à bien se former».*

A la tête d'une exploitation familiale d'une vingtaine d'hectares de SAU sur la commune de Larnage, dans le Nord-Drôme, Romain Roudier, est avant tout arboriculteur avec quelque treize hectares d'abricotiers. Ses vergers, en culture raisonnée, bénéficient de la certification *«Globalgap»*. Ce jeune chef d'exploitation a suivi la formation *«Certyphyto»*, dispensée sur deux jours au CFPPA du Valentin à Bourg-les-Valence. Pourquoi une telle décision ? Pour Romain Roudier, puisque «Certyphyto allait être obligatoire à court terme, anticiper relève de la bonne organisation d'autant que la formation était prise en charge financièrement en cette année 2010. De plus, il avoue qu'il est intéressant de remettre en question ses pratiques et méthodes, rendus parfois trop automatiques par la force de l'habitude.
«A ce propos, explique-t-il, j'ai particulièrement apprécié le volet protection individuelle. Globalement, la formation sur deux jours était intégrable dans ma charge de travail. Condensée, rendue vivante par les interventions de divers interlocuteurs et surtout en relation directe avec mon travail quotidien, l'approche était pertinente. La reconnaissance d'une formation validée ne peut que nous rendre plus crédibles vis-à-vis du consommateur comme de «GlobalGap». On a toujours tout à gagner à bien se former».

▶ Formation Certiphyto dans l'Yonne

Un service inconournable

Se former pour préserver sa santé, pour respecter la nature, pour utiliser les produits phytosanitaires à bon escient. Décidé lors du Grenelle de l'environnement, mais en réalité issu d'une directive communautaire, le Certiphyto vise à harmoniser les exigences européennes concernant l'utilisation des produits phytos pour tous les acheteurs-utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires agricoles ou non.
La FNSEA consciente des enjeux, s'est fortement mobilisée afin que ce certificat ne devienne pas un frein à la production sur les exploitations. La FNSEA s'est battue pour que l'on respecte la variété des profils des agriculteurs. Nous avons obtenu du ministère de l'agriculture que les acquis de l'expérience et/ou de la formation soient pris en compte. L'objectif étant que 100% des exploitants puissent obtenir leur certificat pour 2014.
La FDSEA de l'Yonne s'est donc positionnée et est habilitée pour fournir à ses adhérents la possibilité de passer ce certificat gratuitement en suivant une formation de 2 jours. 3 formations ont déjà été proposées en début d'année et 5 nouvelles formations sur Auxerre sont ouvertes :
Grandes cultures et polyculture-élevage :
- jeudi 2 décembre et mercredi 8 décembre
- jeudi 9 décembre et mercredi 15 décembre
- lundi 20 décembre et mercredi 5 janvier
- Jeudi 6 janvier et mercredi 12 janvier

Viticulture :
- les mardi 9 et 16 novembre

Pour la Côte d'Or, la FDSEA vous propose 2 sessions de formations :
Le 19 et 23 novembre 2010 pour le secteur Dijon / Plaine
Le 2 et 9 décembre 2010 pour le secteur de Châtillon
Afin d'assurer au mieux les formations, un partenariat a été établi avec les services technique de la Chambre d'agriculture et d'Arvalis.
Ces formations sont ouvertes aux agriculteurs de la région et les animateurs habilités peuvent si des groupes se constituent sur d'autres départements assurer des formations.

FDSEA DE L'YONNE



Photo: Réussir

Certiphyto, un passage obligé pour tous les utilisateurs proffessionnels de produits phytosanitaires.

de la phase d'expérimentation, ce certificat est valable 10 ans.
Ces formations sont organisées grâce à un partenariat avec les différentes OPA de Bourgogne qu'il s'agisse de la MSA, des coopératives et organismes stockeurs, des FDSEA… et en mobilisant l'expertise de l'UIPP. Elles s'appuient sur les réalités de terrain et une approche concrète des problématiques rencontrées par l'agriculteur pour l'utilisation et l'usage des produits phytosanitaires.
Plus de 100 sessions de formation sont prévues dés aujourd'hui et jusqu'en juin 2010, principalement par la voie D.
N'hésitez pas à contacter les Chambres départementales d'Agriculture, les CFPPA ou les organisations professionnelles impliquées pour plus de renseignements. Vous trouverez une réponse à votre problématique près de chez vous.
Toutefois, quatre voies sont possibles pour l'attribution de *«Certyphyto»*. Il est à noter que la première voie ne sera pas accessible dans la phase test actuelle. (Voir tableau).

RÉSEAU MAISONS FAMILIALES RURALES ET CENTRES DE BOURGOGNE
MFR
CERTIPHYTO
Certificat relatif à l 'usage et l'achat des produits phytopharmaceutiques
POUR UNE INSCRIPTION, UN RENSEIGNEMENT OU UN CONSEIL ADAPTÉ À VOTRE SITUATION, CONTACTEZ:



CÔTE D'OR			
MFR de Baigneux les Juifs	Christophe Courty	03 80 96 50 89	mfr.baigneux@mfr.asso.fr
MFR de Liernais	Pascal Maréchal	03 80 84 41 60	mfr.liernais@mfr.asso.fr
MFR de Ruffey les Beaune	David Condemine	03 80 26 61 44	mfr.grandchamp@mfr.asso.fr
MFR de Semur en Auxois	Nathalie le Toux	03 80 97 07 08	mfr.semur@mfr.asso.fr
MFR de Quétigny	Joël Cernois	03 80 46 35 49	mfr.quetigny@mfr.asso.fr
Centre de Fauverney	Nicolas Bachotet	03 80 79 10 70	cfp.fauverney@mfr.asso.fr
SAÔNE-ET-LOIRE			
MFR d'Anzy le Duc	Arnaud Descompoix	03 85 25 04 78	mfr.anzy@mfr.asso.fr
MFR d'Etang sur Arroux	Emma Bouley	03 85 82 32 35	mfr.etang@mfr.asso.fr
MFR de Mazille	Claude Drozniak	03 85 50 80 95	mfr.mazille@mfr.asso.fr
C2FBV Macon	Christelle Sanchez	09 75 27 60 57	christelle.sanchez@mfr.asso.fr
YONNE			
MFR de Gron	Franck Cornu	03 86 64 82 82	mfr.gron@mfr.asso.fr
MFR de Villevallier	Delphine Caron	03 86 91 12 15	mfr.villevallier@mfr.asso.fr
NIÈVRE			
MFR de ST Honoré les Bains	Frédéric Maginot	03 86 30 65 19	mfr.st-honore@mfr.asso.fr

Coordination régionale: FR MFR
Parc tertiaire des Grands Crus
60 G, Avenue du 14 Juillet
21300 CHENÔVE - 03 80 54 04 64
fr.bourgogne@mfr.asso.fr
RÉUSSIR autrement

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 15 septembre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010 Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,86 euros/t du 16 au 30 septembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	sept-déc	218,00	N C
Saône-et-Loire	76/220/11%	10 de sept	227,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	10 de sept	225,00	V C
Sud Est	76/220/11%	oct-déc	230,00 à 240,00	N C selon origines
	Fourrager	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes exports	sept-déc	233,00	T C
	normes exports	nov-janv	240,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63kg/hl	5 de sept	180,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	sept-déc	170,00	N C
Sud Est	65-66kg/hl	sept-déc	185,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 d'oct	195,00	T C
Sud Est		3 d'oct	200,00	A C selon départ
		à	205,00	V C
Aube/Yonne		6 d'oct	190,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or/S et L	50-51kg/hl	4 de sept	140,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 17septembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 209,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 232,00; Blé standard Rendu Rouen oct-dec : 230,00; Orge de Mouture Rendu Rouen oct-dec. : 195,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (oct-dec): 195,00; Maïs FOB Rhin (oct) :201,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 400,00; Pois Départ Oise: NC; Colza Rendu Rouen (dispo) : 387,00 ; Colza FOB Moselle (oct) : 388,00

Pailles et fourrages 15 septembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg : 55-60 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri,**région Dunkerque,Nord Pas de Calais,Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 55E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien
Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kgballes rectangulaires (sous abri) : inc.balles rondes : inc.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg:inc.balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 15 septembre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 329
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2150
Lactosérum : 750
Babeurre sans norme : 1950
Huile de coprah raffinée : 1195
Huile de palme raffinée : 890
Luzerne déshydratée 18% : 165
Pulpes de betterave Marne : 185
Sons Pellets : 151
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : -

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.37 :641 - S.36 : 637

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 13 au 17 septembre
Prix à 25kg: 1,993 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 34,579
Du 06 au 10 septembre
Prix à 25kg: 2,020 • Par kg suppl.: 0,53 • Porcelet 8kg: 35,074

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 10 au 16 septembre

Bretagne : 1,37 (-0,02) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,35 (-0,01) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,33 (-0,02) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,42 (-0,01) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,39 (-0,04)

Référence nat. : 1,37 (-0,02)

PORCINS Sancoins 15 septembre

Amenés : non communiqués.
Légère baisse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,14-1,51. Coches de réforme 0,72-0,96.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 20 septembre

Ovins: 350	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	74-80	1,76-2,22
Agneaux-44kg	81-108	2,19-2,59
Agneaux+44kg	90-125	1,61-2,43
Brebis	11-73	0,22-1,12

Tarifs très fermes dans l'ensemble des catégories, vente quasi-totale. **Prochain marché : 27 SEPTEMBRE**

MOULINS ENGILBERT 20 septembre

Amenés 1106- 97% de vendus. Apports satisfaisants
Agneaux: L'offre reste de bonne qualité, les cours sont facilement reconduits dans les lots bien triés dont le poids est <48kg. Les tarifs sont un peu plus discutés en lots inférieurs ainsi que les agneaux très lourds. **Brebis**: Transactions à des niveaux de prix satisfaisants, même si on note un certain plafonnements des cours. **Béliers/Caprins :** Vente suivie et cours inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 4 OCTOBRE (pesée 6h - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,82 à 1,06 (51 à 81€)	0,40 à 0,82 (23 à 50€)	0,10 à 0,40 (2 à 24€)
Béliers: 75 à 163 € - Chèvres: 10 à 28 € - Boucs : 20 à 35 - Agneaux maigres: 45 à 85 (1,70 à 2,60)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 101 €)	-	2,40 à 2,76	2,15 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (85 à 114 €)	-	2,35 à 2,80	2,16 à 2,35	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 118 €)	-	2,15 à 2,56	2,00 à 2,15	-
Agneaux gras + 50 kg (91 à 137 €)	-	2,00 à 2,76	1,70 à 2,00	-

EFFECTIFS Agneaux: 849- **Brebis**: 217 - **Béliers**: 06 - **Caprins**: 34. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 15 septembre

Amenés 855, dont 371 agneaux, 50 agneaux d'embouche, 391 brebis et 41 béliers.

Vente toujours calme, toutes catégories. Cours reconduits.

A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).

Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,25-5,60-5,40 (=); R 4,95-5,30-5,15 (=); 19-22 kg U 4,90-5,20-5,10 (=); R 4,55-4,95-4,80 (=); plus de 22 kg U 4,15-4,50-4,40 (=); R 4,00-4,40-4,30 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-2,00-1,85 (=); R 1,31-1,45-1,35 (=); O 1,00-1,14-1,10 (=).

Veaux d'élevage — **15 septembret**

Amenés 45.
Les cours sont reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 185,00-265,00-230,00 (=); lourds 270,00-330,00-300,00 (=); conformation supérieure 335,00-400,00-360,00 (=); Charolaises femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 215,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 295,00-350,00-325,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 185,00-255,00-225,00 (=); lourds 260,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 320,00-380,00-350,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-270,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-315,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 20 septembre

Bovins:392	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (345-400 kg)	860-950	2,39-2,49
Broutards (415-455 kg)	1000-1050	2,29-2,41
Taurillons d'herbe (335-395 kg)	760-800	2,00-2,39
Laitonnes (205-350 kg)	450-720	1,92-2,21
Génisses 18-24 mois (335-500 kg)	720-1030	1,83-2,23
Génisses 24-36 mois (460-620 kg)	770-1050	1,52-2,06
Taureaux (820-1120 kg)	1150-1510	1,30-1,54
Vaches suitées mâles et femelles	1110-1520	
Vaches légères	730-870	
Vaches entre deux	910-1070	
Vaches lourdes	1080-1350	

Les difficultés rencontrées lors des précédents marchés, semblent se confirmer. Vente plus difficile avec baisse des cours. En **laitonnes et génisses d'export**, une présentation plus importante et de qualité satisfaisante permet une vente fluide à des tarifs-facilement reconduits.
Cours stable en **taureaux**.
Apport toujours important en **vaches**, cours sensiblement reconduit en sujet de gros gabarits, léger recul pour les animaux de plus de dix ans.
Prochain marché : 27 SEPTEMBRE.

COLLECTE DE LAINE MERCREDI 20 OCTOBRE DE 8H À 10H

Bovins gras:10
Vaches de viande : 3,00 à 3,06 €/kg de viande
Cours à peine reconduits face à une demande plus calme.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 13 au 19 septembre

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,20 (-0,05)	2,83(+0,04)	-
GENISSES	-	4,00 (+0,05)	3,29 (-0,03)	2,90	-
VACHES	-	3,55 (+0,05)	3,19 (-0,01)	2,76 (=)	2,47 (=)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,39 (+0,01)	3,15 (+0,01)	2,76 (+0,02)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 21 septembre

Effectif: Bovins gras : 05 • Broutards: 483 • Génisses + 2 ans: 38 • Génisses - 2 ans : 149 • Laitonnes : 98 • Taureaux : 21 • Taurillons: 119 • Vaches: 275 • Vaches suitées: 12 • Veaux: 05 -Culards: 08 • Divers: 06

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (670 à 980 €)	-	2,35 à 2,50	2,20 à 2,35	-
Taurillons 400 à 500kg (880 à 1100€)	-	2,25 à 2,45	2,10 à 2,25	
Taurillons 500 à 565kg (1080 à 1210 €)	-	2,00 à 2,30	-	-
Broutards <200 kg (510 à 550 €)	-	2,80 à 3,10	-	-
Broutards 200 à 250kg (600 à 690 €)	-	2,70 à 3,00	-	-
Broutards 250 à 300kg (690 à 800 €)	-	2,65 à ,2,80	2,50 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (790 à 870 €)	-	2,52 à 2,70	2,40 à 2,52	-
Broutards 350 à 400kg (800 à 1000 €)	2,60 à 2,70	2,40 à 2,60	2,27 à 2,40	-
Broutards 400 à 450kg (970 à 1090 €)	2,50 à 2,68	2,38 à 2,50	2,27 à 2,38	-
Broutards 450 à 500kg (1020 à 1150 €)	-	2,30 à 2,44	2,21 à 2,30	-
Laitonnes 220 à 300kg (580 à 800 €)	2,46 à 2,76	2,20 à 2,46	2,15 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (690 à 800)	2,30 à 2,66	2,10 à 2,30	-	-
Génisses 12/24 mois <400kg (640 à 830 €)	-	2,10 à 2,20	1,85 à 2,10	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (830 à 1050 €)	2,27 à 2,45	2,05 à 2,27	1,90 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (890 à 1220 €)	2,20 à 2,44	1,95 à 2,20	1,80 à 1,95	-
Génisses 24/36 mois (800 à 1460 €)	2,00 à 2,35	1,60 à 1,90	1,46 à 1,60	-
Vaches -5 ans	1,85 à 2,10 (1220 à 1490€)	1,50 à 1,85 (890 à 1500€)	1,30 à 1,50 (710 à 1000€)	
Vaches 5 à 10 ans	1,80 à 2,15 (1450 à 1920€)	1,45 à 1,80 (920 à 1470€)	1,35 à 1,45 (680 à 1120€)	1,10 à 1,30 (680 à 780)
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,60 (880 à 1340)	1,20 à 1,40 (720 à 1110)	-
Taureaux (1120 à 1850 €)	-	1,40 à 1,70	1,20 à 1,40	

DIVERS

1 broutard culard 393 kg 1220 € (3,10) - génisses 12 à 18 mois curlardes 358 à 375kg : 1510 à 1520E (4,05 à 4,22) - génisses 24 à 30mois culardes 444 à 668kg : 1500 à 2180 (3,26 à 4,11)

Broutards: Quelques lots extras voient leurs cours reconduits, tandis que les tarifs continent de s'effriter en sujets moyens ou inférieurs pour lesquels l'écart de prix se creuse avec les sujets d'avenir. **Laitonnes**: Vente rapide et totale à des cours en légère progression en sujets correctement vaccinés pour l'export. **Génisses 18mois**: Vente plus calme notamment en sujets médiocres, cours maintenus pour le reste. **Taureaux:** transactions fluides et cours inchangés. **Vaches-Génisses 30mois :** échanges plus calme et baisse des tarifs avec des acheteurs prudents face aux coûts alimentaires et face à la crise en débouchés du gras.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

13 au 19 septembre

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	INC		INC	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,48	=	2,48	=
			R	2,36		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,40	-0,01	2,38	-0,02
			R	INC		INC	
		400	E	INC		INC	
			U	2,36	-0,02	2,36	=
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,29	-0,01	2,26	-0,03
			R	INC		INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,16	=	2,13	-0,03
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,09	=	2,11	0,02
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,90	=	1,89	-0,01
			R	INC		INC	

Tendance précédente :
Les effectifs pèsent sur les cours.

Tendance de la semaine :
Les légers se maintiennent, baisse en animaux lourds.

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
DÉSINFECTION DES BATIMENTS BOVIN-OVIN
PROPHYL 75
Efficacité prouvée sur les ookystes de coccidies et de cryptosporidies
BACTERICIDE FONGICIDE VIRUCIDE
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Saint Christophe en Brionnais

15 septembrei

Amenés 827 broutards et 505 bovins maigres.
En broutards, vente très active, record d'apports, toutes catégories. Hausse des prix pour les femelles et les broutards de repousse. Très bon pourcentage de vente en laitonnes. Marché très actif. En bovins maigres, cours reconduits dans l'ensemble. Légère baisse en vaches de +5 ans. Des apports de très grande qualité.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 500,00-640,00; 200-250 kg 560,00-710,00; 250-300 kg 700,00-775,00; 300-350 kg 760,00-870,00; 350-400 kg 820,00-1010,00; 400-450 kg 840,00-1130,00; 450-500 kg 1110,00-1390,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 310,00-790,00; 220-300 kg 520,00-670,00; plus de 300 kg 660,00-1030,00. Taurillons moins de 300 kg 560,00-730,00; 300-400 kg 540,00-900,00; 400-450 kg 620,00-1040,00; 450-500 kg U 860,00-1240,00; 500-600 kg 1080,00-1370,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois inc.; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 950,00-1830,00-1082,00. Vaches moins de 5 ans 760,00-1560,00-1066,00; 5-10 ans 820,00-1580,00-1115,00; plus de 10 ans 730,00-1510,00-975,00; suitées 930,00-1720,00-1270,00. Châtrons inc.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 3,25-3,66; R 3,10-3,25; 200-250 kg U 2,82-3,06; R 2,68-2,82; 250-300 kg U 2,54-2,75; R 2,33-2,54; 300-350 kg U 2,58-2,76; R 2,27-2,58; 350-400 kg U 2,46-2,56; R 2,32-2,46; 400-450 kg U 2,45-2,68; R 2,21-2,45; 450-500 kg U 2,47-2,87; R 2,40-2,47; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,07-3,18; R 1,83-2,07; 220-300 kg U 2,48-2,65; R 1,93-2,48; plus de 300 kg U 2,11-2,40; R 1,90-2,11. Taurillons moins de 300 kg U 2,30-2,51; R 2,00-2,30; 300-400 kg U 2,22-2,48; R 2,02-2,22; 400-450 kg U 2,25-2,43; R 2,14-2,25; 450-500 kg U 2,32-2,67; R 2,10-2,32; 500-600 kg U 2,30-2,72; R 2,18-2,30; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 2,08-2,65; R 1,66-2,08; plus de 450 kg 12-24 mois U 2,00-2,14; R 1,76-2,00; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,84-2,90; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,38-2,19; R inc.; 5-10 ans U 1,40-2,02; R inc.; plus de 10 ans U 1,18-1,92; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,08-2,23; R 1,68-2,08.

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : le climat contribue à la fermeté

Les marchés restent fermement orientés, aidés par un climat peu favorable aux cultures dans plusieurs grandes régions de production et une demande mondiale qui ne faiblit pas. Les échanges sur le marché intérieur restent dynamiques mais des problèmes de logistique freinent en partie l'activité.

Blé tendre : soutenu

Le marché du blé tendre français poursuit son mouvement de fermeté. La bonne demande internationale ainsi que les craintes concernant les récoltes de maïs nord-américaines ont bien soutenu les cours. Même si les exportations européennes ont été moindres que les semaines précédentes, le trafic portuaire reste important, notamment en France où quelques problèmes logistiques gênent les chargements. En Australie, alors que la récolte s'avérerait abondante, la localisation des récoltes pourrait freiner les exportations. En effet, les régions où les rendements seraient les meilleurs seraient les plus éloignées des zones de chargements portuaires. On notera les dernières estimations de récolte en Russie s'établissant à 52,6Mt à la mi-septembre, soit une baisse d'un tiers par rapport à l'en dernier à la même période, selon le ministère de l'Agriculture russe. Au moment de cette estimation, 77% des récoltes étaient réalisées. Compte-tenu de ces chiffres, une production de blé de 65Mt pour la Russie pourrait bien se confirmer.

Maïs : craintes aux USA

Les cours du maïs Français ont nettement progressé à la faveur de fondamentaux haussiers. D'abord, la demande hexagonale tire les prix sur l'intérieur du territoire. L'offre se fait d'ailleurs bien rare dans l'ouest où les vendeurs font de la rétention. De plus, la vague de froid au nord des États-Unis inquiète les opérateurs qui redoutent un recul des rendements. Toutefois, les ventes à l'export, moindres que prévues, limitent la hausse.

Orge fourragère : fermes

Toujours demandé, le marché de l'orge fourragère progresse légèrement sur la semaine. Les importations de productions allemandes notamment sont moins nombreuses et redonnent de l'intérêt pour les productions locales. La nutrition animale procède à des achats. Les exportations se portent bien elles aussi.

Orge de brasserie : peu actif

Alors que l'ensemble des récoltes européennes sont maintenant achevées, les affaires peinent toujours à se concrétiser. Les opérateurs attendent certainement d'avoir des chiffres précis sur les disponibilités pour revenir aux achats. En attendant, les cours se sont légèrement détendus.

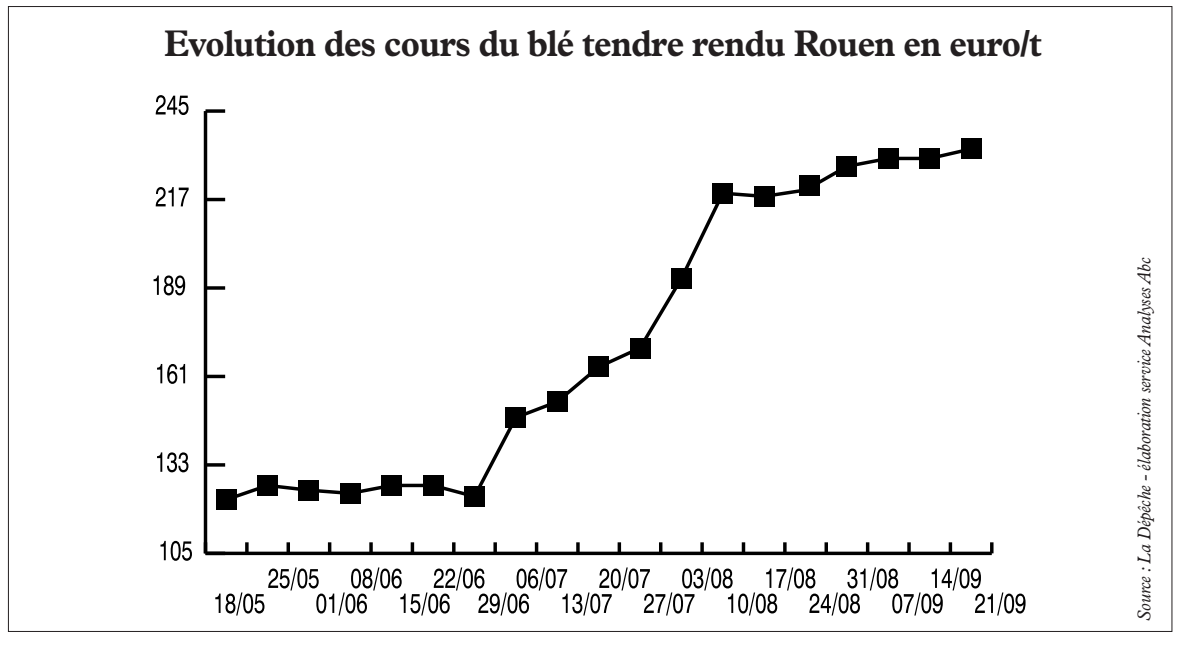
Blé dur : faible activité

Les prix du blé dur ont encore progressé dans le sillage du marché du blé tendre. Toutefois, l'activité est ralentie par l'intérêt des producteurs pour ce dernier plus rémunérateur. Les acheteurs ne sont pas très nombreux eux non plus.

Colza : dopé par le soja

Les prix du colza sont restés orientés à la hausse avec la fermeté du soja nord-américain. Les problèmes de froid au Canada pourraient impacter les récoltes de canola, soutenant ainsi les prix de la protéine. De plus, le retour de conditions sèches en Argentine pour pourraient perturber les semis de soja. Enfin, avec une offre en retrait en Europe et une demande attendue importante, le fond du marché reste haussier.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault Ares 610 RX 6000 h 4RM bon état prix à déb. cause retraite
✆ **06.77.08.77.36. ou 06.13.42.32.60**

07 - Vde tracteur MF 6255 4RM 100CV 2002 7900h BE Rel.AV Cab. clim. Siège pneum. 4 pneus 20% usure
✆ **06 77 61 08 88**

07 - Vends tracteur MF 3445S + chargeur
✆ **04 75 37 96 03**

18 - Cause retraite, vends tracteur Winner F115, clim, de 1994, avec chargeur Mailleux MX 120, bon état.
✆ **06.24.82.55.80.**

26 - VDS Renault 891-4 an86 7800h 100cv BE 8500e à débattre
✆ **06 86 87 01 93**

38 - Vds Same Dorado 76 dt, 2006, 2000 h, clim inv., hydro. tripleur + chargeur Quicke Q30 BMS150.
✆ **06 22 63 45 94**

42 - Vds Renault 421, 42 ch, an. 75, bon état. Pirouette Claas, andaineur 2,80m, tête pivotante
✆ **04.77.68.47.04**

42 - Vds cause cessation tracteur Claas 617 ATZ, an. 2008, 1 800 h, tbé, 110 ch
✆ **06.60.89.20.62**

58 - VENDS case JxV 85 + manip MP80, 715 H. de 2009, inv. hyd., prix: 40 000 € (3703)
✆ **03 86 69 23 80**

71 - Vds tracteur Renault Cerex 85X, 4 x 4, 7.000 H, année 95, avec fourche neuve MX U8 avec godet.
✆ **06 83 90 08 63**

84 - Vds charrues non-stop 2-3-4 socs, covercrops 24,28, 30, 36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, semoirs 2,50-3-4 m, broyeurs 2,25 et 2,40 (mat. nf défraichi)
✆ **04 66 24 26 11**

Travail sol

01 - Vds charrue Huard 575 GD en état
✆ **06.15.89.93.79**

21 - VEND charrue réversible 4 fers avec déclanchement hydraulique de marque Bugnot, prix: 6 000 €. (3801)
✆ **06 23 12 05 23**

21 - VENDS brabant 3 fers Fenet, bas prix, roues étroites, 83 R 44. (3811)
✆ **03 80 97 23 27 HR**

26 - VDS Sémoir Nodet PN2 Maïs 4RGS 5RGS Tour 6RGS Sorgho TBE+Vibro 3M Quivogne TBE
✆ **06 87 13 94 46**

38 - Suite décès vends charrue vigneronne 3 socs herse cultivateur charette pulv. 400 l Berthoud.
✆ **06 11 75 66 50**

38 - Vds cse cess semoir 17 rg, vibrosem, charrue trisoc Quev, vibro 3 m, pulvé 12 m.
✆ **04 74 80 51 33 après 20 h**

38 - Vds cultivateur Kuhn EL100, largeur 3 m, boitier 2 vitesses, dents neuves, relevage arrière pour semoir : 4900 E.
✆ **06 09 90 23 12**

57 - Vends vibro Rau 8m50 2.800euros - Germinator Konskild 4m semi porté 2.400euros - Semoir Nodet 3m GC 800euros.
✆ **06 80 13 28 70**

71 - VENDS charrue Quadrisocs Kwerneland sécurité non-stop équipée varilarge déflecteurs. (3803)
✆ **03 85 84 70 14 HR**

89 - VENDS herse rotative Amazone 4 m., TBE, 4 000 € - charrue Grégoire et Besson 5 + 1, 3 000 € (380A)
✆ **06 70 92 69 45**

Récolte

01 - Recherche corn picker Bourgoin 2-3-4 rangs même en panne réglt comptant
✆ **06.17.70.29.12**

21 - CHERCHE MD presse Claas Markant 40, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant, Dominant, John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New-Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120 (370E)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Cause dissolution CUMA Vends presse Arobal Filet, BE, 2 000 €, - presse JD 680, BE, 13 000 € (3809)
✆ **03 80 75 68 11**

21 - RECHERCHE arracheuse betterave 3 rangs. (3813)
✆ **06 99 17 97 55**

38 - Vends clayettes séchage noix grillagées empil 1 m x 1,5m 100 E les 10 scie circulaire.
✆ **06 11 75 66 50**

38 - Vds cueilleurs maïs 5 rgs Dominoni 9955 broy. vis Laté-Fantini broy. an 2000 TBE.
✆ **04 76 38 23 98 HR**

39 - Cherche arracheuse betterave 6 rg écartement 50 cm
✆ **06 81 01 01 55**

69 - Cherche mois batt Class consul Senator Protector Mercator Dominator 80 85 J. Deer 960 965 970 975 et Massey Ferguson 307 440 506 507.
✆ **06 84 61 38 25**

73 - Rech. aiguille en fonte pr bott. MD Deutz-Fahr HD 300.
✆ **06 03 36 76 53**

74 - Vds motoculteur Aebi AM 53, 4 roues motrices, barre de coupe, prix à débattre.
✆ **04 50 79 14 49 ou 06 21 97 17 26**

74 - Vends presse IH 533 prix à débattre
✆ **04 50 69 47 86**

Traitement

26 - VDS MB Jh Deere Co4,20 Broy paille Cuil maïs Bon état n'a jamais fait l'entreprise
✆ **06 15 12 91 32**

Arbo-viti

38 - Vend ramasseuse à noix Guillot et Blanc, 1400 h, très bon état, révisé.
✆ **06 08 18 79 73**

38 - Vend ramasseuse à noix Guillot et Blanc, 1400 h, très bon état, révisé.
✆ **06 08 18 79 73**

Epandage

38 - Vds épandeur Gilibert 5 t monocoqie entièrement refait éparpilleur neuf 2000 E.
✆ **04 74 59 28 11**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25Cv 45m3 à 8,5Kg 30m3 à 14Kg complète aspi 100 Armoire de commande avec sécurités H900M PE Ø75 10 BA
✆ **06 77 61 08 88**

Cave

69 - Vends divers matériels de cave.
✆ **06 07 68 91 07**

71 - Vds cuves béton 20 hl Vaslin, isotherme 38 hl polyester 34 15 + 10 hl sur pied de transport 15 hl, pressoir type Vaslin, remorque vendange + benne sur vérin, chauffe-vin Giraux.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Manutention

01 - Vds cage de contention pour bovins prix à déb. 500 euros
✆ **06.77.74.29.63**

Agri. divers

01 - Vds semoir Nodet 3m, 21 rgs, bon état, cause retraite, prix à débattre
✆ **06.77.08.77.36. ou 06.13.42.32.60**

01 - Vds herse rotative Rabewerk an 95 porte à court rouleau paker diam 420 à barre dent avec pièce carbure bé prix 4000 E
✆ **04.74.30.24.20**

01 - Vds épandeur à fumier Rolland 8T horizontal porte hydro an 94 BV 4 AV 1 AR avancement régulier continu bé flèche ressort prix 4500 euros
✆ **04.74.30.24.20**

01 - Vds semoir engrais Kuhn MDS 935, 2004, pirouette Kuhn GF 5001 MH tbé, presse BR Riviere RC 125, 1987 ; foin BR
✆ **06.87.39.09.34**

01 - Vds tapis couchage 185x115 lactoduc Alfa Laval dessileuse Lucas 1701 Augematic 25m
✆ **06.47.65.03.14**

01 - Vds pipeline Melotte 4 postes tuyaux diamètre 50 mm
✆ **04.74.42.90.36**

07 - Vds remorque Devès 8T rid. rabat. reh céréale-reh ens. équipement balle ronde très bon état
✆ **06 85 14 46 51**

21 - VENDS pulvé 600 l., pompe Cosmet 9 m., - épandeur Berry 5 T., - aplatisseur FAO avec mélangeur. (3704)
✆ **03 80 20 20 18**

25 - A V. tracteur MF 4235 - 4 pneus neufs, 3000 H, 4 RM, année 99, plate-forme 4 m, machine à laver haute pression 170 bars, pompe pour traite pâture, 14 augets Alfa-Laval le tout en t.b.é.
✆ **03 81 43 21 00**

26 - VDS Silo 20T Galva + Bascule élévateur tapis caoutchou 8m C15 pour pièces Prix à dèt
✆ **06 77 11 68 90**

26 - VDS Roue av+ar squelette + épandeur à fumier + relevage avant + charrue grenier Prix à dèbattre
✆ **06 81 14 92 48 ou 04 75 98 15 01**

26 - VDS Secoueur noyer 6000e Grilles de séchoir noix tapis 12M Génératrice diesel 30kwa 1500e
✆ **04 75 05 29 53**

26 - VDS Charrue Huard-Cutivateur Nivon-Tracteur JD2140 Compresseur de taille
✆ **04 75 47 01 62 (HR)**

26 - VDS Remorq Alma echelette foin plat bascul hydroliq 1500e - Enrouleur tourelle bv hs pour pièce Tuyau diam90 long280 canon retr lent
✆ **06 68 98 15 58**

26 - RECHERCHE Remorque métallique 4 roues tourelle cu 5-6T
✆ **06 08 64 32 97**

38 - A vendre 4 roues complètes pneus neuf marque Kléber 11-2-28 et 13-6-38, prix à débattre.
✆ **04 76 38 22 28**

38 - Vds semoir à grains 19 rangs 3 m Sulky + vibro en combiné semoir engrais DPx1154 - 2200 l + lève-sac cultivateur 13 rangs 3 poutres, semoir monograine maïs tournesol 5 rangs rouleau.
✆ **06 80 85 11 84**

39 - Vds semoir Vaderstad PN 4m repli 3m, covercrop 28D, canadien 3m, vibro 6m, herse rot. Khun 4m av. ou ss semoir Nodet GC, tracteur MF 75cv 2RM, container paletisable 2 mètres cubes, rouleau hydr. 6,20m, tasse av. , benne Brimont 12t et 8t, plateau 4R, vis sur chariot et portative, cellule ronde, carrée, octogonale, séparateur 50, 100 et 200 q, ventilateur, cuve gasoil homologuée
✆ **03 84 70 02 77**

09/2010 – N41771 - Édité par Crédit Agricole S.A. – 91-93, bd Pasteur, 75015 Paris – Capital social : 6 958 739 811 € – 784 608 416 RCS Paris – Crédit photo : Image Corbis. PROVIDENCE



116 ans que le Crédit Agricole innove pour permettre aux agriculteurs de relever les défis de leur métier.

1er partenaire du monde agricole :
- 80 % des prêts aux agriculteurs
- 70 000 exploitations assurées
- pleinchamp.com, le site de référence

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

www.ca-cb.fr

Sources : Crédit Agricole. Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

51 - Vds MB New Holland 8055 coupe 4,57 m cab. broyeur prête pour les maïs - Epandeur Kuhn 28 m Precis 2.400 L bâche.
✆ **06 80 63 14 77**

54 - Vends pelle Case 688 BCK 1995 10.200 H avec porte-char 4 roues freins hydro.15.000 euros.
✆ **06 80 32 25 44**

58 - VENDS tracteur Ford 8240 SLE, - plateau Mazer 8 m., - benne Gilibert 11 T, - pailleuse Belair. 2 bottes, - covercrop 24 dents auto-port., - épandeur Amazone 1501, - 2 cellules à grains, diam. 265, - 3 vis, diam. 100, - broyeur mélangeur Law, TBE. (3707)
✆ **03 86 60 13 40**

71 - Vds, cause cessation, semoir à grains quinze rangs à disque, marque Roger, bon état général.
✆ **06 77 16 16 95**

71 - Vds broyeur de haies Tail'Net 4200, bras 4,20 m, tonne à lisier 7.000 L Joskin de 2003, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds broyeur prairie, déport. hyd. Kuhn 2,40 m, bétaillère 4 m x 2,30 m, distr. engrais 1.450 L Sulky.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Recherche vibroculteur 2,50 ou 2,80 bon état, offre au :
✆ **04 50 36 75 07 HR**

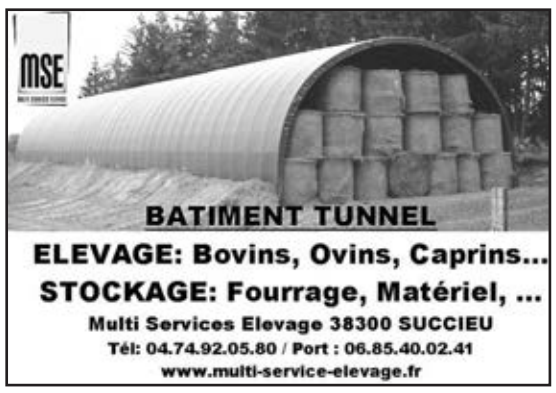
74 - Autochargeuse Europa en état de marche ou vraie remorque
✆ **04 50 75 70 46**

74 - vds semoir grains (BE)Gasparo, Double râteau recouvrement, ensileuse maïs Tarup, monte bottes tapis 11 m.
✆ **06 88 25 89 96**

74 - Vds presse 339 John Deere, remorque benne 5T, faucheuse Claas disco 3m, Renault 421 relevage + Prise de force avant
✆ **06 60 74 16 86**

89 - Vends bennes 7 T 5, 10 T 5, 12 T, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Bâtiment



Elevage

21 - CHERCHE râteliers balles rondes ou rectangulaires. (3810)
✆ **06 84 17 18 33**

38 - Vds tank à lait prominox 2700 l cause capacité bon état + semoir céréale 3 m.
✆ **06 21 06 04 10**
06 75 60 05 56

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Express Renault aménagé en glacière pour transport produits alimentaire, prix : 3000 euros
✆ **04 74 88 14 51**

38 - Vds 709 Mercedès bétaillère + porte viande 2 caisses amovible 96000 km : 13000 HT.
✆ **06 89 82 86 17**

42 - Vds boxer bétail an. 2002, caisse neuve, 4 ans, 145 000 km, très bon état
✆ **06.15.54.14.79**

71 - Vds Master bétaillère, caisse alu neuve 120 de 2005.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

18 - Vends 504 pick-up D, bon état général, 2.500 euros et 207 HDI, 110 cv, 56.000 km, TBE, 11.500 euros.
✆ **02.48.77.69.03 h.repas**
ou 06.07.09.89.01.

18 - Vds Mercedes 190D, 2,5 l, noir métal, 1990, excel. état, sièges cuir, contrôle technique, crochet attel., 3.000 euros, Sancergues.
✆ **Tél. 06.70.55.89.10.**

21 - VENDS Citroën Saxo, ess. 4 cv, 3 portes, 1998, 145 000 kms, CT OK, 1 700 €, excellent état. (3811)
✆ **03 80 97 23 27 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Achète foin de préférence balles rectangulaires ou MD poss. échange avec paille, paiement comptant
✆ **06.85.73.16.09**

03 - 03 Vends canton de Jaligny maïs ensilage 10 ha.
✆ **06 81 97 54 08**

03 - Vds maïs grain humide aplati livré vrac ou big bag.
✆ **06 80 72 02 97**
mail d.menat@orange.fr

26 - VDS Tracteur Renault 55-12 verger TBE 5000e,

VDS Vendange prix à dèb
✆ **04 75 85 26 94**

42 - Vends maïs ensilage
✆ **06.88.75.58.61**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91.**
ou 06.86.08.38.02

71 - Vends 15 ha 50 de maïs pour ensilage, 650 E/ha ou 20 E/T ; foin récolte 2010.
✆ **06 18 34 51 30**

Fourrage

03 - 03 Vends foin de prairie, bottes rondes env 1,62.
✆ **06 75 72 69 31**

03 - Vds foin 2010 BR 120 x 120 environ 200 bottes 200 kg secteur Le Donjon.
✆ **06 98 31 12 11**

21 - Agri VEND paille triticale, pois, avoine, - foin de PN bottes carrées 80x90x245, - enrubannage TV avec RGA, produit C2 bio, liv. pos. (37VB4)
✆ **06 22 18 10 57**

SARL **REVERET**
DEVIS sur plans
Nourrisseurs bovins - ovins
Pièces chaînes de curage toutes marques
• Ossature pour photovoltaïque
• Bardage tôle et bois traité
• Zinguerie - Portes
• Vente fers, tôles
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES KIT ou POSÉES
03400 GENNETINES (à 10 km de Moulins) - Tél. 04 70 42 10 89 - Fax 04 70 42 12 85 - E-mail : sarl.reveret@wanadoo.fr

RCY REYNAUD-CAUVIN YVOSE
AGRICULTURE
Fabricant Rideaux brise-vent
• Rideaux salle de traite
• Portes rapides
• Aérations latérales
Contact : 03 85 76 32 71
www.rcy.fr





69 - Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

89 - Vends paille de blé en balles rondes et rectangulaires, livraison possible.
✆ **03 86 75 44 75**

ACHÈTE FOIN DE PRÉ
de préférence haute densité ou moyenne densité
06 80 03 12 03

TERRES DE BOURGOGNE_03 80 78 90 40

VENTE-ACHAT
PAILLE & FOIN 2010
balles rondes / rectangulaires
SARL AGRI PRESTA
06 60 75 36 84
03 80 62 36 84 *(après 20h00)*

Propriété

01 - Cherche ferme avec terres et bois
✆ **06.74.49.08.20.**
ou 06.76.45.15.29

21 - Jeune couple CHERCHE exploitation isolée pour élevage et diversification à acheter, prix raisonnable. (370A)
✆ **06 82 16 93 84**

21 - CHERCHE pâtures, location ou vente. Etudie toutes propositions. Ecire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex. (3812)
✆ **Terres de Bourgogne**

70 - Ferme à vendre ou à louer, 4 pièces meublé bon état, Ecurie, Grange, 15 ares, Terrain convient petit élevage, 100000 Hors AGE.
✆ **03 84 91 25 73**
ou 06 78 14 62 25

88 - Cause retraite Ferme dans les Vosges avec 3h64 terrain ferme auberge cham. d'hôtes à vendre nombreuses possibilités prix 460.000 euros
✆ **03 29 25 99 56**

Alimentation



Terrain

26 - VDS 1h54a arbres fruitiers 1h abricotiers 54a abricotiers 54a cerisiers irrigués

VDS Chambre froide 5mx5mx3m refroidissement eau
✆ **06 74 40 59 63**
ou 04 75 84 53 60

Offre

Emploi

07 - DDCSPP 07 rech CDD 3 mois oct à déc préposé sanitaires abattoir Privas formation incluse
✆ **04 75 66 53 40**

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaires pr abattoirs Nord Ardèche CDD 3 mois (oct à déc) 32H/semaine
✆ **04 75 66 53 40**

18 - Cherche chauffeur, pour récolte de maïs et labour, possibilité logement.
✆ **Tél. 06.87.04.73.68.**

38 - Urgent service remplacement secteur La Cote St André recherche CDD 6 mois Tps complet.
✆ **06 22 75 87 21**

38 - Ch. 1 pers. pour récolte des noix (lavage-triage) fin sept. pour 3 semaines.
✆ **04 76 07 21 29**

71 - Recherche en CDI J. H. motivé, niveau BTA, permis B sur exploitation polyculture élevage charolais 300 ha.
✆ **06 85 66 50 98**

74 - Cherche salarié pour Service de remplacement secteur Chablais en élevage bovin lait. Indemnité dépl.
✆ **04 50 36 10 16 le soir**

84 - Exp. Compt. rech. Collab. confirmé sur vaucluse, connais. sect. agri. - déplacement CH2 Clt - bakertilly@srec.fr

84 - Rech. Tech. Paie pour création poste sur Avignon, mercredi travaillé, débutant accepté - V+LM à bakertilly@srec.fr

Demande

Emploi

21 - JH 21 ans BAC pro CGEA CHERCHE emploi dans exploitation agricole, motivé + références. (380B)
✆ **06 30 09 55 56**
ou 03 80 29 93 71

71 - J.H. motivé cherche emploi polyculture élevage, entreprise agricole, (départements 03, 21, 42, 58, 71), diplômes Bac Pro CGEA CACES + permis + véhicule.
✆ **06 73 78 87 24**
ou 03 85 25 30 03

73 - Cherche employé agricole pour exploitation laitière AOC Beaufort, Maurienne. Possibilité logement.
✆ **06 83 66 17 20**

Offre

Service

84 - 84-AMINE Agri. propose ses services pour cueillette fruits, travail sérieux et soigné garanti-Tarif à négocier.
✆ **06 89 16 08 84**

Achat-Vente

Divers

26 - VDS Congélateur bac TBE Elcold Danois 285 litres Servi 5 ans Prix 130e
✆ **04 75 31 93 51 (HR)**

38 - Vds 4 grillages de 4 m2 l'un, dim. L 4m l 1m P 15cm, cadre bois, grille Galva, maille 1cm x 2,5 cm, fab. artisanale, solide pour séchage tous fruits, légumes, fleurs 120 E les 4 ; Vds ds emballage 4 roulements, marque SNR réf. 6207EE : 50 E les 4, 3 roulements, marque SNR Réf. 2207KG15J : 90 E les 3.
✆ **04 76 65 54 40 HR**

38 - Vds faucheuse avant à tambour, faucheuse arrière à tambour, pirouette 5m85, salle de traite 2x4 avec décro., scie circulaire, palan à chaîne.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vend cultivateur 11 dents ; Vend tronçonneuse Stihl 031, bon état.
✆ **04 76 65 74 33**

38 - Vds cause retraite semoir Sulky 13 r, semoir maïs 2 r, charrue HB2, cultivateur 11 dents.
✆ **04 74 84 44 32 HR**

38 - Part. achète une vrille pour fendre le bois + 1 tonne à eau + 1 benne 3 pts + 1 Xsara 1,9 d + 1 poney M ou F gentil + remorque voiture; Vds une mobylette 103 Peugeot état neuf + 1 motoculteur Honda + une petite remorque agricole + 1 collier d'âne BE.
✆ **06 87 84 57 39**

39 - Recherche cuve à fromage inox 200 l env. Faire offre
✆ **06 71 36 22 85**

67 - Vends hall avec éclairage, déjà démonté, tout métallique (toit et bardage) de 20 m de large sur 60 m de long pour 50.000 euros à débattre.
✆ **06 07 52 48 25**

Animaux

Divers

73 - Vds bouc alpin + chèvre à lait et reproducteur Iles de France + Taureau Blonde d'Aquitaine 18 mois.
✆ **06 79 26 62 35**

Bovin

01 - Vds vaches prêtes race Montbéliardes - Earl les Collonges
✆ **06.08.64.79.30.**
ou 04.74.98.24.00

01 - Cse cess vds vaches et génisses Holstein et Brune
✆ **06.75.39.15.26**

01 - Vds 1 taureau Charolais apte saillie + génisses et 1er veau terme 10 sept-octobre issus ins TGS gros form.
✆ **06.14.87.71.79**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne. Elevage LENA. (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends veaux reproducteurs, génisses pleines, HBC, FCO 1 et 8, indem. IBR. Gayon S.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou 06.86.76.81.23.

18 - Trois élevages charolais HBC : GAEC Barret Patrice, les Bontemps, 18170 Le Châtelet, **tél. 02 48 56 65 74 ou 06 13 54 51 57 ou mail : bpmnv@orange.fr ;** EARL Barret J et F, la Betoule, 18370 Châteaumeillant, t l. 02 48 61 39 84 ou 07 86 10 04 31 ou mail : earlbarret-joel@wanadoo.fr; Elevage Jacqueline Bonnichon, la Maison du Bois, 18370 St-Jeanvrin, **tél. 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08,** vous invitent à une visite d'élevage au pré les 23, 24 et 25 septembre 2010, avec un grand choix de mâles reproducteurs de l'année, taureaux et génisses de 18 mois, vaches et 30 mois pleines, taureaux adultes, issus de très bonnes origines de champions. Toutes garanties sanitaires. Prix raisonnables. Le meilleur accueil vous sera réservé.

18 - Vds taureau limousin de 3 ans, origine père : Umeur, mère : Luciole, indem. IBR paratube.
✆ **Tél. 02.48.59.53.49**
ou 06.15.36.77.91.

21 - VENDS génisses limousines, vêlage nov. - déc. et génisses d'un an HBL. (36VB2)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

21 - VENDS vaches pleines, taureaux 18 mois, veaux de l'année, HBC, TGS. Choubley Laurent (37VB3)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Cause cessation VENDS génisses 18 mois charolaises, garanties sanitaires. (3802)
✆ **03 80 97 09 54**

21 - VENDS génisses 30 mois pleines et taureaux 18 mois HBC, GS. Lechenault Yves - 21230 Foissy (3805
✆ **03 80 84 20 14**
ou 06 68 67 74 41

21 - VENDS reproducteurs charolais 10 & 18 mois, et 12 génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte. (3807)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois et veaux TBO, prix raisonnable, IBR A, FCO. (3808)
✆ **03 80 33 49 80 HR**
06 88 00 66 35

38 - Vds génisses prêtes Prim'Holstein terme novembre et mars.
✆ **06 03 80 35 05**
06 86 91 32 23

38 - Vends jeune taureau 10 mois race Vosgienne pure lapins pour reproduction ou viande.
✆ **04 74 59 19 75**
après 20 heures

38 - Vds très bon taureau Limousin 4 ans très calme + veaux reproducteurs.
✆ **06 08 43 38 48**
ou 04 76 71 06 30 HR

38 - Vends 1 taureaux Limousins 4 ans + 2 taureaux 9 mois, Valdaine 38.
✆ **04 76 07 50 95**
ou 06 30 52 99 57

38 - Vends vaches Limousines suitées TGS dociles.
✆ **06 71 72 04 51 le matin**

42 - Vds 2 gen. FFPN terme octobre Décembre cause surnombre
✆ **06.67.97.08.68**
ou 04.77.62.94.99.

42 - Vds 7 gén. salers 1 an et 3 de 2 ans, origine IA (Numéro, Thé, Voltairei) TRP herd-book, bons index
✆ **06.79.68.24.63**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux 18 mois, bonne origine, TGS, HBC. Martin - Montigny sur Canne. (36VB4)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS cause cessation génisses charolaises 30 mois pleines. (36VB1)
✆ **06 74 37 07 11**
ou 03 86 84 21 18
ou 03 86 84 37 50
après 20 h.

58 - Cause arrêt VENDS génisses 30 mois, vêlage fin 10/2010, 14 charolaises, 16 limousines. (3701)
✆ **06 11 53 07 45**
ou 03 86 84 94 52

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais 18 mois HBC + MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles -Devay (3710)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - Cause cessation VENDS 8 génisses charolaises pleines, vêlage nov. - déc., IBR A. TGS. (370C)
✆ **06 03 41 10 43**

58 - VENDS taureaux reproducteurs non inscrit 10 mois, issue IA, vêlage facile. (3804)
✆ **06 83 54 99 29**

58 - VENDS très bons veaux reproducteurs charolais NI type viande et mixte, prix 1 400 à 1 600 € (380C)
✆ **06 20 51 76 64**
ou 06 15 51 57 50

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, BO. Pannetier Denis (3814)
✆ **03 86 29 03 39**
ou 06 81 04 68 24

58 - Elevage Limousin VENDS génisses 2 ans, génisses 3 ans pleines, taureaux 2 ans, 6 ans, 7 ans. Pannetier Nathalie (3815)
✆ **03 86 29 03 39**
ou 06 81 04 68 24

69 - AV cause surn. 6 génisses gestantes Holstein TBO CL bon format.
✆ **06 83 23 37 56**
ou 04 78 44 07 28
ou 04 78 44 11 46

71 - Vds T.B. taureaux charolais 2 ans, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - GIE Monts du charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - VENDS 6 taureaux charollais 18 mois, veaux repro. type viande, IBRA, VAC, FCO, TGS. (3702)
✆ **06 17 35 43 02**
ou 03 86 30 15 45

71 - GAEC Goulliard VENTE amiable permanente, reproducteurs HBC, choix qualité, origines. (370D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Cause cessation charolaise HBC VEND 1 taureau, - vaches 30 mois, 18 mois, terme nov.-déc., issu IA, IVMAT 108, IBR A, FCO OK. (370F)
✆ **06 89 41 50 50**

71 - Vds T. B. taureau limousin HBL 7 ans, TGS, très calme, 1.550 E.
✆ **03 85 25 38 17 H.R.**

71 - Sélectionneur limousin vend mâles 1 an et génisses 18 mois. Gaec Robin Vannier, 71 Chapaize.
✆ **06 89 86 56 85**

71 - Vds, cause retraite, vaches et génisses 30 mois charolaises pleines, IBR A.
✆ **06 19 79 67 54**

71 - Elevage limousin vend vaches pleines, terme 09-10, génisses 24 mois, taureaux 12-18 mois.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds cheptel charolais 7 génisses Salers prêtes, IBR A, FCO, Bovins croissance.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Vds taureaux 30 m., 18 m. et veaux repro., HBC ou non, IBR A, bonne origine, livraison. Elevage Meunier.
✆ **06 88 06 95 93**

71 - Cause cessation VENDS génisses et vaches pleines HBC, TGS. Perrotin - 71490 Créot. (3806)
✆ **06 06 67 14 90**
ou 06 19 72 89 95

71 - El. HBC vend 15 génisses 30 mois pleines et 20 taureaux 18 mois, région charollaise.
✆ **06 14 82 52 05**
ou 06 85 39 72 25

71 - Vends veaux reproducteurs limousins, bonnes origines. Genouilly.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Vends 8 génisses Blondes d'Aquitaine 15 mois.
✆ **03 85 78 50 08**

73 - Placerai à l'hiverne vaches taries et génisses
✆ **06 77 47 63 09**

74 - Vds Taureau Blonde d'Aquitaine, 18 mois, IBR FCO OK, bête à l'attache.
✆ **06 82 20 19 55**

88 - VDS jeunes taureaux trés bonnes origines pour saillir, bonne conformation Mtb.
✆ **06 22 66 61 21**
ou 06 37 52 06 12

88 - Vends jeunes taureaux pour saillir trés bonne origine bonne conformation EXP AOC
✆ **06 22 66 61 21**

Caprin

01 - Vds au choix très bons boucs Saanen cause surnombre
✆ **04.74.61.82.44**

07 - Vds 2 tanks à lait de 1000L 2 silos machine à traire 60 chèvres
✆ **04 75 37 27 94**
ou 06 15 51 58 89 HR

07 - Vends 2 boucs Alpins issus IA AXA, âge 8 mois prêts à saillir cornus, 200 euros l'un 300 les 2
✆ **04 75 36 74 11**

38 - Vends bouc Alpin 3 ans issu IA : 120 euros.
✆ **04 74 94 35 08**
ou 06 19 77 55 40

38 - Vds bouc 2 ans sans cornes blanc.
✆ **06 72 78 27 86**

42 - Vends 45 chevrettes alpines + boucs IA nés 2/10 + 50 chèvrettes saanen pleines, mise bas oct. 10
✆ **06.77.76.28.71**
ou 06.64.88.59.46

69 - Vds troupeau de Brebis pleines, Bouc alpin, Chevrettes et troupeau de Chèvres laitières.
✆ **06 37 40 96 67**
ou 06 87 58 35 99

71 - Vends, cause cessation, 35 chèvres alpines plus suite et matériel de traite.
✆ **03 85 82 08 59**
ou 06 07 87 14 27

71 - Elevage bio vend lots chèvres terme 01-11 + 1 bouc, dép. 71.
✆ **03 85 53 34 20**
ou 06 72 77 02 70

Ovin

07 - Vends bélier Grivette 2,5 ans, 75Kg, 130 €
✆ **06 63 02 42 87**

26 - VDS 20 brebis avec agneaux Prix à débattre
✆ **06 86 93 17 50**
ou 04 75 21 71 11

38 - Vds béliers Rouge de l'Ouest améliore qualité bouchère avec race rustique, renseignement :
✆ **06 13 77 11 16**
ou 04 74 88 12 30

38 - Vends 50 brebis pour reproduction.
✆ **06 26 18 41 86 le soir**

42 - Vds grosses agnelles suffolk, pour reproduction père inscrit sanitaire OK
✆ **06.15.21.33.07 hr**

63 - Bergerie Southdown inscrite VD Antenaises béliers génotypés, vac. FCO.
✆ **04 73 79 97 35**

63 - AV urgent cause décés brebis BMC + béliers.
✆ **04 73 71 05 56**

69 - Vds 2 charolaises mis bas mars avril - 80 Brebis préalpes pleines.
✆ **06 72 81 46 23**

71 - Vds béliers et agnelles repro. charollais ARR, TGS. Gaec Baugy, Issy L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
ou 06 77 09 68 07

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

73 - Vds pouliche comtoise très gentille née le 7/05/09, puce, inscrite haras
✆ **04 79 65 83 75**
ou 06 84 23 57 77

Chien

07 - Vds chiot border mâle bonne origine ovin caprin début prometteur n°mère 250269604105016
✆ **06 29 66 90 90**

26 - VDS Basset fauve de bretagne Lof Tat Vac Origine sanglier
✆ **06 80 06 95 93**

38 - V. bon chien 2 ans KorthalxDraathar puce vaccin stérilisé n° 86925 parents lov P. 520 E.
✆ **06 06 46 35 82**

55 - Vds chiots Munsterlander, Lof, 8 f. 4 m., lignée allemande et française, mère n° 2EWE815.
✆ **06 07 38 58 87**
ou 03 29 87 54 33

63 - A rés. 9 chiots type Beauceron nés le 19/08/10 vendus pucés, vacc. vermif. Mère N°250269800958560.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

71 - Vds chiots Beaucerons, travail troupeau, très bonne souche, M250269, P2DKB176.
✆ **06 28 02 40 31**
ou 03 85 92 62 03

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03.85.51.82.38. hr**

Viticulture

Vendanges

69 - Urgent - Cherche vendangeurs nourris logés à partir du 15.09.2010.
✆ **04 74 67 38 24**

Travail à façon

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE PETITE ANNONCE

Terres de Bourgogne



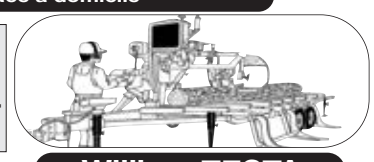
pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AU 03 80 78 90 40

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

BROYAGE ET VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Terres de Bourgogne pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ RÉGIONALE - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution 10 €
❑ 2 Parutions 15 €
❑ Parution supplémentaire 5 €
(identiques et consécutives)

❑ GRANDE RÉGION - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution 29 €
❑ 2 Parutions 43 €
❑ Parution supplémentaire 15 €
(identiques et consécutives)

❑ VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution 17 € ❑ 2 parutions 26 € ❑ Parution supplémentaire 10 € (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Rendez-vous d'élevage à ne pas manquer

JOURNÉES PORTES OUVERTES
> Les 25 et 26 septembre

Élevage charolais **GUENOT Gérard (EARL de Beaumont)** Beaumont
58230 Alligny-en-Morvan - VISITE D'ÉLEVAGE AU PRÉ

A VENDRE

PRIX RAISONNABLES

- Taureaux 18 mois
- Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)

1er prix d'honneur Junior Avallon 2008 et 2009, 1er prix Semur-en-Auxois 2008 et 2009, 1er prix Autun 2008, 2ème prix la Roche-sur-Yon 2009), participation Paris 2010.

03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

PORTES OUVERTES
24, 25, 26 septembre

- Présentation de cheptel,
- Veaux reproducteurs
- Taureaux 18 mois
- Adultes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
60 veaux reproducteurs à 14h30
vaches et génisses pleines à 10h30
À UNE VENTE ORGANISÉE LE VENDREDI 1er OCTOBRE
au Domaine St Etienne, 58290 Vandenesse
Visite à partir de 9h00

CHAROLLES - Mercredi 29 septembre
PARC DES EXPOSITIONS
47ème Vente aux enchères à 14 h
52 veaux mâles de l'année. Expo dès 9 h.
Les meilleurs des élevages de sélection.
Org. par l'Asso des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire - Tél : 03 85 24 17 54

Gaec DEBOUX, Cuy 58110 CHOUGNY - Tel. 06 26 01 58 72
PORTES OUVERTES
pour la visite de notre élevage inscrit et non inscrit au HBC
les 24, 25 et 26 septembre 2010
à Cuy, 58110 Chougny.
Veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois. Buffet froid.

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES le 1er et 2 OCTOBRE

EARL CYPRÈS
Jacques et Nicolas PRON
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 04 23
06 07 59 57 23

THIERRY CYPRÈS
LE PONT
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 06 02
06 08 69 54 03

VENTE *de 60 veaux de l'année*
• 10 taureaux 18 mois • 2 taureaux adultes
Génisses pleines terme décembre TGS

EARL GABORY JEUX-LES-BARD (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
VISITE DE L'ÉLEVAGE AU PRÉ
les 24, 25 et 26 septembre
Présentation des veaux de l'année,
GRAND CHOIX de taureaux de 18 mois et génisses de 18 mois.
Le verre de l'amitié vous sera offert - TOUTES GARANTIES SANITAIRES

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

Élevage charolais HBC
GAEC CADOUX Bernard et Fils
89420 SAINT-ANDRÉ-EN-TERRE-PLAINE
Tél/Fax. 03 86 32 53 33
http//perso.wanadoo.fr/charolaiscadoux
Avec un choix de 90 mâles reproducteurs de l'année
de 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois.
20 vaches pleines ou suitées. Excellentes origines
Toutes garanties sanitaires - Prix raisonnables - Livraison possible
VISITE DE L'ÉLEVAGE (au pré)
les 24, 25 et 26 septembre 2010



3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
vous ouvrent leurs portes
24, 25 et 26 SEPTEMBRE 2010

Gaec Beauzon frères
"Corcelles"
58360 Préporché

SCA Lemaître Raymond
"Chevannes"
58250 Montaron

Trinquet Gilles
"Varennes"
58290 Moulins-Engilbert

Indemnes IBR - garanties sanitaires
Venez nombreux ! Un accueil chaleureux vous sera réservé

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 24, 25 et 26 septembre 2010
Veaux, taureaux de 18 mois, génisses et vaches pleines, exposés au pré. Prix raisonnable
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Vendredi 1er samedi 2 et dimanche 3 octobre
Journées **PORTES OUVERTES**
Visite au pré ou à l'étable selon le temps
Vente mâles 1 et 2 ans
Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne

Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
Les 1, 2 et 3 octobre
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Tél. 06 89 43 33 13

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 1er, Samedi 2 et Dimanche 3 octobre 2010
Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
- **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

5 élevages Charolais HBC
vous ouvrent leurs portes les
Samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010

• GAEC BERLAND M&D, La Faye, 71 Viry	Tél. 03 85 24 01 38
• BERTHIER Pierre, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 03 85 24 62 84
• DEBARNOT François, Chaux, 71 Viry	Tél. 03 85 88 34 25
• DUCERT Claude, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 03 85 24 02 61
• GAEC PORNON, La Combe, 71 Viry	Tél. 03 85 24 00 11

Profitez de cet emplacement pour annoncer vos PORTES OUVERTES d'ÉLEVAGES !

CÔTE D'OR

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Ladoix-Serrigny: location sur la totalité de la surface
38 a 50 ca - Bas de naget: AH-194[5]-195[6]-197[12] - Hautes mourottes: AH-200[132]-203[135]-206[134]
Vignes AOC Ladoix Rouge
Cmne de Thomirey: Fonds libre
1 ha 53 a 60 ca - Les cantons: ZC-28(J)-28(K)-29(J)-29(K)-33 (pré)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **11/10/2010** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21382708

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI MARINIOT

S.C.I. capital 1 000 €
à Auxonne (21130)
En cours d'immatriculation
RCS Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Me Misserey, le 23/07/2010 contenant création et statuts de la société dénommée SCI Mariniot, actuellement en cours d'immatriculation, il a été fixé le siège social à Auxonne (21130), lieudit «rue du Limousin». Par décision de l'ensemble des futurs associés de ladite société, prise à l'unanimité, le 02 septembre 2010, il a été décidé de fixer le siège social à Poncey les Athée (21130), 7 bis Grande Rue jusqu'au 31 décembre 2011 puis à Auxonne (21130), rue du Limousin.
Pour avis,
La gérance

AL21382699

➜ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

FILAB

Société par actions simplifiée
au capital de 135 000 euros
Siège social : 3, rue Nicolas Cugnot
21 300 Chenôve
491 631 891 RCS Dijon

Par un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2010, le siège social a été transféré Parc Mazen Sully 13, rue Pauline Kergomard BP 37460 21 074 Dijon cedex. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21382679

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de l'Eurl «CLEAN CLEMENCEAU» sous enseigne «CLEAN CLEMENCEAU» au capital de 1000 euro.
Siège social : Centre Commercial Clémenceau à 21000 Dijon.
Objet : Pressing, blanchisserie, nettoyage à sec et vente de produits de nettoyage au siège social.
Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérant : Monsieur Galopin Sébastien demeurant 1 rue Pasteur 69410 Champagne au Mont d'Or nommé pour une durée indéterminée.
Dijon, le 15 septembre 2010

AL21382701

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Avis est donné de la radiation à compter du 13 septembre 2010 de la S.A.R.L. la B.F. ENERGIES au capital de 3 000 €. identifiée sous le numéro RCS Dijon 509 764 361. Le liquidateur Alain Le Nardou, sis à Nantes (44300), 6, av de Tahiti

AL21382697

legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

➜ NOMINATION

TED

SARL au capital 30 000 €
Siège social : Impasse des Charrières
21800 Quétigny
520.718.651 RCS Dijon

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 29/06/2010, Monsieur Anthony Rodriguez demeurant 6 rue Marie Marvingt 88000 Epinal a été nommé cogérant pour une durée non limitée à compter du 29/06/2010.
Pour avis

AL21382709

ALAIN PONÇON

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social
Fontaine les Dijon (21121)
16 rue Merceret
419 261 672 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1er septembre 2010 Monsieur Alain Ponçon demeurant à Fontaine les Dijon (21121) 14 rue Merceret a été nommé gérant avec effet à compter de cette même date.

AL21382706

➜ AVIS

Avis d'appel public
à candidatures
Délégation de services publics

S.I.A.E.P.A. DE SAONE MONDRAGON

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
S.I.A.E.P.A. de Saône Mondragon en mairie 21130 Villers les Pots
Tél - Fax : 03 80 37 34 36 - mail : siaepmondragon@orange.fr
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles des délégations :
3.1 Service eau potable
Durée du contrat : 12 ans à compter du 27/08/2011.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 1 100
- Volume de facturation : 130 000 m³ aux abonnés du syndicat .
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : néant, achat au Syndicat Mixte du Dijonnais (155 000 m³ achetés en 2009)
- Réservoirs : 1 de 300 m³ de stockage, avec installation de rechloration
- Linéaire du réseau : 41 km
3.2 Service assainissement
Durée du contrat : 12 ans à compter du 27/08/2011.
Données du service :
- Nombre d'usagers : 1050
- Volume de l'assiette de facturation : 105 000 m³ aux abonnés du syndicat et 220 000 m³ par conventions de déversement de 2 industriels du secteur agroalimentaire.
Ouvrages à exploiter :
- Stations d'épuration : néant, traitement par la station d'épuration de la ville d'Auxonne.
- Linéaire du réseau : 36,1 km
- Postes de refoulement : 14
4. Contenu des dossiers de candidatures : 1 dossier par service
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 4 novembre 2010 avant 12 heures au siège du Syndicat, en Mairie 21130 Villers les Pots.
Chaque dossier de candidature devra être adressé à Monsieur le Président, en Mairie 21130 Villers les Pots, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service (compétence à préciser) - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
6. Renseignements :
Monsieur le Président
Tél : 03 80 37 34 36
Cabinet Guésac'Eau,
Michel Guillaume,
Port : 06 07 46 92 47

AL21382702

➜ DÉMISSION

EARL DES LAVIERES

Hameau de Velard
21320 Pouilly en Auxois
Société civile au capital de 288 300 euros
509 150 462 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 14/09/2010, la collectivité extraordinaire en date du 14/09/2010, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé Monsieur Laprée Jean Pierre à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 30/09/2010.
Pour avis
La gérance

AL21382700

NIÈVRE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Novo Conseils
Société d'avocats
15 rue Adam Billault
58000 Nevers
Avis de transformation

EXAGON ENGINEERING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 700 000 euros
Siège social : Magny Cours (Nièvre) Technopole
RCS Nevers : 478 725 278

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 30 août 2010.
Les modifications des mentions antérieurement publiées qui sont frappées de caducité sont les suivantes :
Anciennes mentions :
Forme : Sarl
Gérant associé : Monsieur Luc Marchetti demeurant 4 avenue Dufaud 58000 Marzy
Activités :
- La préparation l'entretien et la réparation de tout véhicule à moteur,
- La location, l'achat et la vente de tout véhicule à moteur, neuf ou d'occasion et de toute pièce détachée et accessoire s'y rapportant,
- L'organisation de manifestations à caractère sportif ou promotionnel et la commercialisation de tout produit dérivé y afférent,
- la recherche de sponsors et la négociation de contrats de sponsoring,
- La production et la commercialisation de tous droits, produits et services se rapportant à l'audiovisuel et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- La promotion et l'exploitation de marques, techniques et savoir-faire.
Nouvelles mentions :
Forme : Société par actions simplifiée
Président : Monsieur Luc Marchetti demeurant 4 avenue Dufaud 58000 Marzy
Activités :
- L'activité de conception,de réalisation et commercialisation de tous véhicules et tous accessoires et composants y afférents,
- La conception et la réalisation de véhicules à moteur destinés à participer à des épreuves sportives,
- La préparation l'entretien et la réparation de tout véhicule à moteur,
- La location, l'achat et la vente de tout véhicule à moteur, neuf ou d'occasion et de toute pièce détachée et accessoire s'y rapportant,
- L'organisation de manifestations à caractère sportif ou promotionnel et la commercialisation de tout produit dérivé y afférent,
- La recherche de sponsors et la négociation de contrats de sponsoring,
- La production et la commercialisation de tous droits, produits et services se rapportant à l'audiovisuel et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- La promotion et l'exploitation de marques, techniques et savoir-faire.
Mentions complémentaires :
Commissaires aux comptes :
Titulaire : Cogep sis 3 rue Bengy 58600 Varennes-Vauzelles.
Suppléant : Madame Catherine Crevant domiciliée ail des Mariniers 58200 Cosne sur Loire.
Admission aux assemblées : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée.
Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Les cession d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreuses, quelle que soit leur forme sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des voix.
Le président

AL58382714

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Daniel Métayer
et Francis Lhéritier
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Daniel Métayer notaire associé à Nevers, le 07 septembre 2010, Monsieur Michel Lanoiselée, retraité, et Madame Claudine Danielle Brechot, assistante commerciale, son épouse, demeurant à Pougues les Eaux (58320) 7 avenue de Paris, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Nevers (58000), le 21 mars 1987, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens pure et simple.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Daniel Métayer, notaire associé à Nevers, 6 avenue Saint Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et insertion
Me Daniel Métayer

AL58382712

Maître Dominique Martin,
Notaire à Nevers (Nièvre,)
1 rue Saint-Martin

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Jean Paul, Fernand Dornier et Madame Dominique, Jeanne, Micheline Millot, son épouse, demeurant ensemble à Sauvigny les Bois (58160) France, «Bois Cossaye» .
Mariés tous deux en premières noces, à la mairie de Nevers (Nièvre), le 06 septembre 1969.
Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
Lequel régime n'a pas été modifié depuis.
Modification opérée : adoption du régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dominique Martin, notaire à Nevers (58000) 1 rue Saint-Martin.
Date de l'acte : 15/09/2010.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci dessus.
Pour avis et mention
Maître Dominique Martin

AL58382696

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 16 septembre 2010 enregistré à Nevers le 17 septembre 2010, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole (SCEA) ayant pour dénomination « Ferme de Saulières » (FERSAU). Le capital de 19 000 euros est divisé en 1 000 parts égales de 19 euros entièrement souscrites et libérées. La SCEA a son siège social à Saulières 58110 Saint Péreuse. Sa durée est de 99 ans. Le gérant est Monsieur Alain Gallois, domicilié au Domaine Rousseau 58110 Saint Péreuse. La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58382706

A Nevers, il a été constitué le 01.09.2010
Forme: EURL
Capital: 4 000 €
Dénomination: E.T.
Siège: 25 rue Billereux 58000 Nevers
Durée: 99 ans
Objet: carrelage, faïence et marbre
Gérant: M. Bozkurt Tanju 14 rue Emile Combes 58000 Nevers
RCS Nevers

AL58382699

Par acte SSP du 7 juillet 2010, il a été constitué une SARL dénommée :
PATANIE
Objet social : Achat, vente de vêtements, accessoires de mode, lingerie.
Siège social : 2 rue de la République - 58170 Luzy
Capital : 2 000 euros
Gérance : Mme Annie Perraudin demeurant Le Vernay - 58360 Sémelay
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL58382697

SCP « Jean-Paul Jacob
et Christophe Théveny »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Théveny, Notaire, le 11/09/2010, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI CENDRE LC
Forme : Civile
Siège social : Colmery, 58350, Les Lacs.
Durée : 99 ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en numéraire : 1 000 euros.
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérants : Mr Laurent Cendre et Mme Colette Cloet son épouse, demeurant à Colmery (Nièvre), « Les Lacs »
Pour avis,
Maître Théveny

AL58382698

SCP Hubert Adenot
et Sophie Kowal
notaires associés
à Corbigny (58800)

Suivant acte reçu par Me Adenot, notaire à Corbigny (58), le 31 août 2010, il a été constituée la société suivante:
Dénomination: SCI CELA
Forme: Société civile immobilière
Capital social: 1 200 €
Siège social: Brassy (58), Le Bourg.
Objet social: gestion, administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire: 1 200 €
Gérance: Mme Christine Deceneux, et M. Philippe Deceneux, demeurant ensemble à Brassy (58), Le Bourg,
Immatriculation: au RCS de Nevers.
Cession de parts sociales - agrément: Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de la gérance.
Pour avis et mention,
Me Adenot

AL58382695

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE BEUVRON

Villiers sur Beuvron - 58210 Beuvron
Capital social : 443 500 €
RCS Nvers - 519 873 228

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2010, il a été procédé à une augmentation de capital social qui s'élève à 519 100 €, divisé en 5.191 parts d'un montant de 100 € et à l'entrée de l'associé, M. Cestre Pascal, demeurant « Le Mez » - 58210 La Chapelle Saint André, nommé co-gérant.
Pour avis, Les gérants

AL58382683

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
SARL ROBERT (SARL)
20, rue du Docteur Dubois 58110 Chatillon en Bazois
RCS : 408 488 179
Le greffier

AL58382710

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
D.S. RAVALEMENT (SARL)
Chemin de Cognan 58130 Ourouer
RCS : 452 186 323
Le greffier

AL58382708

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
L'ECHALUSSE DEPANNAGES (SARL)
rue Henri Bouquillard Le Champ des Noyers 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 495 014 607
Le greffier

AL58382707

Par jugement en date du 15/09/22010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de:
GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES (SARL)
21, rue Saint Martin 58000 Nevers
RCS 58 : 731 880 415
Le greffier

AL58382702

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ZSELLER Attila François
Le Bourg 58800 Montreuillon
RCS : 409 249 075
Le greffier

AL58382704

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
KUMAR JUDITH
5, avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers
RCS : 450 929 989
Le greffier

AL58382705

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
DELOUZE Jean-François
54, route d'Auxerre 58500 Clamecy
RCS : 337 618 755
Le greffier

AL58382700

Par jugement en date du 15/09/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
FLOTTON Pascal
7, rue de la Préfecture 58000 Nevers
RCS: 401 659 446
Le greffier

AL58382701

NON DISSOLUTION

CHIRINE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social:
9 rue Saint Louis, 58120 Château Chinon
504052036 RCS Nevers

L'assemblée générale du 15/09/2010 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Nevers

AL58382717

NEVERS ESTHETIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 14 rue François Mitterrand
58000 Nevers (Nièvre)
454026022 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2010 a pris acte que les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social et a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal

AL58382692

AVIS

Centre d'Analyses et de Recherches Appliquées

CANDRA

Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
72 Rue Alsace Lorraine
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 314 102 484

Par décision en date du 5 octobre 2009, Monsieur Joël Leclercq, président, a mis un terme à la délégation de pouvoir antérieurement accordée à Monsieur Michel Sitter.
Pour avis

AL58382694

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Novo Conseils
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

«S.C.I. LA SENELLE»

Société civile
au capital de 762,24 euros
Siège social
«La Senelle»
58800 Corbigny
R.C.S. Nevers : 402 371 132

Décision: Assemblée générale du 29 mai 2010
Gérance:
Ancienne mention:
Monsieur François Da Silva domicilié 10 bis, route de St Brice 95160 Montmorency
Nouvelle mention:
Monsieur Georges Da Silva domicilié à La Senelle 58800 Corbigny
Pour avis

AL58382703

A2S IMMOBILIER

SARL au capital de 7 600 euros
Siège social : 29 rue St Martin
58000 Nevers
495378937 RCS Nevers

L'AGE du 26 août 2010 a nommé en qualité de gérant; Monsieur Stéphane Souday, demeurant Le Gué de la chaise 58130 St Aubin Les Forges en remplacement de Monsieur Pierre Etienne Savre, demeurant 28 route de Corcelles 58180 Marzy. Les statuts ont été modifié par l'assemblée générale du 04 septembre 2010 suite à la cession de parts au profit de Monsieur Souday.
Modification au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Le Gérant

AL58382693

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

RACOPLAST

Société par Actions Simplifiée
Capital social: 100 000 euros
Siège social
Merry sur Yonne (89660)
La Croix Ramonet
409 913 027 RCS Auxerre

Aux termes d'un procès-verbal en date du 27 mai 2010, l'associé unique a décidé les modifications suivantes:
Commissaires aux comptes
Anciennes mentions
Alain Lutz
Commissaire aux comptes titulaire
Jean-Claude Hoefler
Commissaire aux comptes suppléant
Nouvelles mentions
ODICEO 115 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne
Commissaire aux comptes titulaire
Jean-Pascal Rey 115 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne
Commissaire aux comptes suppléant

AL89382702

CHANGEMENT DE NOM

M. HO FOUI SANG (Mickaël, Gérard) né le 5 janvier 1981 à Cayenne (Guyanne Française) demeurant 7 vallée d'Amour à Noyers sur Serein (Yonne), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: AUVE ou TOME

AL89382699

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution suivant acte SSP du 10/09/2010
Dénomination : FORETS 89
Forme sociale : SARL
Capital social : 8 000 euros
Siège social : Travaux forestiers, négociant en bois, commerce de bois de chauffage, bûcheronnage.
Durée : 99 ans
Gérance : M. Salih Altun dt : 10 rue Pierre Hénault (89510) Véron
Immatriculation : RCS Sens

AL89382711

Suivant acte SSP du 23 août 2010 constitution de la SARL
Dénomination sociale :
RENOV BATIMENT
Capital social : 1 000 Euros
Siège social : 72, route des Mazureaux 89120 Prunoy
Objet : Menuiseries extérieures et génie climatique
Gérant : Mlle Lefèvre Alexandra, 72 Route des Mazureaux 89120 Prunoy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89382709

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
SOS INFORMATIQUE SERVICES
Siège social : 6 rue du Faubourg d'Yonne, 89380 Appoigny
Forme : Société par Actions Simplifiée (SAS)
Capital : 1 000 €
Objet social : Assistance informatique et Internet à domicile
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Président : M. Médéric Saget demeurant : 6 rue du Faubourg d'Yonne, 89380 Appoigny
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89382705

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SVP Agencements
Forme: Société à responsabilité limitée
Siège social: 11 grande rue, 89510 Véron
Objet: isolation, agencement intérieur de bâtiments, pose de cuisine,
Durée: 99 ans
Capital: 10 000 euros
Gérance: Monsieur Sébastien Fromont, demeurant 11 grande rue, 89510 Véron,
Immatriculation: au RCS de Sens.
Pour avis

AL89382701

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres De Bourgogne 89 du 17/09/2010, concernant la constitution de la SARL SALOMEZ ET FILS, il y a lieu de lire **SALOMEZ** et non Salonez comme écrit par erreur.

AL89382704

DISSOLUTION LIQUIDATION

AGSPY-AGENCE DE SECURITE PRIVEE DE L'YONNE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros
Siège social
89000 Auxerre
4 allée des Fréres Lumiére
448 867 531 RCS Auxerre

Aux termes de la Déclaration de Dissolution sans liquidation en date du 13/09/10,
La Société SECURITAS France SARL au capital de 4 314 960 euros,dont le siège social est 2 bis rue Louis Armand 75015 Paris, immatriculée sous le n°304 497 852 RCS Paris, a, en sa qualité d'associé unique, décidé la dissolution anticipée de la société AGSPY- Agence de Sécurité Privée de l'Yonne.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'Auxerre .

AL89382703

NOMINATION

GREVIN DISTRIBUTION - SAS au capital de 38 500 € - Tonnerre (89700) - Avenue Alfred Grévin - RCS Auxerre 434 305 827
Aux termes du PV de la réunion du conseil de parrainage du 29/04/2010, il a été décidé de nommer aux fonctions de Directrice Générale de la Société, Madame Nathalie Poirot, demeurant à Lézinnes (89), 33 avenue de la Gare, et ce, à compter rétroactivement du 1er mai 2010.
Pour avis

AL89382700

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

TEMO

SARL au capital de 3 000 euros
Siège Social :
1 Place du Marché
89300 Joigny
520 916 610 RCS Sens

Le 1er juillet 2010, l'AGE a décidé de nommer Gérant Mr Bous Maha Sehlaoui demeurant 32 rue Charles Graindorge 93170 Bagnolet en remplacement de Mr Malik Madi, démissionnaire.
Mention faite au RCS de Sens

AL89382681

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de Bourgogne département 58 se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Dornes (AS 10/085)
Terres -prés-sols : Bâtiments habitation et exploitation :
38 ha 18 a 17 ca
- La brigande: C-120-121-122-123 - Le boulat: C-182-183-184-185 - Les taupins: C-186-187-193-194-195-196-197-198-199 - Saint julien: C-200-201 - Taillis gravat: C-156
Et, par extension, Cmne de Aurouer (03)
11 ha 12 a 03 ca
- 'Saint julien': B- 4- 5- 7
Cmne de Rémilly (AA 10/088)
prés-sols : Bâtiments habitation et exploitation:
1 ha 00 a 00 ca Environ - Domaine de la croix: B-289(P)-290-291-292(A)-293
Cmne de St Amand en Puisaye (AS 10/071)
Terre :
58 a 21 ca
- Champ de la vigne: D-1740[200]-1741[200]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **11/10/2010** à Safer de Bourgogne, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers, Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58382713



Paracétamol, sirop pour la toux, crème pour les bobos…

Automédication : attention à l'addition

Allez zou, c'est l'automne, et, avec les premiers froids, le rhume rôde. Il va falloir passer à la pharmacie pour éradiquer vite fait le mal de gorge du petit dernier.

Chaque année, l'association Familles rurales publie un observatoire des prix du médicament après deux relevés de prix (en janvier et en juin). Et oui, les prix des médicaments vendus sans ordonnances sont libres. Ce faisant, ils varient d'une officine à l'autre. Le prix pour un même produit peut varier du simple au triple selon les pharmacies. Et ce sont près de 400 médicaments qui peuvent être proposés en libre service dans les pharmacies depuis le 1er juillet 2008. On a souvent l'habitude d'aller chez *«son»* pharmacien. Il est de bon conseil, c'est vrai. Mais c'est aussi, maintenant, un commerçant pour les médicaments vendus sans ordonnance. Ce sont des médicaments souvent utilisés sans passer chez le médecin pour soigner des symptômes bénins comme le rhume, la diarrhée, le mal de tête d'après la fête. Patchs à la nicotine, antidouleur, pastilles pour adoucir la gorge, gélules contre les brûlures d'estomac : autant de spécialités dont les prix sont *«libres»* (NDLR: lire fixés par le pharmacien). La Mutualité Française donne quelques bons conseils pour s'y retrouver dans cette forêt de prix. Normalement, les pharmaciens doivent afficher clairement les prix de ces médicaments sur des étiquettes bien visibles. Il devient donc - en théorie- possible de comparer des produits similaires et de choisir le moins cher, comme on le ferait pour une bouteille de lait ou un kilo de pommes de terre.



Photo: M. Tricoci

Acheter une boîte d'anti-douleur chez le pharmacien peut vite revenir cher. Les prix des médicaments en libre-service sont libres et peuvent varier du simple au triple selon les officines.

Mais la pharmacie ne s'est pas encore transformée en supermarché. Et l'on ne voit pas toujours l'étiquette derrière le comptoir du pharmacien. Familles Rurales explique : *«Quand les produits sont en accès libre, le consommateur a une parfaite lisibilité sur le prix. Pour 58,7% des médicaments vendus de cette façon, le prix est indiqué sur le présentoir, pour 27,7% sur la boîte et enfin pour 8,7% sur les deux»*. Et l'observatoire de noter que *«les médicaments vendus en libre accès sont moins chers lorsque le prix est sur le présentoir, donc parfaitement visible, que lorsqu'il est indiqué sur la boîte»*. Lorsque les produits sont vendus derrière le comptoir, le consommateur ne peut voir le prix que s'il se situe sur le présentoir. *«C'est le cas pour 56,7% des médicaments vendus de cette manière. Cet observatoire permet de constater que le consommateur n'a pas encore une parfaite information sur les prix des médicaments»*. Pour Familles Rurales, *«le consommateur doit avoir accès au prix de ce qu'il achète et doit bénéficier, dans tous les cas d'achat de médicaments (en accès libre ou derrière le comptoir) des conseils du pharmacien et du choix entre plusieurs solutions à des coûts différents»*.

Le cas des médicaments remboursés

La Mutualité sociale indique : *«Certains médicaments en libre-service ont un équivalent remboursé par la Sécurité sociale. Ces équivalents sont également accessibles sans ordonnance. Contrairement aux médicaments en libre accès, leur prix est fixé par les pouvoirs publics. Ces produits, qui sont obligatoirement délivrés par le pharmacien, sont souvent moins chers que leurs équivalents en libre-service. Ils bénéficient notamment d'une TVA plus avantageuse (2,1% pour les produits remboursés, contre 5,5% pour les non-remboursables)»*. Cela vaut donc le coup de poser la question.

Mais finalement, c'est compliqué le libre marché de la santé, non ? C'est que ça donnerait presque des maux de tête…

MYRIAM TRICOCI

Zoom sur…

Les médicaments uniquement sur ordonnance ?

Les médicaments prescrits par le médecin et qui ne sont pas en vente libre ont des prix *«encadrés»*. L'article L. 162-16-1 du code de la sécurité sociale définit les règles de la fixation du prix des médicaments remboursables par la sécurité sociale. Le prix de vente est fixé par convention entre le comité et l'entreprise. Mais pour les traitements au long cour, il vaut mieux demander des *«grosses»* boîtes. En effet, avec les boîtes de trois mois, on évite de payer plusieurs fois la même franchise.

La fixation du prix tient compte principalement de l'amélioration du service médical rendu (ASMR) par le médicament et des prix des médicaments à même visée thérapeutique des volumes de vente prévus ou constatés. C'est comité économique des produits de santé (CEPS) qui, par la loi, fixe les prix des médicaments remboursables. Les prix sont fixés par boîtes de médicament et sont revus chaque année. Ils sont consultables sur www.sante.gouv.fr/ceps.

Vient de paraître

Design culinaire



Prix : 35 €

Les fêtes de fin d'année vont arriver à vitesse grand V : et pourquoi ne pas réfléchir *«design culinaire»* pour étonner la famille, les amis et les invités ? Ou tout simplement, offrir cet ouvrage comme un beau livre puisqu'il compte plus de 400 images de créations françaises et internationales en la matière. Le design culinaire est une pratique relativement nouvelle, à laquelle un réel intérêt n'est porté que depuis le début du xxie siècle. Dans cet ouvrage, Stéphane Bureaux, pionnier dans ce domaine, et Cécile Cau, journaliste spécialisée en gastronomie, posent ensemble, sous forme de conversation, les principes fondamentaux du design culinaire. Ce dernier *«n'a pas pour ambition de se substituer à l'art de la gastronomie»* mais *«de s'ouvrir à une complémentarité pertinente»*. Ceci étant dit, les co-auteurs expliquent où et comment on retrouve le design culinaire car il peut être présent à chaque maillon de la création d'un plat ou d'un repas. Bien entendu, il est présent dans le mode de traitement des ingrédients et la façon de dresser un plat mais intervient aussi sous des aspects scientifiques, dans les arts de la table, dans les technologies et outils utilisés… Le design culinaire peut aussi trouver sa place lors d'évènementiels. L'ouvrage présente donc aussi de très nombreuses réalisations de design culinaire.

Thierry Michel

Pour en savoir plus : disponible en librairie à partir du 28 octobre et www.eyrolles.com, 61 boulevard Saint Germain, 75005 Paris, 01 44 41 11 11

Coin cuisine

Boulette d'agneau farcie aux raisins et à la menthe



Pour 4 personnes

- 600 g d'agneau haché,
- 2 œufs,
- 60 millilitres de mie de pain réduite en chapelure,
- 1 petit bouquet de menthe fraîche,
- 1 grain de raisin vert par boulette - soit 4 par brochette,
- huile,
- sel, poivre.

Suggestion de garnitures :

- poivron jaune, poivron orange,
- oignon nouveau.

Sauce d'accompagnement :

- 2 gousses d'ail hachées,
- 2 cuillères à soupe d'oignons hachés,
- 300 grammes de yaourt ou yogourt,
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche,
- 1/2 bouquet de menthe fraîche.

Réalisation :

Éplucher, laver et hacher la menthe. Retirer la croûte des tranches de pain, émietter et mouiller avec une cuillerée d'huile ou de lait.

Dans un saladier, mélanger la viande, le pain, l'œuf et 2 cuillerées de menthe. Ajouter du sel et du poivre. Avec ce mélange, constituer des boulettes un peu plus grosses qu'une noix ; insérer un raisin par boulette.

Huiler les boulettes ; les enfiler sur une brochette en alternant avec des morceaux de poivron et d'oignon.

Cuire sur feu moyen sur toutes leurs faces jusqu'à ce qu'elles soient bien cuites.

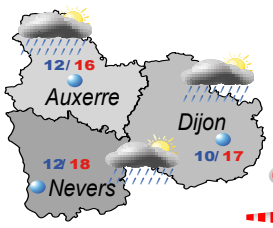
Dans un bol, mélanger le yaourt avec la crème, l'ail, l'oignon et le restant de menthe, saler et poivrer.

Présenter la sauce au yaourt en saucière ou dans des ramequins individuels.

Pour accompagner ce plat, on peut le servir avec une salade douce de type Boston ou de la mâche dans laquelle on aura ajouté un peu de menthe ciselée.

▶Prévisions **météo** du 24 au 30 septembre 2010

Vendredi 24 Septembre



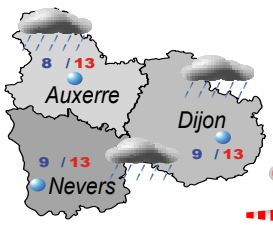
Averses
Un temps instable s'annonce, avec la présence de nombreuses averses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Thècle
Soleil : 07:54 - 19:59
Lune : 20:00 - 09:02

Samedi 25 Septembre



Pluvieux
Le ciel restera menaçant et de nombreuses précipitations persisteront. Les températures seront en baisse.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

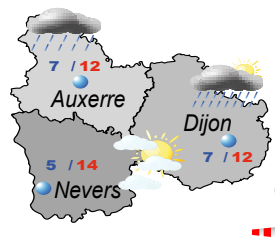
Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Hermann
Soleil : 07:55 - 19:57
Lune : 20:25 - 10:05

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 26 Septembre



Mitigé
Cette journée dominicale sera partagée entre précipitations et ciel de traîne. Les températures seront plus fraîches en matinée et les vents seront faibles.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Damien
Soleil : 07:56 - 19:55
Lune : 20:53 - 11:10

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 au Mercredi 29 Septembre :
De nombreuses averses pour lundi et mardi. Le ciel sera de traîne au cours de ce mercredi.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 6 à 12 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 30 au Dimanche 3 Octobre :
Un temps instable pour ces prochains jours, avec la présence de nombreuses précipitations sur la région.
Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Les moyennes sur Auxerre en Septembre sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 11°C
T° maxi : 21°C

Les précipitations :
Cumul : 61 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 4
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 2
Nombre de jours de brouillard : 4
Nombre d'heure d'insolation : 171

Statistiques Météo Agricole

▶Sudoku

					5			9
1					6	7	5	
		9		8				3
					8	6		
6	3		4		7		1	8
		8	2					
5				4		8		
	2	1	6					5
7			8					

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	3	1	5	2	6	7	4	8
8	5	2	4	3	7	1	6	9
4	6	7	1	9	8	2	5	3
2	9	4	3	6	1	8	7	5
5	8	3	2	7	4	9	1	6
7	1	6	8	5	9	4	3	2
6	7	8	9	1	5	3	2	4
1	2	9	6	4	3	5	8	7
3	4	5	7	8	2	6	9	1

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶**Télévision** Sélection du 25 septembre au 1er octobre2010

Samedi 25

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Marion Cotillard, Guillaume Canet, François Cluzet, Benoît Magimel, V. Bonneton, Julie Depardieu, T. Lhermitte, P. Palmade et M. Laroque.
23.10 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 La rentrée… on a tout révisé. Divertissement de L. Ruquier, avec Annie Lemoine, Gérard Miller, Claude Sarraute, Pierre Bénichou, Jérôme Bonaldi, S. Boulay, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 L'homme sans nom ★★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Blanche Gardin. *Assez prenant.*
22.35 Les enquêtes de Murdoch : «Mariage de complaisance», «La divine comédie» ★★. *Dépaysant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Trafalgar» ★★. *Excellent.*
21.35 L'aventure humaine «1870, la bataille décisive de Sedan» ★★. *Intéressant.*
22.25 Carmel. Téléfilm avec la voix de Jeanne Moreau (1h32).

M6
20.40 Médium. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Le prix de la loyauté ★★. Policier (2007) de Gavin O'Connor, avec Edward Norton, Colin Farrel (2h05) ⓬. *Passionnant, mais dur.*

Dimanche 26

TF1
20.45 La vengeance dans la peau ★★★. Aventures (2007) de P. Greengrass, avec Matt Damon, Joan Allen (1h51) ⓾. *Magistral.*
22.55 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Indigènes ★★. Drame (2005) de Rachid Bouchareb, avec Jamel Debbouze (2h) ⓾. *Bien fait.*
22.35 Faites entrer l'accusé «Véronique Courjault, l'affaire des bébés congelés» ★★★ ⓾. *Terrible.*

FRANCE 3
20.35 Mademoiselle Drot ★★★. Téléfilm avec Louise Monot, Mélanie Bernier, Lionel Abelanski, Anémone. (voir Sélection)
22.45 Papa Néandertal ?
00.05 Les onze fioretti de François d'Assise ★★★. Poème en NB et VO (1950) de Roberto Rossellini (1h21). (voir Sélection)

ARTE
Des toques et des étoiles
20.45 Vatel ★. Drame (2000) de R. Joffé, avec Gérard Depardieu, Uma Thurman (1h53). *Décevant.*
22.45 Les cuisiniers et les étoiles ★★. *Pas mal, mais pas nouveau.*

M6
20.40 Zone interdite «Ultra violence, armes lourdes : Des policiers dans la tourmente». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Sexe, drogues et rock'n roll : Londres capitale des extrêmes». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «RC Lens/PSG».

Lundi 27

TF1
20.45 Ni reprise ni échangée ★★. Téléfilm avec Muriel Robin, Gilbert Melki. *Lourd, mais amusant.*
22.30 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.05 Au Field de la nuit. Magazine présenté par Michel Field.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Le flic fantôme», «La guerre des cuisines». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
22.05 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Ingrid Betancourt : 6 ans dans la jungle» ★★★. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Peindre ou faire l'amour ★★. Comédie dramatique (2005) de A. et J.-M. Larrieu, avec Sabine Azéma (1h34). *Bien filmé, mais ennuyeux.*
22.15 Elina Garanca, cantatrice.
23.10 Istanbul était un conte «Des histoires d'amitié».
01.00 Grisou. Drame muet et en NB (1923) de Karl Grune, avec Liane Haid (1h05).

M6
20.40 Un dîner presque parfait «Le combat des régions : La finale». Divertissement.

CANAL +
20.50 The Pacific (9 et 10/10) ★★★. Série avec James Badge Dale ⓬. *Fin d'une remarquable série.*

Mardi 28

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Chelsea FC/Marseille».
22.45 Pascal, le grand frère.

FRANCE 2
20.35 La maison des Rocheville (1/5) ★★. Téléfilm avec Alexandre Brasseur, Jérémie Covillault (1h30). (voir Sélection)
22.25 Un jour, un destin «Jean-Marie Le Pen, une histoire d'héritages». Magazine.
00.15 La tête d'un homme ★★. Policier en NB (1932) de J.Duvivier, avec Harry Baur (1h29). *Excellent.*

FRANCE 3
20.35 Tous vos amis sont là… «Michel Galabru». Divertissement de Stéphane Bern, avec Kad Merad, Jean Rochefort, Laurent Gerra, Michel Boujenah, Bernadette Lafont, Jean-Pierre Marielle, etc.
23.05 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Les Tudors (7 et 8/10) ★★★. Série ⓬. *Très brillant.*
Istanbul, d'un continent à l'autre
22.30 Istanbul «Le grand bazar».
23.25 Débat avec Kai Strittmatter, Elif Shafak, Jean-François Pérouse.

M6
20.40 Desperate housewives (7 et 8/23) ★★★. Série. *Excellent.*
22.25 Swingtown. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Coup de foudre à Rhode Island ★★★. Comédie (2008) de Peter Hedges, avec S. Carell, Juliette Binoche (1h35). (voir Sélection)

Mercredi 29

TF1
20.45 Mentalist : «Pour une poignée de diamants», «Fils prodige», «La veuve rouge» ★★. Série avec Simon Baker. *Savoureux.*
23.10 Fringe. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 En marge des jours ★★. Téléfilm avec Michèle Laroque, Wladimir Yordanoff, Dominique Raymond (1h45). *Poignant.*
22.25 Le bureau des plaintes. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le rêve d'une vie». Magazine de Louis Laforge.
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Menace contre Solidarnosc» ★★. *Très intéressant.*
Femmes, pourquoi tant de haine ?
21.35 La cité du mâle. Documentaire.
22.30 Quand le rap dérape ! Documentaire.
22.55 Débat.
23.30 L'intouchable. Drame (2006) de Benoît Jacquot, avec Isild Le Besco (1h17).

M6
20.40 On a échangé nos mamans. Divertissement.
23.10 Les parents les plus stricts du monde. Divertissement.

CANAL +
20.45 La grande soirée de Champions League «Tel-Aviv/Lyon».

Jeudi 30

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Sébastien Demorand.
23.55 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les pièges du made in France», «France Telecom : Les apprentis sorciers ?». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.50 Infrarouge : «Rue Copernic, histoire d'un attentat», «Une cellule psychologique a été mise en place». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Cortex ★★. Policier (2007) de Nicolas Boukhrief, avec André Dussollier, Marthe Keller, Julien Boisselier, Chantal Neuwirth (1h41) ⓾. *Original et prenant.*
22.50 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.40 Takva «L'homme qui craint Dieu». Drame (2006) de Özer Kiziltan, avec Erkan Can, Güven Kiraç, Öznur Kula (1h36).
22.20 Partitions ottomanes. Documentaire.

M6
20.40 Bones : «L'océan de la vie», «Jeux dangereux», «Joyeux Noël !», «Beauté fatale», «Témoin gênant». Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 24 heures (5 et 6/24). Série avec Kiefer Sutherland ⓬.

Vendredi 1er

TF1
20.45 Koh-Lanta. Divertissement.
22.25 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Un flic «Calibre Caraïbe» ★★. Téléfilm avec Alex Descas ⓾. *Un suspense prenant.*
22.05 Avocats et associés «La chute» ★★. Série avec Muriel Combeau, Frédéric Gorny. *Pas mal.*
23.00 Semaine critique ! Magazine présenté par F.-O. Giesbert.

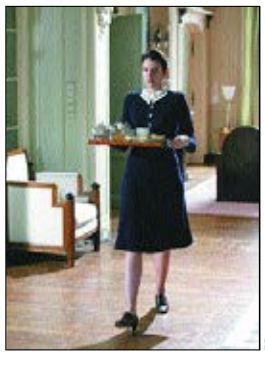
FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo. Magazine avec Pierre Palmade, Camille Lacourt, Christine Boutin, Charlie Bauer.
00.10 Toute la musique qu'ils aiment «Une journée à Venise».

ARTE
Douceurs et tentations
20.40 Un ciel épicé ★★. Comédie dramatique (2003) de Tassos Boumetis, avec George Corraface (1h43). *Sympathique.*
22.25 Douceurs d'Orient.
23.35 Les enfants et les psychotropes. Documentaire.
00.20 Grand format «Dirty paradise». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.
23.05 Numb3rs. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Divorces ★. Comédie 2009) de V. Guignabodet, avec F.-X. Demaison, P. Arbillot (1h36). *Outrancier.*

SÉLECTION


DR

Mademoiselle Drot - Bénédicte Drot de Fézinzac a été chassée de chez elle par sa famille, car elle s'est retrouvée enceinte sans être mariée. Nous sommes en 1938, et, après avoir confié son bébé à une institution religieuse, la jeune femme doit se placer comme gouvernante chez Antoinette et Ernest Treives, un couple de riches juifs qui mène grand train. Cette belle histoire est l'adaptation d'un roman d'Hélène Millerand qui décrit la lente évolution d'une jeune fille figée dans sa souffrance et ses préjugés. Les décors et costumes sont très réussis, mais c'est surtout l'interprétation qui fait la valeur de cette œuvre. Louise Monot est extraordinaire de raideur, mais aussi de sensibilité refoulée, et Mélanie Bernier lui donne la réplique avec finesse. Ce téléfilm prouve que tout être humain peut évoluer, à la condition qu'il soit ouvert aux autres et à l'amour. Signalons un beau personnage de religieuse. ***Dimanche 26, sur France 3, à 20h35.***

Les onze fioretti de François d'Assise - Au XIIIe siècle, François d'Assise et ses compagnons se rendent dans les campagnes pour prêcher. Malgré la sobriété de la mise en scène, on se laisse emporter par cette magnifique illustration de la spiritualité du «poverello», interprétée par des moines franciscains. Ces tableaux, qui retracent la vie du saint, sont un bijou, à la fois poétique et spirituel, et, parfois, cocasses. ***Dimanche 26, sur France 3, à 00h05.***

Hors-série «Ingrid Betancourt : 6 ans dans la jungle» - Pour la première fois, Ingrid Betancourt s'exprime longuement devant la caméra et raconte son cauchemar. Ce poignant documentaire nous fait revivre, jour après jour, l'horreur de cette captivité. Outre Ingrid Betancourt, Clara Rojas, enlevée avec elle, et un des otages américains racontent ce que furent ces jours d'angoisse. Mais les uns et les autres restent discrets sur ce qui les a opposés. ***Lundi 27, sur France 3, à 20h35.***

La maison des Rocheville (1/5) - Cette belle bâtisse du Bordelais raconte l'histoire mouvementée de la famille de Rocheville. Cette belle saga de France 2 fait parler, en voix off, la maison familiale. Malgré une distribution éclatante, mais pas toujours adaptée à l'âge des personnages, ce premier épisode est décevant, car il y a des invraisemblances et des longueurs. Mais l'on s'attache à ces personnages, au point d'attendre la suite. ***Mardi 28, sur France 2, à 20h35.***

Coup de foudre à Rhode Island - Depuis le décès de son épouse, Dan élève seul ses trois filles. La famille est représentée avec fraîcheur et charme. Cette œuvre, touchée par la grâce et pleine d'humour, séduit par sa justesse de ton et par la finesse avec laquelle les personnages sont dessinés. En plus d'être un bel hymne à la famille, cette comédie offre une réflexion intéressante sur la responsabilité et le pardon. ***Mardi 28, sur Canal +, à 20h50.***

Un papillon sur les tomates

Venu d'Argentine, Tuta Absoluta cause d'importants ravages parmi les tomates du sud de la France. Il s'adapte vite et crée des résistances aux molécules chimiques.



Pierre Louis Berger

En vallée du Rhône, l'insecte-papillon a déjà provoqué des dégâts. Des mesures ont été prises pour anticiper son expansion et réagir à la moindre colonisation.

Incertitudes

«Nous constatons une progression des populations. En juillet, on relevait 20 papillons/ piège/ semaine. Mi août, on montait à 180 papillons/ piège/ semaine. Nous ne savons pas quand finira cette menace » déplore Jean Luc Fayolle, du GAEC Fayolle, qui cultive 20 hectares de tomates.

Tuta Absoluta, une mineuse de la tomate, cause des dégâts considérables dans les exploitations maraichères du sud de la France. Ce parasite dévastateur est arrivé dans le Var en 2008. A Hyères, Jean Louis Costa, maraicher est l'un des premiers à l'avoir repéré. Il s'est vite rendu compte que ce parasite causait des dégâts importants dans la serre où s'achevait la récolte des dernières tomates. Les plants dépérissaient. A la fin Août, tous ses plants seront morts. Denis et Daniel Vuillon, ferme les Olivades, maraichers à Ollioules (Var), initiateur du concept Amap en France tentent de juguler l'invasion : *«Les attaques en serres ont démarré en 2009. La mineuse attaque toutes les parties de la plante, feuilles, tiges, fruits. Elle cause des ravages sur toutes les variétés de tomates, de préférence les variétés anciennes. Les dégâts sont importants à partir du moment où l'on n'a pas pu juguler la première génération de papillons de forme adulte. Avec la hausse des températures, les attaques sont plus violentes, l'explosion est exponentielle. Nous avons pu retarder les premiers pics de vols de papillons sous serres jusqu'au 15 juillet en posant 80 pièges et en insérant des larves de macrolophus, un prédateur de Tuta Absoluta. Cette solution permet d'évaluer la densité des papillons et de contrôler la première génération. Nous ne pourrons pas faire de rotations de cultures de tomates en automne, car l'infestation a été forte en Août. Notre production de septembre à novembre est compromise».* Denis Vuillon cherche des moyens de lutte biologique en utilisant des auxiliaires et en pratiquant un traitement au bacillus thurengiensis, un autre auxiliaire. La ferme les Olivades, qui possède 1,5 ha de fruits & légumes sous serres dont 3 000 m² de tomates et 5 ha en plein champ s'est rapprochée d'un laboratoire privé *«Biobest»* pour intensifier la lutte biologique. *«Nous n'avons pas encore trouvé le parfait prédateur contre la Tuta Absoluta qui s'attaque aujourd'hui aux aubergines»* reconnaît le couple de maraichers d'Ollioules.

Tuta Absoluta remonte la vallée du Rhône

L'inquiétude des maraichers est croissante et ce d'autant que cet insecte étend son aire géographique dans le Gard, la vallée du Rhône… Le Fredon Rhône Alpes a mis en place un premier réseau de piégeages en 2009 d'une dizaine de pièges. La méthode de prévention a été poursuivie en 2010 avec l'installation de 30 nouveaux pièges sur 24 communes des départements de Rhône-Alpes. Selon Denis Bec, conseiller agricole au Fredon R.A, la meilleur stratégie de lutte contre Tuta absoluta est la mise en œuvre de plusieurs auxiliaires : *«D'après des essais réalisés en 2009 en Espagne la combinaison du Trichogramme, petite guêpe efficace en début saison et du macrolophus, qui prend le relais au début de l'été, apparaît comme étant une des solutions possibles».* Dans la Drôme, la Gaec Fayolle cultive 20 ha de tomates pour l'industrie. Elle a relevé les premières attaques de Tuta Absoluta au début du mois de juillet : *«Les fruits sont endommagés. Les larves pénètrent et compromettent la commercialisation. Pour la récolte de la fin août, j'ai relevé quelques plants colonisés. Nous avons fait posé des pièges à phéromones sur quatre parcelles, un piège par parcelle, pour connaître l'évolution des vols de papillons. On constate une progression des populations. En juillet, on relevait 20 papillons/ piège/ semaine. Mi Août, on montait à 180 papillons/ piège/ semaine. Nous ne savons pas quand finira cette menace. Nous ne savons pas quel produit utiliser pour lutter contre la Tuta Absoluta. J'ai utilisé, mi juillet, des produits phytosanitaires classiques, chimiques pour stopper les attaques en traitant contre les noctuelles de la tomate. J'ai de sérieuses craintes pour l'avenir »*, explique Jean Luc Fayolle, exploitant.

Les producteurs de produits phytosanitaires et fournisseurs d'auxiliaires de culture sont sur la brèche, tout comme l'INRA d'Avignon qui vient d'engager un programme de recherche sur les auxiliaires de Tuta Absoluta.

PIERRE-LOUIS BERGER

▶ En savoir plus

Fiche d'identité



Venu d'argentine, Tuta Absoluta est une mineuse de la tomate, un parasite dévastateur. Sa larve creuse de grandes galeries dans les tiges, les feuilles et les fruits verts ou mûrs de la tomate, cause des pertes de rendement qui vont jusqu'à 100% de la récolte. Il s'attaque à toutes les variétés de tomates et connaît un développement exponentiel avec les températures élevées.

Absent en Europe jusqu'en 2006, l'envahisseur a été identifié pour la première fois en Espagne. Il est aussi présent en Italie et dans les pays du pourtour méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie). Tuta absoluta est présent dans les trois région du sud est : PACA, Languedoc Roussillon et Rhône -Alpes.

P. L. B.

▶ Combattre le Tuta Absoluta

Denis Bec, conseiller agricole au Fredon Rhône Alpes (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), livre son avis sur ce phénomène

«Si les récoltes de la mi août n'ont pas été vraiment affectées, on peut craindre des pertes conséquentes pour les récoltes de septembre dans le sud de la Drôme et de l'Ardèche, car il y a des colonisations possibles. En dessous de Valence, il existe des risques de maintien des populations pour l'hiver 2010-2011. Au Nord de Valence, il n'y a pas, aujourd'hui, de populations installées ». La Fredon a installé des pièges à phéromones dans les exploitations de la vallée du Rhône. Ce réseau permet un suivi régulier et hebdomadaire. Il facilite la mise en place d'outils de lutte efficace. « Sur la région de Lyon, la Fredon a relevé dans les pièges quelques individus isolés. A l'inverse dans les cultures plein champ de tomates d'industrie du sud de la Drôme on a relevé, mi août, des pics de vols, jusqu'à 382 papillons/ piège/ semaine. Dans un autre bassin de production sur Roussillon (Vaucluse) et Chanas (Isère), les piégeages sont assez conséquents : 50 individus / piège / semaine. Ce parasite est arrivé dans des camions qui viennent du sud de la France et de l'Espagne. Il se développe dans des situations sèches et ventées. Les techniques de lutte sont de nature biologique car Tuta Absoluta crée des résistances aux molécules chimiques. Il s'adapte vite. Il faut se diriger vers la lutte biologique en utilisant des insectes auxiliaires, comme le macrolophus, petite punaise. D'autres insectes sont en cours de test (trichogramme contre pyrale du maïs...)».

P. L. B.